Quis ut Deus ? — Dieu premier servi

TOME 1er — N° 8

# REVUE INTERNATIONALE

DES

# SOCIÉTÉS SECRÈTES

**Paraissant le 15 de chaque Mois**

PREMIÈRE ANNÉE

**N° 8 — 15 AOUT 1912**

| | | |
|---|---|---|
| ABONNEMENTS | France et Belgique . . . . | 20 fr. par an. |
| | Etranger . . . . . . . . . | 25 — |

*Prix du Numéro* : **2** francs

**Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier**

*EN VENTE :*

**— A PARIS —**

**Bureaux de la Revue** — 10, *Place et Square De Laborde*

**Librairie des Saints-Pères** — 83, *Rue des Saints-Pères*

**Et aux Messageries des Journaux**

En gros : *111, Rue Réaumur* | En détail : 5, *Rue du Croissant*

**A SAINT-LOUIS, Mo** (*Etats-Unis*)

B. HERDER, PUBLISHER

[illegible]

---

## SOMMAIRE



---

Certaines questions [illegible] encore à l'étude, pouvant être traitées à un point de vue différent, nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

---

*Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à* M. Charles Nicoullaud, 10, place De Laborde, Paris 8e.

---

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

## JUIFS ET FRANCS-MAÇONS

---

# LA TACTIQUE DU MENSONGE

---

Lorsqu'on étudie l'histoire des hérésies, on est frappé par deux constatations : — La première, c'est que, dans chaque révolte fomentée contre l'Eglise, on rencontre, plus ou moins dissimulée, la main des juifs ; — la seconde, c'est que mainte hérésie se retrouve avec certains des caractères qui distingueront plus tard la franc-maçonnerie.

M. Louis Dasté, qui s'est attaché spécialement à l'étude de cette question, a déjà retrouvé beaucoup de faits oubliés et saisissants[1]. Mais il y a encore gros à faire dans cette voie ; et les archives sont loin d'avoir dit leur dernier mot. Il serait seulement à souhaiter que beaucoup de chercheurs travaillent à mettre à jour les leçons qu'elles contiennent.

Car, à leur enseignement, on comprendrait mieux combien est exacte et profonde l'observation suivante que publiait *l'Univers israélite,* dans son n° du 26 juillet 1907 :

« On rencontre à presque tous les grands changements de la « pensée une action juive, soit éclatante et visible, soit sourde et « latente. Ainsi l'histoire juive longe l'histoire universelle sur toute « son étendue et la pénètre par mille trames ».

*
* *

Ce qui caractérise les sociétés secrètes en général, et la franc-maçonnerie en particulier, c'est l'hypocrisie et le mensonge.

1. Louis Dasté. *Les sociétés secrètes. Leurs crimes*, Paris 1906. — *Les sociétés secrètes et les juifs*, broch., Paris 1912.

Depuis Lefranc [1], Luccagni[2] et Barruel[3] (qui furent nos premiers éclaireurs), tous les écrivains antimaçons ont su opposer les actes sectaires et violents de la franc-maçonnerie à son programme généreux et tolérant.

C'est ainsi, par exemple, qu'ils relèvent avec raison l'antagonisme des statuts et des actes du G.·. O.·. de France.

C'est à l'intrusion évidente et cynique de cette puissance maçonnique dans notre politique nationale, que nous devons les lois abominables de ces trente dernières années. Et, pourtant, l'article premier de la Constitution du G.·. O.·. est ainsi conçu :

« La franc-maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche « de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des « arts et l'exercice de la bienfaisance. Elle a pour principes la « liberté absolue de conscience et la solidarité humaine. Elle n'ex- « clut personne pour ses croyances. Elle a pour devise : Liberté, « égalité, fraternité. Dans la sphère élevée où elle se place, la « franc-maçonnerie respecte la foi religieuse et les opinions poli- « tiques de chacun de ses membres. Elle interdit formellement à « ses assemblées toute discussion en matière religieuse ou politique, « qui aurait pour objet, soit la controverse sur les différentes reli- « gions, soit la critique des actes de l'autorité civile et des diverses « formes de gouvernement ».

Puffisme et mensonge !

Au 18me siècle, c'est avec des princes à sa tête et en faisant célébrer des messes, c'est en protestant de son respect pour le roi et de son amour pour l'Église, que la franc-maçonnerie prépare sournoisement la révolution, afin de rompre avec la double tradition politique et religieuse du pays.

Il serait superflu d'insister ici : Aucun de nos lecteurs ne conteste que la maçonnerie est une école de mensonge.

Or, les réticences et les fourberies de l'initiation, l'habileté et l'hypocrisie des procédés de la secte, la perfidie de ses moyens d'action, l'esprit de dissimulation qui l'enveloppe constamment n'offrent-ils pas une singulière concordance avec la mentalité juive ? Et ne serait-il pas possible de trouver dans celle-ci la source de l'éducation intellectuelle donnée dans les Loges ?

L'essai de cette démonstration a été tenté souvent déjà par des

1. Abbé LEFRANC, *Le voile levé pour les curieux*, Paris 1791, et *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*, 1792.
2. Abbé Luigi LUCCAGNI, *Breve Dissertatione...*, Roma 1791, in-8°.
3. Abbé BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, Hambourg 1797.

écrivains éminents. — Quelques arguments de plus ne seront peut-être pas inutiles.

*
* *

Il convient d'abord de rappeler que, jusqu'au 18^me^ siècle, ce fut, chez les juifs, une pratique constante d'accepter extérieurement le baptême chrétien pour, en secret, « judaïser dans le cœur », selon leur propre expression.

Dès le 3^e^ siècle, au rapport de saint Epiphane [1] et d'Eusèbe [2], « un certain juif nommé Elxaï fonda une secte d'hérétiques auxquels il apprenait à judaïser, puis à dissimuler leur créance et leur religion. En sorte que, pour paraître catholiques, ils confessaient Jésus-Christ de bouche, comme Messie et Fils de Dieu. Mais, dans leur cœur, ils ne le croyaient qu'un simple homme ; et ils en vinrent finalement à soutenir qu'on pouvait sans aucun péché, non seulement dissimuler ou feindre, mais même renier la foi extérieurement et de bouche, pourvu qu'on la retînt dans le cœur ». On a donné à ces hérétiques le nom d'Elcesaites.

N'oublions pas que c'est à peu près vers cette époque (en 279 selon Drach) [3] que rabbi Johhanan (fils d'Éliézer) terminait la rédaction du Talmud de Jérusalem.

Or, au traité Berakhoth [4] de ce Talmud, nous lisons ceci : « L'israélite peut adopter un autre culte sans apostasier, quand la conversion a le besoin pour cause, et non la conviction ».

A partir de cette époque, l'histoire sera pleine d'incidents et de drames causés par l'observation de ce précepte parmi les « nouveaux chrétiens » [5].

En 398, le 4^e^ concile de Carthage (can. 89) ordonne que l'on chasse de l'assemblée des fidèles « les faux chrétiens qui observent les superstitions et les féries judaïques ».

Au début du 6^e^ siècle, le scandale était si public et si fréquent que le concile d'Agde (en 506) prescrivit que les néophytes sortis du judaïsme seraient retenus huit mois parmi les catéchumènes et que la grâce du baptême ne leur serait conférée qu'après qu'on se serait assuré de leur sincérité dans la profession du christianisme [6].

Cela n'empêchait pas, d'ailleurs, à la fin du même siècle, et probablement dans un très vil intérêt, l'empereur Chilpéric d'obliger

1. Saint Epiphane, *Haereses*, 53.
2. Eusèbe. *Historia*, L. 6, Ch. 31.
3. Drach, *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*, Paris 1844, Tome I, p. 161.
4. Ch. IX, v. 3.
5. Juifs convertis. Dans le Sud de la France, on les appelait aussi marranes, ou juifs portugais, ou encore espagnols-portugais.
6. *Concilium Agathense*, (Can. 34), Tome IV, p. 1389, Labbe, éd.

les juifs à se faire baptiser en masse, quitte à les tenir lui-même sur les fonts. Bien entendu, la plupart ne s'étaient convertis qu'en apparence et conservaient pratiquement leur attachement à leur première religion. Et on s'apercevait bientôt que, s'ils assistaient à la messe avec les chrétiens, ils n'en célébraient pas moins le sabbat avec les juifs...[1]

Certes, il faut convenir que l'obligation à la conversion n'est pas un excellent moyen de persuasion et que, trop souvent, les princes chrétiens l'ont oublié, surtout dans les pays latins. Et, à cause de cela, on ne peut refuser les circonstances atténuantes aux juifs chez lesquels l'eau baptismale avait imprimé une marque moins profonde que celle de la circoncision.

Au surplus, et à ce propos, les juifs ne se sont pas fait faute, depuis, de se poser en victimes, et de rejeter sur les chrétiens d'alors l'entière responsabilité de ces fausses conversions. Ce en quoi ils ont peut-être exagéré !

En effet, pour qu'un juif se convertisse faussement, il n'est pas absolument nécessaire qu'on l'y contraigne. Il y a de cela plusieurs preuves dans l'histoire.

Et la dernière qui vient d'être produite est curieuse :

En 1904, on découvrit, près d'Assouan, des papyrus araméens qui ont été publiés, deux ans plus tard, à Londres, par MM. Sayce et Cowley [2]. Ces pièces sont de provenance hébraïque et restituent à l'histoire l'existence d'une colonie juive, vers le 5e siècle avant Jésus-Christ, dans l'île d'Eléphantine. Entre autres choses fort intéressantes, ces papyrus nous apprennent que la colonie d'Eléphantine avait un temple à l'instar de celui de Jérusalem, mais que cela n'empêchait pas les « jéhoudi » de renier la religion de Jéhovah pour embrasser le culte des dieux égyptiens, lorsqu'ils escomptaient d'en retirer un profit ou un honneur. C'est ainsi que ces précieux documents nous citent le cas d'une dame israélite nommée Mibtahyâ qui, pour divorcer, se moqua de la loi juive et alla prêter serment devant la déesse Saty, après quoi, elle épousa en secondes noces un égyptien qui « construisait pour le roi », — probablement un gros personnage du pays.

M. Drumont peut voir par là que ce n'est pas d'aujourd'hui, ni même d'hier, que la juiverie sait forcer les portes des salons aristocratiques...

Bref, c'est en Espagne et au Portugal, surtout, que semble avoir

1. De Boissi, *Dissertations critiques pour servir d'éclaircissement à l'Histoire des Juifs de M. Basnage*, Paris, 1787, T. II, p. 42.

2. *Aramaic Papyri discovered at Assuan*. London 1906. In-fol. 79 p.

sévi spécialement, au moyen-âge, la plaie des fausses conversions. Les historiens Héfélé et Balmès, notamment, rapportent que les juifs s'insinuèrent dans la société espagnole comme médecins chrétiens, — mais chrétiens de forme. « Ils devinrent ainsi très dangereux », dit Héfélé [1].

Balmès [2] rapporte qu'en 1492 « l'inquisition civile fut chargée de rechercher les faux chrétiens, ou juifs dissimulés, c'est-à-dire les juifs qui se prétendaient baptisés et pratiquaient tout ensemble la loi de l'Evangile et celle du Talmud, redoutables et hypocrites pour la foi chrétienne et la patrie espagnole ».

L'histoire du Portugal fournit un cas frappant de la permanence de l'esprit juif à travers plusieurs générations successivement baptisées. C'est celui d'Uriel Acosta.

Uriel Acosta était né vers la fin du 16e siècle à Porto et prétendait être d'une très bonne famille chrétienne. En réalité, ses parents tiraient leur origine des juifs qu'on avait, 150 ans plus tôt, forcés à recevoir le baptême ou à s'expatrier. « On sait, nous dit Boissi [3], qu'il y a en ce pays-là, comme en Espagne, beaucoup de gens de cette nation (juive) qui, sous la profession apparente du christianisme, cachent intérieurement leur attachement à la croyance de leurs ancêtres. »

Ainsi en avait-il été pour la famille d'Acosta. Elle avait « dissimulé » pendant 150 ans !

Finalement, Uriel rompit le silence en publiant un retentissant écrit contre la religion catholique et en allant se faire circoncire à Amsterdam, où il finit d'ailleurs très mal.

Le danger de ce christianisme judaïsé se fait sentir jusque dans nos campagnes françaises. En 1607, l'évêque de Mâcon est obligé de condamner l'observation du sabbat dans son diocèse [4]. « Nous « avons défendu et défendons, dit-il, sous peine d'excommunica- « tion, à tous les fidèles de notre diocèse, de ne plus continuer à « l'avenir dans la superstition de garder le sabbat et de s'abstenir « en ce jour d'aucun labeur ou travail auquel on se peut appliquer « aux autres jours ouvrables, etc... »

En plein 17e siècle, c'est-à-dire au moment où l'on maçonne les bases des premières loges, un ministre protestant, Limborch, publie un récit de controverses qu'il avait soutenues contre un juif natif de Séville, Isaac Orobio, — plus tard médecin à Amsterdam.

1. Héfélé. *Le cardinal Ximénès et l'Eglise d'Espagne au 15e siècle.* Tubingue 1851.

2. Balmès, *Le protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*, Paris, 3 vol.

3. De Boissi, *supra*, p. 306.

4. Lingendes, *De l'observance du sabbath et autres superstitions*, 1607.

De cet ouvrage [1], nous ne retiendrons que le passage suivant reproduisant une déclaration du juif Orobio :

« — Combien de juifs, en Espagne et en Portugal, qui professent « extérieurement le christianisme et qui remplissent les dignités « ecclésiastiques et séculières ! Ils ont des directeurs de conscience « qui les autorisent à dissimuler et qui leur apprennent l'art d'im- « poser silence aux scrupules et aux remords, et qui disent :

Mutemus clypeos, Danaumque insignia nobis
Aptemus...

« Il y a des évêques, des archevêques et des couvents entiers qui « judaïsent dans le cœur. Ils se rendent maîtres des tribunaux de « l'inquisition dont ils éxercent la puissance d'une manière cruelle « et impitoyable, afin d'éloigner les soupçons qu'on pourrait avoir « contre eux et de rendre la religion chrétienne odieuse par cette « barbarie ».

Au surplus, Basnage, dans son *Histoire des Juifs*, ne dissimule pas qu'en France, notamment, et à cette époque, ceux-ci cachaient, sous le masque chrétien, leur rigorisme judaïque [2] :

« Si les juifs ont demeuré en France, écrit-il, c'était par tolé- « rance, sans autorité publique. La plupart dissimulaient et fei- « gnaient de professer une religion qu'ils détestaient. Il y a encore « aujourd'hui, dans ce royaume, de ces juifs déguisés, *qui ont « entrée dans les charges publiques et dans l'Eglise*, afin de se « mettre à couvert de l'autorité royale qui les poursuit avec beau- « coup de rigueur jusque dans leur retraite ».

Il n'est pas douteux qu'au 18e siècle ces pratiques continuent parmi les juifs. Un ouvrage, protestant comme ceux de Limborch et de Basnage, l'*Histoire universelle*, [3] paru en Angleterre, le constate en ces termes :

« Les juifs méridionaux, qui sont principalement ceux d'Espagne « ou de Portugal, sont non seulement à divers égards plus relâ- « chés, mais vont même jusqu'à faire extérieurement profession de « la religion romaine pour s'enrichir. Ils ne se font pas une peine « d'aller à la messe, de se confesser, d'adorer l'hostie, le crucifix,

1. Philippe de LIMBORCH, *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito judæo* Gouda 1687, in-4°.

2. BASNAGE, *L'histoire des Juifs depuis J.-C. jusqu'à présent*, Rotterdam 1707. Tome IX, p. 613 ; éd. La Haye, 1716.

3. *Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, (trad. de l'anglais) par une Société de gens de lettres. Amsterdam 1764. Tome XXIII, p. 369. — Voir aussi pp. 527 et suiv.

« les reliques, etc. Ils se font aussi prêtres et entrent dans les cou-
« vents, comme nous aurons occasion de le dire dans la suite... »

En France, quelques années avant la révolution, la situation est sensiblement la même. L'auteur anonyme des *Essais*[1], parus à Lyon en 1771, et qui, d'ailleurs, ne cache pas une certaine sympathie pour les juifs, le reconnaît très nettement :

« Les rabbins, écrit-il, leur enseignent une très pernicieuse « maxime : c'est de se faire chrétiens, mahométans, ou de quel« qu'autre religion que ce soit, pour la nécessité de leurs affaires, « pourvu que leur intention soit de mourir juifs, — ce qui suffit, « disent-ils, pour leur salut. C'est pourquoi, selon les affaires qu'ils « ont et les lieux où ils se trouvent, ils font profession de la reli« gion qui y est établie. En effet, on voit en Orient des juifs qui « ont leur père et leur mère, d'autres leurs enfants en diverses pro« vinces de l'Europe, et même dans des villes de France, à Nantes, « à Rouen, à Marseille, qui, sous le nom de *Portugais*, vivent dans « la religion chrétienne, quoiqu'ils soient juifs ».

Entre parenthèses, nous soumettons ces lignes aux réflexions de quelques écrivains (peu renseignés) qui ne craignent pas de professer qu'il n'y avait pas de juifs en France au 18e siècle... Aussi bien, nous aurons l'occasion de revenir une autre fois sur ce point spécial et de dissiper une légende qu'on prend vraiment bien de la peine à nous faire accepter pour un fait historique.



Un point curieux d'histoire qu'il est opportun de fixer ici, c'est que l'usage du pseudonyme chez les écrivains est une mode qui fut répandue par les rabbins juifs, — sinon inventée par l'un d'eux. Ceci n'a rien qui doive nous surprendre ni même susciter nos sarcasmes. Quand on se rappelle les terribles représailles auxquelles furent perpétuellement en butte les tribus répandues parmi les nations chrétiennes, on comprend que les auteurs juifs, habiles et prudents, aient songé à utiliser le masque facile et trop souvent nécessaire à leur repos du pseudonymat.

Pourtant, il n'en est pas moins vrai que l'habitude systématique de cette méthode de dissimulation dut finir par constituer comme une sorte de tare morale de l'intellectualisme juif et porter à la perfection l'esprit de fausseté et de fourberie de la race.

Car il est bien entendu que le seul mobile qui poussait alors les écrivains israélites à se couvrir d'un pseudonyme était de pouvoir,

1. *Essais historiques et critiques sur les Juifs anciens et modernes*, Lyon 1771, p. 126.

en toute sécurité, propager les rêveries subversives des commentaires talmudiques et attaquer la religion catholique dans des pamphlets qui atteignaient parfois une extrême violence, — tels, par exemple, le *Toldoth Jeschu*, le *Yalcouth Reubeni*, et tant d'autres midraschim haineux.

Dès le Ier siècle, le paraphraste chaldéen Onkelos, rabbin justement rendu célèbre par son *Targum*, abrégeait ainsi son nom : אונק, ou On'k.

On peut dire que son exemple a été suivi et perfectionné par presque tous les rabbins et écrivains hébreux des siècles suivants, — mais spécialement à partir du moyen âge.

En voici un, par exemple, qui a joué un rôle considérable au 11e siècle et a exercé une grande influence sur les savants de son époque : c'est le célèbre Raschi [1]. Or, ce rabbin qui, de son vrai nom, était Salomon Jarchi, ne se contentait pas du pseudonyme de Raschi : il se faisait encore appeler Isaaki. On ne doutera pas que cette confusion voulue de noms cachait un besoin de dissimulation, si l'on veut se rappeler cette phrase de Renan : « Raschi et les thossa« phistes de Troyes firent Nicolas de Lire [2] ; Nicolas de Lire fit Lu« ther. »

Or, ce qui est précisément remarquable, c'est que tous les écrivains juifs qui exercèrent une influence sur leur temps ont éprouvé ainsi le besoin de cacher leur nom.

Maïmonides lui-même n'y échappa pas, puisque, étant simplement rabbi Moïse ben Maimon, il signera parfois רמבם (Rambam), ou Moses Ægyptius, ou M. Cordubensis, etc.

Il faut lire, dans Buxtorf [3], le traité consacré aux abréviations usitées dans l'orthographe des noms propres juifs. Ce savant hébraïsant a relevé, notamment, que les cabalistes juifs ont coutume de dissimuler leur nom en intervertissant l'ordre des lettres : et il est à remarquer en passant que cette pratique a été maintes fois employée par la maçonnerie dans l'usage de certains mots [4].

Ainsi ont fait d'innombrables docteurs d'Israël dont nous avons les noms, — tels les RR. Chasdaï, Gersom, Gamaliel, Lévi, Resch-Lachis, Moïse ben Nahman, Meïr ben Nathan, Salomon (fils d'Adrath), Siméon (fils de Gamaliel), Samuël (fils de Meïr), Siméon

1. Mort à Troyes en 1105, âgé de 65 ans.

2. Nicolas de Lire fut encore un de ces juifs convertis dont les présents au christianisme étaient plutôt dangereux. Il faut reconnaître cependant qu'il était un excellent hébraïsant. Son nom est tiré du lieu de sa naissance, près d'Evreux. Il mourut à Paris en 1340.

3. Buxtorf, *De abbreviaturis hebraïcis liber novus et copiosus, etc.* (Pars Bibliotheca rabbinica). Bâle 1613.

4. Voir, notamment, dans le journal *La Bastille*, du 27 janvier 1912, une lettre signée Sacher relative au mot Starburzanaï usité en maçonnerie pour désigner l'Euphrate.

(fils de Jochaï), Sem Tob, Ascher, Abraham Bar-Dior, Elie Misrahim, Nissim, Isaac Phès, Aben-Azuz Abraham, David Kimchi, Abrahamus è Porta Leonis, Juda Arié (*alias* Salomon Uschi), Abraham Aben-Ezra, etc., etc.

A côté de ces rabbins, tous fameux, il conviendrait de citer un grand nombre d'autres juifs, ou cabalistes, ou judaïsants, qui avaient adopté, sous différentes formes, l'usage du pseudonyme. Voici, notamment, quelques noms connus : Adamie Tobie, Matthias Bernegger, Simon Bischop, Jacques Andreæ, Carlostadt fils, Jean Catacuzène, Guillaume Dawisson, Gottlieb Dochtler, Eliézer (fils de Jose Galiléen), Jekutiel (fils de Juda), Jérémie Laudo, Gutleb Limburg, Matthania, les deux Moscherosch, Ismaël Orxeau, Balthazar Osthovinus, Samuël Przipcovius, Samuel Richter, Nicolas Storch, Daniel Tossanus, Bernard Trévisan, Zacharie Ursin, Isaïe et Samuël Pufendorf, etc., etc.[1]

Or, quelque cent ans après Pic de la Mirandole et Reuchlin, et surtout à cause des querelles occasionnées par la Réforme, l'étude de l'hébreu s'étant répandue, il devint de bon ton, dans la république des lettres, de se régler en tout sur les savants juifs, — si bien qu'au 17e siècle il est peu d'écrivains qui n'ait au moins un pseudonyme. Quelques-uns en ont une dizaine[2]... Et, à cette époque, cela facilitait grandement la publication des pamphlets et des ouvrages dont il était dangereux de se dire l'auteur.

***

L'hypocrisie juive se manifeste encore plus clairement au moment où les ghettos vont lancer dans la chrétienté le fléau des sociétés secrètes à forme maçonnique. Et il est extrêmement intéressant d'étudier le luxe des précautions employées pour dissimuler les origines des faux prophètes qui sont chargés de préparer le règne de la « nouvelle Jérusalem », — surtout lorsque ces « loups dévorants » sont des juifs de bonne et authentique race.

C'est spécialement à partir du temps de la Réforme protestante qu'on a vu à tout instant surgir de l'ombre des personnages mystérieux, souvent intelligents, instruits et actifs, — mais dont l'extraction, sinon les noms véritables, sont encore aujourd'hui inconnus... Ils sont venus on ne sait d'où. Ils ont prêché des doctrines toujours anticatholiques. Ils ont souvent fait école et exercé dans l'Eglise de

1. Nous possédons le ou les pseudonymes de tous ces personnages. Nous ne les donnons pas ici pour ne pas allonger cette étude

2. Au 18e siècle, nous verrons Voltaire se cacher tour à tour derrière plus de cinquante pseudonymes !

vrais ravages. Ils ont organisé des sectes dont ils furent d'infatigables apôtres. Et ils ont disparu pour faire place à d'autres semblables illuminés.

Au 16e siècle, les hérésies huguenotes font germer ainsi une quantité de ces novateurs dangereux, dont quelques-uns sont notables.

Le plus célèbre, et le plus extraordinaire peut-être, fut sans aucun doute ce Michel Servet que les libres-penseurs ont célébré, l'an passé, à Vienne, et qui, tour à tour, s'appela encore Michel Reves, ou Peregrinus Desiderius, ou Villeneuve (Villanovanus).

Servet est « un personnage ». A la fois théologien, médecin, alchimiste, astrologue et cabaliste, il fut le vrai créateur du panthéisme, — qu'on a, à tort, attribué au juif Spinoza. Mais ses origines sont moins certaines que celles de ce dernier, encore que le méchant Calvin ait essayé d'insinuer contre lui l'accusation de judaïsme. Il faut lire à ce sujet, dans les *Mémoires* de d'Artigny, la correspondance dictée par Calvin à son ami Guillaume Trie pour être expédiée au bon catholique lyonnais Antoine Arneys. On y voit toute nue la pensée machiavélique du genevois de perdre Servet dans l'esprit des catholiques de Lyon et spécialement de l'archevêque Pierre Pamiers, qui avait connu Servet à Paris et le protégeait bénévolement.

C'est ainsi que, dans une lettre du 26 février 1553, Calvin dénonça Servet en ces termes :

« ... C'est un espagnol portugallois nommé Michaël Servetus de
« son propre nom ; mais il se nomme Villeneuve à présent, faisant
« le médecin. Il a demeuré quelque temps à Lyon ; maintenant il
« se tient à Vienne, où le livre dont je parle a esté imprimé par un
« quidam qui a, là, dressé imprimerie, et nommé Balthazard
« Arnoullet [1]. »

Or y a là une expression qui n'a l'air de rien, et qui, pourtant, est remplie de venin. C'est la dénomination d' « espagnol portugallois ». Dans le langage de l'époque, c'était ni plus ni moins accuser Servet d'être d'origine juive ; et, à ce moment-là, ce n'était pas peu dire !

Toutefois, ainsi que nous l'avons dit ailleurs [2], encore qu'il soit vraisemblable, le fait n'est pas historiquement prouvé. Aucun auteur du 16e siècle, à notre connaissance, ne l'a confirmé positive-

1. M. l'abbé d'Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, Paris 1749, Tome II, pp. 56 et suiv.
2. Journal *La Dépêche de Lyon*, 15 octobre 1911.

ment ; et il faut surtout remarquer que, ni à Lyon, ni même à Genève, on n'a osé formuler nettement l'imputation.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que bien des circonstances de l'existence énigmatique de Servet sembleraient donner crédit à l'insinuation de Calvin.

Un premier fait est hors de doute : c'est que Servet s'efforça en toutes circonstances de dissimuler son état-civil. Lorsque Calvin lui reprochait de truquer son véritable nom en se faisant appeler Michel de la Villeneuve, il s'excusait en disant qu'il avait pris son nom de la ville où il avait vu le jour, c'est-à-dire Villanuova. Puis, à ses juges de Vienne, en avril 1553, il déclare qu'il est né à Tudèle, dans la Navarre.

*Quid est veritas ?* — Il semblerait que Servet est plus probablement né à Tudèle (ville ouverte aux israélites), et qu'il connut Villanuova pour y avoir appris le latin, le grec et peut-être l'hébreu. Car, détail notable, à 14 ans, lorsqu'il vint à Toulouse étudier le droit, il parlait couramment l'hébreu. Or, ce n'est guère qu'un demi-siècle plus tard que la langue hébraïque commencera de devenir d'une étude courante pour les lettrés.

L'histoire établira-t-elle jamais la vérité sur ce « nouveau juif-errant », selon la très juste expression de M. Audin[1] ? — C'est possible, encore que douteux. Il faut nous résigner à laisser un point d'interrogation sur la naissance de Servet : et il en sera de celui-ci comme par exemple de Jean Huss, dont l'ascendance est inconnue et qui, au 14e siècle, reçut le nom du village où il naquit[2]...

Même doute sur les origines de Paracelse, médecin prétentieux et vain, qui alliait l'art de guérir à la magie, et la chimie à la cabale. Feller a dit avec raison que son caractère tenait d'Agrippa et d'Arnaud de Villeneuve, et qu'il avait été le Cagliostro et le Mesmer de son siècle. Ce qui semble certain, c'est que son père était un enfant naturel et sa mère une juive. C'est ce qui ressort du moins des écrits de son principal disciple, Adam Bodenstein[3], lequel complète ce qu'avait déjà dit Erasme[4]. Chose singulière : C'est en Orient, auprès des médecins juifs, que Paracelse compléta son instruction, après avoir voyagé dans presque toute l'Europe. Il en rapporta cet enseignement bizarre qui, à la vérité, fit faire

1. Audin, *Histoire de Calvin*, Paris 1841, Tome *II*, page 264.

2. Dans la *Cosmographie Universelle de tout le monde*, par Munster et François de Belleforest, 1575, Tome II, page 1694, nous lisons : « Jean Hus avait pour lors grand bruit, homme « de pauvre race, sorti d'un village appelé Hus, qui signifie Oye, et prit son nom de là. »

3. Adam Bodenstein, *De lapide philosophorum*, 1581, avec un commentaire sur la doctrine de Paracelse.

4. Erasme, *Œuvres*, Tome XI, Leyde 1703.

quelque progrès à la médecine et à la chimie, — mais nous valut les spéculations étranges d'où l'imagination de ses continuateurs fit sortir la confrérie de la rose-croix, cinquante ans plus tard.

(Le père Kircher, jésuite, a réfuté quelques-unes des erreurs de Paracelse[1] dont beaucoup avaient été puisées dans les écrits de l'alchimiste Isaac le Hollandais qui vivait au siècle précédent.)

* * *

Mais c'est le 17e siècle qui fut l'époque bénie des rêveurs dangereux et des montreurs de chimères. Les suppôts de sectes ténébreuses y abondent et sont écoutés. C'est le siècle où la rose-croix fleurit et où la franc-maçonnerie se symbolise lentement C'est le siècle de Borri, de Galilée, du Cosmopolite, de Michel Mayer, de Sendivoge, du Chevalier Impérial, du Philalèthe, de Blauwenstein, d'Ashmole et de tant d'autres ouvriers des sociétés secrètes. L'histoire de chacun de ces hommes vaudrait d'être étudiée en détails et mise à jour : cela viendra. On n'en connaît encore que des bribes, — mais qui ont déjà leur valeur. Elles nous montrent nettement la pensée juive en action pour la destruction de la société chrétienne.

Michel Mayer (*alias* Michaël Maïerus) a été le grand catéchiste des roses-croix au début du 17e siècle. Lenglet-Dufresnoy a donné une nomenclature des écrits de cet auteur. La liste en est impressionnante par le nombre. Mais au travers de tant d'ouvrages, Mayer n'a pas su nous renseigner sur ses origines. Et si nous avons les meilleures raisons de croire qu'il fut juif, ce n'est pas par lui. Goclenius nous apprend aussi qu'il était médecin, — profession fort prisée des juifs[2], — et même « alchimiste de l'empereur Rodolphe ».

Nous nous permettrons de conseiller aux chercheurs que préoccupe l'histoire de la rose-croix d'étudier la vie de Mayer. Ils y trouveront plus de fruit que dans celle de Valentin Andréa, — lequel nous semble plutôt avoir joué le rôle de mannequin, comme plus tard Ashmole.

1. R. P. KIRCHER, *Mundus subterraneus, etc.*, Amsterdam 1678.

2. « Dans les anciens temps, en France, la plupart des médecins et des astrologues étaient juifs. » (BAIL, *Les Juifs au XIXe siècle*, pp. 9! 94.)

Saint Jean Chrysostome, dans une de ses exhortations, semble admettre que presque tous les médecins de son temps étaient juifs. Préoccupé de garder ses auditeurs de la fréquentation des juifs, il les engage à demeurer malades plutôt que de consulter un médecin : « ... Endurez « la maladie, leur dit-il ; endurez-la généreusement. Fuyez, fuyez ou repoussez les juifs. Ils ont « la prétention d'être les plus habiles médecins du monde ; mais leur science médicale n'est « qu'impostures, enchantements, amulettes et pratiques empruntées à la magie. » (*Œuvres complètes*, éd. 1865, Tome II, pp. 358-362.)

Il est certain que Mayer joua un rôle prépondérant dans l'organisation et la propagation de la rose-croix[1] et qu'il exerça une grande influence dans ces milieux où la recherche de la pierre philosophale et de la médecine universelle alternait avec les méditations de la cabale et la lecture du *De tribus impostoribus*[2].

Mais, ce rôle, il le joua habilement et prudemment, — à la manière juive.

Plus habile encore, et plus prudent, fut ce mystérieux Philalèthe (Eyrénée) qui, en ce même temps, parcourait l'Angleterre, les Pays-Bas, la France et l'Amérique pour y prêcher la religion nouvelle. « Son nom, sa personne, sa vie, ses ouvrages, tout est chez « lui un paradoxe indéchiffrable », écrit Lenglet-Dufresnoy[3], qui ajoute plus loin : « ... Il paraît que cet adepte avait une forte incli- « nation pour le peuple juif ; son zèle ne les regarde pas moins que « les chrétiens ; c'est une affection de tendresse sur laquelle il se « déclare en plusieurs endroits de ses ouvrages : un sage rabbin ne « leur en témoignerait pas davantage[4]. »

M. Claudio Jannet, qui a lu Philalèthe, s'exprime ainsi de son côté[5] : « Ses écrits ont une teinte judaïque très prononcée. L'hu- « manitarisme s'y donne déjà comme devant remplacer le christia- « nisme ».

Et, de fait, l'examen de son œuvre ne permet pas de douter qu'il fût israélite. En tout cas, tour à tour médecin, apothicaire et alchimiste, il a l'allure d'exercer une véritable royauté dans les milieux occultes. Et il faut le considérer comme un des agents les plus actifs des sociétés secrètes, — et l'un des chefs.

Schmieder[6], de Zwickau, qui avait eu pour maître Lehmann de Balsamo, s'exprime ainsi au sujet du Philalèthe : « Il y eut alors une apparition miraculeuse à l'Ouest de l'Europe... » C'est assez dire l'admiration que suscitait le personnage.

1. Le Père Garasse donne Mayer comme le « secrétaire de la confrérie ». (Voir *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps. etc.*, Paris 1623, p. 83.)

2. Dans un intéressant volume du 18e siècle, *De la charlatanerie des savants*, par MENKEN, La Haye 1721, on lit cette phrase : « Parmi les dons admirables qui ont été attribués aux frères de « la rose-croix, on remarque surtout qu'ils avaient celui de parler dans la dernière perfection les « langues des différents pays où ils se trouvaient dispersés, avec la même facilité que s'ils y « étaient nés. » — Le même fait a été constaté par plusieurs auteurs. Or, on sait que les juifs ont une particulière aptitude à l'étude des langues.

3. LENGLET-DUFRESNOY, *Histoire de la Philosophie hermétique*, Paris 1744, Tome I, p. 402.

4. LENGLET-DUFRESNOY, *l. c.*, p. 409. On trouve quelques-uns de ces témoignages notamment dans l' *Introïtus apertus ad occlusum regis palatium*, d'Eyrénée Philalèthe, Amsterdam 1667. Voir les paragraphes : 3 du ch. V, 30, 31, 32 et 35 du ch. VI.

5. CLAUDIO JANNET, *Les Précurseurs de la F.·.M.·.*, Paris 1887, in-8°, éd. Palmé.

6. SCHMIEDER Sigismond. *Histoire de la Chimie*. Cet auteur mourut en 1717, âgé de 32 ans, (Voir les *Mémoires* de NICÉRON, Tome I.)

Aussi bien, il était en relations avec tous les juifs et hermétistes de l'époque : Guillaume Dawisson, Robert Fludd, Michel Sendivogius, Michel Mayer, Elie Ashmole, le médecin Olaüs Borrichius, le rabbin Salomon Franck [1], le socinien Simon Bischop (Episcopius), Erkern Lazarus[2], Guttmann, l'hérésiarque Borri[3], le Chevalier Impérial[4], Inigo Jones, J.-M. Moscherosch, Benjamin Mussaphia, le chimiste David de Planiscampi, Samuël Przipcovius[5], le fameux morave Amos Komensky (Coménius), le paracelciste Van-Helmont, le médecin et alchimiste J.-F. Helvétius[6], etc , etc.



Que tous ces artisans de la religion de ténèbres aient des origines ou des compromissions juives, la chose ne peut faire de doute. Et ce qui suffirait à le démontrer, c'est précisément le soin qu'ils prennent de cacher leur état civil ou de dissimuler les influences qui les font agir.

Nous sommes obligés d'y voir aussi une étrange similitude de « manière » avec les procédés maçonniques, surtout au 18e siècle. En effet, quand la franc-maçonnerie est sortie de l'œuf pondu en Angleterre par un mystérieux sanhédrin et qu'elle eut préalablement détruit, en 1719 ou 1720, tous les parchemins de son identification, elle apparut dans les différentes nations avec des masques partout divers, mais avec toujours les mêmes précautions trompeuses. Et elle fut vraiment digne du machiavélisme de ses instituteurs en devenant l'école professionnelle de l'hypocrisie et du mensonge.

Ces constatations ne sont pas nouvelles. Elles ont été faites depuis longtemps par deux hommes particulièrement instruits de la question : MM. Gougenot des Mousseaux et Claudio Jannet.

1. Salomon Franck, rabbin de Londres, apprit à Elie Ashmole l'hébreu et la cabale. (Voir, notamment, les *Athenæ Oxonienses*, de WOOD, col. 887.) C'est la même année où il connut ce rabbin (1651) qu'Ashmole publia son *Theatrum chemicum britannicum* consacré aux rêveries hermétiques.

2. ERKERN LAZARUS, *De re metallica*, in-fol., Francfort 1629.

3. Borri, né à Milan en 1616, après avoir reçu une bonne éducation, eut le tort de fréquenter les rabbins et devint hérésiarque. Il se réfugia chez les juifs de Strasbourg d'abord, et ensuite chez ceux d'Amsterdam, où il prit le titre de « médecin universel ». C'est dans les lettres de Borri que l'abbé de Villars a puisé la matière de son *Comte de Gabalis*, imprimé en 1670.

4. Le Chevalier Impérial était un personnage mystérieux qui parcourait la France vers le commencement du 17e siècle. On croit qu'il est l'auteur de l'*Arcanum hermeticæ philosophiæ* que d'autres ont attribué au président d'Espagnet. Lenglet-Dufresnoy y fait allusion dans son ouvrage (*supra*), Tome I, p. 476.

5. Przipcovius (1592-1690) avait été chargé, en 1663, par un congrès socinien, de correspondre avec les pays étrangers pour la propagation de cette doctrine. Il eut une grande part à l'organisation des sectes occultes.

6. Helvétius Jean-Frédéric s'appelait Schweitzer de son vrai nom. En 1666, il travailla avec le Philalèthe à la transmutation des métaux.

Le premier, frappé comme nous de l'infernale habileté du juif à pénétrer dans les milieux chrétiens et de l'incroyable duplicité de ses moyens, écrivait ces lignes qui pourraient servir de conclusion à notre étude :

« ... Quelques maladresses commises sous des yeux qui com-
« mençaient à s'entrouvrir et au moment où la certitude de succès
« entrevus poussait de téméraires adeptes à se démasquer ; de
« nombreuses indiscrétions échappées à l'ivresse d'un triomphe
« prochain et dont les lugubres splendeurs laissaient percer déjà
« quelques-uns de leurs rayons ; des aveux clairs, des révélations
« positives : voilà ce qui nous permet, en dehors de nos données
« personnelles, d'asseoir un jugement certain sur le mode et la
« puissance d'action de ces hautes sociétés de l'occultisme où les
« chrétiens vinrent se ranger en troupeaux sous la main du
« juif[1]. »

M. Gougenot des Mousseaux et, à sa suite, bon nombre d'écrivains et d'historiens ont naturellement rattaché la société secrète maçonnique au judaïsme, parce qu'ils ont constaté dans la première les mêmes tares qui distinguent la seconde et qu'ils ont, en parfaits logiciens, appliqué à ce cas les règles connues sur l'hérédité ethnique et l'atavisme.

On pourra évidemment continuer à nier encore l'origine juive de la maçonnerie. Mais les antimaçons, qui n'ont et ne doivent avoir dans cet ordre d'idées que le souci de la vérité, en arriveront certainement à se demander avec M. Copin-Albancelli[2] pourquoi « au lieu de reconnaître qu'une taupe doit avoir pour mère une taupe, on s'ingénierait à se persuader qu'elle est née d'un brochet » !

C'est un raisonnement très simple. — Mais il est le bon sens même.

JEAN BERGER.

1. GOUGENOT DES MOUSSEAUX, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens* 2e éd., Paris 1886, p. 330.

2. *La conjuration juive contre le monde chrétien*, ouvrage faisant suite au *Pouvoir occulte contre la France*, Paris, 1909, p. 419.

# LE DÉISME

## DE PIKE

### ET DE LA

# HAUTE MAÇONNERIE ANGLAISE

## EN AMÉRIQUE

---

En lisant la très remarquable étude : « *Notre Programme* », dans le premier numéro de la *Revue*, j'ai été frappé par le passage suivant[1] :

« Du moins l'Amérique, la terre des libertés, sera-t-elle moins hostile que la vieille Europe ? Les Sociétés secrètes y fourmillent et la Maçonnerie est leur centre, leur trait d'union. *Or la Maçonnerie américaine est encore déiste.* Albert Pike qui fut son Grand Maître, jeta l'anathème sur le Grand Orient de France, pour avoir rayé le nom du Grand Architecte de l'Univers ; *les loges sont croyantes* et surtout respectueuses de toutes les croyances. Mais vienne l'Encyclique de Léon XIII (1884) et le Grand Orient est presque absous »..

Suit la réponse de Pike à l'Encyclique.

Il est exact que, le 15 octobre 1888, Pike a « excommunié » le Gr.·. Or.·. de France. Mais que vaut cette condamnation apparente de l'athéisme ? Que vaut ce prétendu déisme ? En d'autres termes, selon Pike, chef suprême de la haute Maçonnerie, trente-trois fois parfaite, dite Ecossaise, qu'est-ce que le Dieu de la Maçonnerie ?

1. *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, I, 24.

Pour le savoir, d'une façon certaine, documentée, incontestable, il faut étudier à fond, son grand ouvrage secret, *ad usum fratrum*, étudier le dogme, la morale de la haute Maçonnerie, tels qu'ils sont exposés dans « *Morals and Dogma of the Ancient and Accepted Scottish Rite of Freemasonry, Prepared for the Supreme Council of the Thirty third degree, for the southern Jurisdiction of the United States and published by its authority* ». — Macoy Publishing and Masonic Supply C° 34 Park Row N. Y. Charleston. A.·. M.·. 5641 (1880-1881).

Cette étude a été faite, par A. Preuss, dans son livre si lumineux, si puissant, si fortement documenté : « *A Study in American Freemasonry* [1] ».

Comme la *Revue* doit publier la traduction de cet ouvrage capital, je n'anticiperai pas en traduisant les chapitres VIII et IX : « *Le Dieu de la Maçonnerie américaine* » et « *La Maçonnerie américaine et le Jehovah Kabbaliste* ». Mais je voudrais faire ressortir, à l'aide de quelques citations, le fait avéré que le dieu maçonnique n'a rien de commun avec le vrai Dieu, le Dieu des chrétiens, pas même avec le Dieu, plus ou moins vague, des déistes, et qu'il n'est autre que l'homme divinisé se dressant contre Dieu pour s'en affranchir et s'identifier avec Satan, l'ennemi de Dieu par excellence. C'est ce qu'affirmait, le 19 avril 1879, un des plus grands théologiens et des plus éminents prélats de l'Eglise, le Cardinal Dechamps, archevêque de Malines, lorsque, pénétrant le fond du Maçonnisme, il m'écrivait : « *La Maçonnerie, c'est l'Eglise, à l'envers ; c'est l'Anti-Christianisme, c'est le Satanisme* ».

*
* *

## Le dieu Nature

Après avoir noirci à plaisir le Jéhovah de la Bible [2], Pike assimile Dieu à la Nature « qui est la révélation de Dieu [3] ».

Il ajoute [4] :

« La nature matérielle est son Ancien Testament... ; et la Nature Humaine est le Nouveau Testament de ce Dieu infini qui en révèle chaque jour une page nouvelle à mesure que le Temps en tourne les feuilles ».(Donc, dit Preuss avec raison « on peut appeler la Nature, Dieu ; ou Dieu, la Nature ; le nom importe peu »). Quant à l'Athéisme, dit Pike : « Ce n'est qu'un athéisme de forme,

1. S. Louis, Herder, 1908.
2. Pike *Morals and dogma*, p. 207.
3. Pike, *lib. cit.*, p. 64.
4. Pike, *lib. cit.* p. 715.

non réel. Un homme dit : Il n'y a pas de Dieu..., mais il ajoute, la Nature, (signifiant par là *la somme totale de ce qui existe*), voilà ce qui est puissant, actif, sage et bon ; la Nature *tire son origine d'elle-même* ; elle fut et a toujours été *la cause de sa propre existence*, l'esprit, l'âme de l'univers et sa propre Providence. En pareils cas, la négation absolue de Dieu n'existe que dans la forme et n'est pas réelle. On admet les *attributs* de Dieu, on affirme qu'ils sont réels et c'est un simple changement de nom qui consiste à nommer le possesseur de ces attributs *Nature* et non pas *Dieu*... Le nom est de la plus mince importance[1] ».

Bref, Dieu, pour Pike, c'est le « Grand Tout ».

Pour Mackey, continuateur de Pike, comme chef de la haute maçonnerie[2], celle-ci voit dans le Dieu suprême qu'elle vénère, non pas le *numen divinum :* un pouvoir divin, ni le « modérateur de « toutes choses » — *moderator rerum omnium* — comme les an- « ciens philosophes le désignaient, mais le « Grand Architecte de « l'Univers... Il n'est pas l'être des êtres — *Ens entium*, ni celui que « désignent les autres épithètes si nombreuses que lui a données « la métaphysique ancienne et moderne, mais simplement « l'Ar- « chitecte, le principal ouvrier, le contre-maître sous lequel nous sommes aussi des ouvriers... ».

Ce passage, on le voit, est encore plus catégorique. Aussi Preuss le commente parfaitement en ces termes :

« Eloignez de votre esprit, lecteur, toutes les idées que vous avez eues jusqu'ici sur Dieu. Pour la Maçonnerie, elles sont toutes erronées. Concevez ce Dieu-là simplement comme le Maître constructeur, le directeur des travaux, car il n'est rien de plus. Et voyez, après cela, combien vous êtes libéré. Vous aussi, vous êtes un bâtisseur, un « maçon » avec lui, par lui et sous sa direction ; mais vous n'êtes pas sa créature, l'ouvrage de ses mains, et toute la loi morale qui est fondée sur cette idée s'écroule, les fers qui enchaînaient votre nature morale sont brisés[3] ».

C'est bien, en effet, ce qui résulte logiquement du dogme de la haute maçonnerie, selon ses pontifes suprêmes. Voilà ce que vaut le déisme de Pike, de Mackey et de leurs frères. D'ailleurs, insistant sur ce dogme qui équivaut en pratique à l'athéisme, Pike invoque la Kabbale Juive : « Pour la Kabbale, dit-il, *Dieu et l'univers ne font qu'un* [4]».

Invoquant aussi l'autorité du Syrien Bardesane, Pike ajoute :

1. PIKE, *lib. cit.*, p. 634-644.

2. PREUSS, lib. cit., 150-151. Voir également MACKEY, *Encyclopædia of Freemasonry* by A. G. Mackey Past-General Grand High Priest of the General Grand Chapter of the United States-Philadelphia, L. H. Everts and C° 1906, p. 56.

3. PREUSS, *lib. cit.*, 151.

4. PIKE. *lib. cit.* p. 765.

« Bardesane, le Chrétien Syrien, dans son *Livre des Lois des Etats* dit des hommes que, dans les choses appartenant au corps, ils entretiennent leur nature comme les animaux, et que dans les choses qui appartiennent à leur esprit, ils font ce qu'ils veulent, parce qu'ils sont libres et doués de puissance et parce qu'ils sont à l'image de Dieu[1] ».

C'est toujours le sophisme Satanique de l'Eden : « *Eritis sicut Dii :* Vous serez comme des Dieux ! ».

Voilà le « libre » maçon. Son corps faisant partie de l'animalité peut et doit suivre tous ses instincts, sous l'impulsion du Dieu de la Maçonnerie qui est « l'âme de la Nature universelle ». Quant à l'intelligence, une fois purifiée par l'initiation maçonnique, libérée des entraves de l'*ignorance* morale et des croyances religieuses, elle peut faire ce qu'elle veut, étant l'image de « Dieu ».

## Anarchie maçonnique

Aussi, avec une logique qui découle nécessairement du dogme de l'homme déifié par lui-même, libéré de Dieu et « semblable à Lui », le F.·. Mackey déclare-t-il, dans son *Encyclopédie*[2] : que les lois, les « Commandements de Dieu » — base éternelle de la vraie morale humaine et universelle — *ne sont pas obligatoires* pour le maçon vraiment initié. Voici son texte :

« Décalogue. On appelle ainsi les Commandements de la Loi mosaïque tels qu'ils furent proclamés du Mont-Sinaï, tels qu'ils sont mentionnés au Ch. xx de l'*Exode*. Ils ne sont pas obligatoires pour le maçon, comme tel, parce que l'Institution maçonnique est tolérante et cosmopolite. Elle ne peut pas exiger de ses membres d'adhérer à aucun dogme religieux[3] ou précepte, excepté ceux qui expriment une croyance en l'existence de Dieu et en l'immortalité de l'âme[4] ».

1. Pike, *lib. cit.* p. 857. — Ici Pike cite à faux un texte du *Dialogue des lois des pays*, ouvrage rédigé par Philippe, disciple de Bardesane. Dans ce passage, en effet, Bardesane n'a nulle intention matérialiste ni satanique, il veut simplement établir que le mal moral ne provient pas de notre nature et dans ce but, il détermine le rôle de la nature et celui de la liberté. Voici la traduction exacte qu'en donne M. Nau qui a réédité ce dialogue de Bardesane :

« Les hommes suivent la nature, comme les animaux en ce qui touche leur corps, mais dans les choses de l'esprit ils font ce qu'ils veulent, car ils sont des êtres libres, maitres d'eux-mêmes et images de Dieu... Nous ne nous rendons pas coupables ni ne nous justifions par ce qui ne dépend pas de nous et nous arrive naturellement. Mais quand nous faisons quelque chose avec libre arbitre, si c'est bien, nous nous innocentons et nous nous en glorifions, si c'est mal, nous nous condamnons et nous en portons la peine ». (F. Nau, *Bardesane l'astrologue, le livre des lois des pays*, p. 36-37 ; Paris 1899. — Cf. The Catholic Encyclopædia, ii, p. 293. New-York, Appleton.

2. Mackey, *lib. cit*, p. 205.

3. Sauf ceux de la M.·.çonnerie.

4. Le Dieu de Pike diffère bien peu du G.·. A.·. D.·. U.·. des francs-maçons de France. Sans doute le F.·. Limousin avait écrit dans l'*Acacia* (1908, I. 196) :

« Si Dieu est une réalité, nous n'en pouvons rien savoir, mais il est certainement une idée, laquelle n'a d'existence pour nous que dans notre cerveau » ; et le F.·. Nergal (*Acacia*, 1911,

Dogmes faciles en vérité, puisqu'on vient de voir que le déisme maçonnique et l'âme humaine déifiée en vertu de ce déisme, n'est au fond que l'athéisme, non seulement formel, mais réellement affirmé par la négation sans réserve des lois de Dieu. Mackey appuie cette négation sur la « tolérance » cosmopolite de la Maçonnerie. Ce n'est là qu'un prétexte. La négation est la conséquence nécessaire du dogme maçonnique, si bien que la Maçonnerie et l'Anarchie sont sœurs et que la devise célèbre : « *Ni Dieu ni Maî-*

I., 186) s'est empressé d'ajouter : « Le perfectionnement de l'humanité est un but assez haut, assez grand, assez beau pour être pris comme trait d'union entre tous les hommes et leur tenir lieu de religion ou de croyance au Grand Architecte de l'Univers que des cerveaux libérés et sincères ne peuvent plus admettre ». Toutefois, dans *La Gnose*, Palingénius, écrivant *A propos du Grand Architecte de l'Univers*, fait remarquer d'abord que le F.·. Nergal définit l'Univers « l'ensemble des mondes qui gravitent à travers les infinis » (*La Gnose*, juillet 1911, p. 198) et qu'il admet de la sorte « que le Grand Architecte est identique à l'*Adam Cadmon*, c'est-à-dire à l'*Homme universel* ». Dès lors, on a tort de condamner le Grand Orient ; « en réalité, on n'a fait que vouloir remplacer la formule anciennement en usage « *A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers* » (ou « *du Sublime Architecte des Mondes* », au Rite Egyptien), par d'autres formules exactement équivalentes, lorsqu'on a proposé d'y substituer ces mots : « *A la Gloire de l'Humanité* », celle-ci devant alors être comprise dans sa totalité, qui constitue l'Homme universel, ou même : « *A la Gloire de la Franc-Maçonnerie Universelle* », car la Franc-Maçonnerie, au sens universel, s'identifie à l'Humanité intégrale envisagée dans l'accomplissement (idéal) du Grand Œuvre constructif ».

En vérité, définir le Grand Architecte par l'Homme Divinisé, ou par l'Homme Universel, c'est bien au fond la même pensée. D'ailleurs, d'après Palingénius, il est temps de reprendre les anciennes formules et la fin de l'article est fort intéressante à ce point de vue : « L'athéisme en Maçonnerie, dit-il, n'est et ne peut être qu'un masque, qui, dans les pays latins et particulièrement en France, a sans doute eu temporairement son utilité, on pourrait presque dire sa nécessité, et cela pour des raisons diverses que nous n'avons pas à déterminer ici, mais qui aujourd'hui est devenu plutôt dangereux et compromettant pour le prestige et l'influence extérieure de l'Ordre. Ce n'est point à dire, pourtant, qu'on doive pour cela, imitant la tendance piétiste qui domine encore la Maçonnerie anglo-saxonne, demander l'institution d'une profession de foi déiste, impliquant la croyance en un Dieu personnel et plus ou moins anthropomorphe. Loin de nous une pareille pensée ; bien plus, si une pareille déclaration venait jamais à être exigée dans une Fraternité initiatique quelconque, nous serions assurément le premier à refuser d'y souscrire. Mais la formule symbolique de reconnaissance du G.·. A.·. de l'U.·. ne comporte rien de semblable ; elle est suffisante, tout en laissant à chacun la parfaite liberté de ses convictions personnelles (caractère qu'elle a d'ailleurs en commun avec la formule islamite du Monothéisme), et, au point de vue strictement maçonnique, on ne peut raisonnablement rien exiger de plus ni d'autre que cette simple affirmation de l'Etre Universel, qui couronne si harmonieusement l'imposant édifice du symbolisme rituélique de l'Ordre ».

Toute la Maçonnerie du Monde, qu'elle le veuille ou non, glisse fatalement vers la négation du vrai Dieu ; et mieux vaut la franchise du F.·. Edgar Monteil, qui dans le *Rituel du Grade d'Apprenti et du Grade de Compagnon* de la L.·. *La Clémente Amitié*, O.·. de Paris, fait dire au Vénérable, au cours d'une réception : « Il est certain que la science rejette toute conception divine, que l'homme réellement instruit n'y peut croire, que celui qui tient pour la divinité ne saurait l'admettre qu'ainsi qu'un panthéisme défini de cette manière par Jean Reynaud : « Il existe un être un, inconditionnel, absolu, nécessaire, éternel et sans limites, qui est l'être de tous les êtres qu'on peut imaginer ou comprendre », mais encore, si on n'a pas la force de devenir complètement philosophe, vaut-il mieux l'indifférence, car le mot Dieu ne signifie rien, ne veut rien dire et nous n'avons à nous occuper ni d'un principe supérieur, ni de la cause première, ni de la destinée finale. Il n'y a donc pas lieu de croire en un Dieu, il est inutile de s'en occuper, et toutes les religions qui en dérivent tombent d'elles-mêmes dans l'éternel néant ».

*tre* » leur appartient à toutes deux — en supposant pour un moment qu'elles soient distinctes, au lieu d'être corrélatives et solidaires, comme l'Illuminisme est corrélatif à la Maçonnerie.

## Satanisme

Quant au Satanisme qui découle de cette doctrine, Preuss le fait ressortir magistralement dans le chapitre consacré au *Jehovah Kabbaliste*, tel qu'il est enseigné par Pike. Bornons-nous à quelques citations de Preuss[1] :

« Dans le nom de Jéhovah, lu Kabbalistiquement ou à rebours, nous trouvons, pour l'initié, quelque chose de plus et, si nous n'avions pas pour nous les paroles explicites de Pike, nous aurions — fidèle à notre méthode de n'affirmer que ce que nous pouvons prouver, — évité même jusqu'à la suggestion du satanisme, car nos lecteurs auraient pu douter de notre parole...

« Qu'est ce que nous trouvons dans Jéhovah renversé, — car Yahveh n'est qu'une autre manière de lire le même nom ? Nous trouvons Satan.

« Le vrai nom de Satan, disent les Kabbalistes[2], est celui de Yahveh renversé. *Satan n'est pas un Dieu noir*, mais la négation de Dieu[3]. Le diable est la personnification de l'Athéisme ou de l'Idolâtrie... Pour les initiés, Satan n'est pas une Personne, mais une *Force, créée pour le bien*, mais qui peut servir au mal. C'est l'*Instrument de la Liberté ou Libre-Arbitre* (Free will). Les initiés représentent cette force, qui préside à la génération physique, sous la forme mythologique et cornue du Dieu Pan[4].

« De là vient le bouc du Sabbath, frère de l'Ancien Serpent, et le Porte-Lumière ou Phosphore, dont les poëtes ont fait le *faux Lucifer* de la légende ».

C'est la réhabilitation de Satan. Pike prend sa défense contre la Bible, contre Jéhovah, contre le Christ et son Eglise. Lisez Preuss :

« Voilà donc, où nous conduit irrésistiblement l'enseignement maçonnique. Yahveh, Jéhovah sont autant de formes différentes du même nom et Yahveh renversé ou lu kabbalistiquement, c'est-à-dire converti en Satan, est pour Pike et ses initiés une Force qui préside à la génération physique, une force pour le bien, mais dont on peut abuser.

« Transformer Jéhovah en homme était déjà suffisamment sacrilège ; or, voilà désormais qu'il est transformé en Satan »[5].

En niant la personnalité de Satan, de Lucifer, pour en faire une Force présidant à la génération, cette force de Yahveh trouvera

1. Preuss, *lib. cit.*, p. 194-195.
2. Pike, *lib. cit.*, p. 102.
3. Du Dieu des chrétiens.
4. Les cornes, en langage oriental sémitique, symbolisent la puissance.
5. C'est-à-dire contre Dieu, le Dieu des chrétiens.

naturellement sa plus haute incarnation dans l'homme. Jéhovah s'identifiera donc dans l'homme[1] :

« Pourquoi ouvrir à l'ignorance, à la malice, ou à la témérité morale (les Frères pourront sourire à l'idée qu'il y ait là quelque chose d'immoral) le chemin qui conduit directement à rendre à Satan le culte rendu à Jéhovah, car le Jéhovah adoré par la secte est Jéhovah renversé (l'inverse de Jéhovah).

« Il est évident du reste que cette même doctrine du culte de Satan pourrait nettement se déduire de la substitution, en Maçonnerie, de Baal à Jéhovah ; car personne n'ignore l'opposition qui existe dans la Bible entre les deux. Mais on pourrait nous répondre que cette substitution a été réprouvée par les Maçons Américains en général et que Jéhovah a été rétabli comme étant le nom de la Divinité. La révélation du F.·. Pike, faisant de Satan Jéhovah et de Jéhovah Satan, montre que dans la restitution du nom, tous les intérêts de Satan ont été préservés, comme cela a été prouvé par cet autre fait que Baal a toujours été et est encore admis comme explétif de Jéhovah ».

C'est pour arriver à ce degré de « Vraie Lumière », que les vrais Maçons brisent tout ce qui les rattache au passé. Que devient la foi chrétienne, ou même le simple Déisme loyal, dans le cœur d'un homme pour qui Dieu est Satan, et Satan un pouvoir bienfaisant, dénué de personnalité, une Force présidant aux désirs sensuels ?...

A la lumière de ces révélations authentiques, de ce haut enseignement dogmatique, on pourra savoir à quoi s'en tenir sur le déisme de Pike et de la Maçonnerie supérieure en Amérique ainsi que dans l'Empire anglais. On pourra juger de la valeur du déisme ou du théisme de la Maçonnerie américaine et jusqu'à quel point les loges y sont « croyantes » en Dieu, c'est-à-dire dans le Dieu des chrétiens, dans le Jéhovah de la Bible — sans parler de Jésus-Christ, complètement ignoré, du reste, par le Maçonnisme anglo-saxon — sauf pour le blasphémer dans les hautes loges d'après la formule Talmudique : « Ecrasons l'Infâme », vulgarisée par F.·. Arouet, — initié aux mystères de la Maç.·. anglaise, à Londres, en 1726, à l'âge de 32 ans, selon le F.·. Condorcet[2].

1. Preuss, *lib. cit.* p. 170-175. Mackey regrette que la lettre G ait été acceptée comme symbole de Jéhovah. F.·. Mc Clenachan ne l'admet que parce que G. O. D. expriment « les piliers phalliques de la Loge ». Des Juridictions maçonniques aux Etats-Unis et en Angleterre avaient adopté *Yah*, le Dieu Soleil des Syriens ; *On*, le Dieu Soleil des Egyptiens et *Bel* ou *Baal*, le dieu du feu des Chaldéens, comme substituts de Jéhovah (Système maç.·. de Royal Arch). Mais le Grand Chapitre des Etats-Unis, en 1871, maintint Jéhovah, tout en acceptant les autres noms comme explétifs.

2. Condorcet, *Tableau des Progrès de l'esprit humain*.

Nous ne trouvons pas trace de cette initiation dans les éditions que nous avons de cet ouvrage de Condorcet et nous n'avons plus le temps d'en réclamer la référence à notre rédacteur du Canada. Mais Condorcet affirme ailleurs que l'athéisme de Voltaire et son système d'attaque contre l'Eglise et la religion datent de son séjour en Angleterre. La citation suivante suffit pour en faire foi : « Dès ce moment, Voltaire se sentit appelé à détruire les préjugés de toute espèce dont son pays fut l'esclave. Il sentit la possibilité d'y réussir par un mélange heureux d'audace et de souplesse, en sachant tantôt céder aux temps, tantôt en profiter ou les faire naître en se

## Les « Excommunications »

Après cela, quelle valeur peut-on encore attribuer à « l'excommunication » fulminée en 1888 par Pike, au nom du Maçonnisme anglo-saxon contre le Maçonnisme français et celui des pays dits latins ?

Il est à remarquer que l'Enseignement *déiste* de Pike date de 1880-1881, soit sept ans avant « l'excommunication » de 1888. Quand Pike la fulminait, il savait, lui et ses initiés trente-trois fois parfaits, que ce Déisme n'était autre qu'un athéisme plus ou moins masqué, doublé de satanisme à peine dissimulé.

En rayant en 1877, le « Gr.·. A.·. de l'U.·. » de sa « Constitution » le Gr.·. Or.·. de France traduisait ou trahissait, avec imprudence et prématurément, le Déisme maçonnique ésotérique. Voilà ce que Pike et la Maçonnerie Impériale jugèrent téméraire, intempestif, inopportun : *Inde iræ*.

Le « Gr.·. A.·. de l'U.·. aurait dû rester plus longtemps affiché en guise d'appeau, au frontispice du « Temple ». L'heure n'était pas encore venue de « biffer Dieu » — comme disait le F.·. Raoul Rigault, de la Commune de Paris. Il importait fort à la haute Maçonnerie de garder et de recruter encore dans les loges de basse Maçonnerie, les milliers de dupes, de mystifiés, de victimes ou de complices plus ou moins conscients, plus ou moins criminels, au sein desquels, par sélections successives, elle opère le triage des éléments nécessaires à l'accomplissement du « Grand Œuvre », *per fas et nefas*.

## Léon XIII et le Prince de Galles

Tel est le vrai secret des « Excommunications » d'Angleterre et d'Amérique, et c'est le secret de Polichinelle.

Léon XIII, objet des fureurs de Pike ne s'y laissa pas tromper.

Voici, à ce propos, un document révélateur, trop peu connu en France, absolument maçonnique et authentique :

En 1894, du 21 au 24 juillet, il y eut, à Anvers, une « *Conférence maçonnique universelle* » dont j'ai le compte-rendu secret sous les yeux[1].

servant tour à tour, avec adresse, du raisonnement, de la plaisanterie, du charme des vers, ou des effets du théâtre, en rendant enfin la raison assez simple pour devenir populaire, assez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, assez piquante pour être à la mode. Ce grand projet de se rendre, par les seules forces du génie, le bienfaiteur de tout un peuple en l'arrachant à ses erreurs, enflamma l'âme de Voltaire, échauffa son courage. Il jura d'y consacrer sa vie, et il a tenu parole.

« La tragédie de *Brutus* fut le premier fruit de son voyage en Angleterre ». Condorcet, *Vie de Voltaire*, p. 21-22 ; Paris, Brissot, 1822. (N. D. L. R.)

1. Bruxelles, P. Weissenbruck (juif allemand), Imprimeur du Roi, 45, rue du Poinçon, in-12, 92 pp., couverture bleue.

Le 22 juillet, le F.·. TEMPELS, un des chefs de la haute maçonnerie, dite Ecossaise, rapporta ce qui suit [1] :

« Le prince de Galles, Grand-Maître en Angleterre, dans une lettre fort modérée, avait représenté au Pape la convenance de faire une exception pour les Loges anglaises, dans le reproche d'impiété, qu'avec ses anathèmes ordinaires, il avait adressé aux Loges en général.

« Le Saint-Père répondit au Prince de Galles, en ce sens, que *les Loges anglaises, avec leur hypocrite tranquillité, sont plus redoutables à l'Eglise* que la turbulence des FF.·. MM.·. dans d'autres pays ».

La lettre du F.·. Prince de Galles et la minute de la Réponse de Léon XIII sont aux Archives secrètes du Vatican. Si la Revue parvenait à en obtenir copie authentique, cela pourrait permettre d'ouvrir bien des yeux encore sur le Maçonnisme anglo-saxon.

Sans doute la lettre du F.·. Prince de Galles, inspirée par le *Suprême Conseil* d'Angleterre, en communication intime avec ceux de Belgique et de France, etc... était contemporaine de l'Encyclique de 1884.

Fort des « excommunications » fulminées, pour tromper le Prince et l'Angleterre protestante, — par la Gr.·. Loge unie d'Angleterre, — contre le Gr.·. O.·. de France, le F.·. Gr.·. M.·. tendait ainsi, sans le savoir peut-être, un piège à Léon XIII (*Lumen in Cœlo*). On voit par l'aveu du F.·. Tempels, documenté de Londres, que le Pape non seulement n'y tomba point mais qu'il sut, dans sa réponse, formuler une vérité écrasante pour la Maçonnerie impériale, mère, tutrice, propagatrice de la Maçonnerie mondiale, judéocratique, antichrétienne, révolutionnairement athée et anarchique.

### Le F.·. DEQUAIRE-GROBEL

Voulez-vous une autre preuve aussi maçonnique et authentique prouvant le mensonge et l'hypocrisie des « excommunications » anglaises ou américaines, à l'égard du Gr.·. Or.·. de France et des Loges des pays dits latins, — censés mis en interdit pour cause d'Athéisme ?

Ouvrez le compte-rendu du Convent de 1894, vous y trouverez une note sur le rapport du F.·. Dequaire-Grobel touchant les travaux du Conseil de l'Ordre au point de vue des relations extérieures.

1. *Lib. cit.* p. 20-30.

Tout ce qui peut être dit ici, c'est que le rapport du F.·. Dequaire touche à l'organisation internationale de la Maçonnerie[1] avec les Suprêmes Conseils en général, avec les Suprêmes Conseils de *Charleston* (Etats-Unis)[2] et de Lausanne en particulier, avec LA GRANDE LOGE D'ANGLETERRE sur tous les points du Globe,[3] avec le Gr.·. Or.·. d'Italie....., avec les Ateliers et Puissances maçonniques régulières, qui, *sur tous les points du globe*, *combattent parallèlement*, AVEC LE GRAND ORIENT DE FRANCE, pour le succès final de l'Œuvre maçonnique universelle ».

Point de commentaires, n'est-il pas vrai ?[4]

Lors du Congrès eucharistique de Montréal, en 1910, des catholiques éventèrent un projet de complot, contre l'honneur du Clergé, élaboré dans la loge l'*Emancipation*, filiale du G.·. O.·. de France (1896). Ce projet divulgué donna lieu à une enquête municipale où

1. Ce sont les relations du G.·. O.·. de France excommunié.

2. Le Suprême Conseil de Charleston est précisément celui dont Pike, l'excommunicateur, était le Grand-Maître en 1868.

3. Celle qui avait excommunié le G.·. O.·. de France en 1877, 1878, etc...

4. *Compte-rendu du Convent* (Ass.·. gén.·., lundi, 10 septembre, 1894), p. 117-118. Voici l'extrait complet :

*P. 117.* — « Le F.·. *Dequaire* expose, dans un éloquent discours, les travaux du Conseil de l'Ordre au point de vue des relations extérieures. (*Chaleureux applaudissements*).

« Il est décidé, sur la demande même du Rapporteur, lequel a présidé la Commission des relations extérieures pendant l'année maç.·., que ce rapport ne sera pas imprimé à cause des aperçus délicats qu'il renferme sur les relations du G.·. O.·. de France avec diverses Féd.·. de l'univers.

« Les délégués à l'Assemblée générale sont invités à faire verbalement leur rapport à leur At.·. sur cet ensemble de questions.

« Tout ce qui peut être dit ici, c'est que le rapport touche à l'organisation internationale de la F.·.-M.·., à la Conférence d'Anvers, qui n'a pas été et ne pouvait pas être un Congrès maçonnique, aux relations avec les Suprêmes Con (*P. 118*) seils en général, avec les Suprêmes Conseils de Charleston et de Lausanne en particulier, avec la Grande L.·. d'Angleterre sur tous les points du globe, avec le G.·. O.·. d'Italie, avec le très frat.·. G.·. O.·. espagnol et la Grande L.·. Suisse Alpina, avec les diverses M.·. du bassin de la Méditerranée, avec les At.·. et Puissances régulières qui, sur tous les points du globe, combattent, parallèlement avec le G.·. O.·. de France, pour le succès final de l'Œuvre maçonnique universelle.

« Le rapport du F.·. Dequaire-Grobel a donné à l'ensemble des représentants de la Fédération l'impression vraie de la grandeur de l'œuvre à laquelle nos At.·. sont tous associés. Reporté dans les LL.·., il contribuera à faire comprendre aux plus modestes d'entre les ouvriers de l'Œuvre maç.·., combien est utile leur dévouement, qui permet de parler si fermement, si haut, et d'une manière à la fois si maç.·. et si patriotique, en leur nom, dans le concert des Féd.·. maç.·. autonomes du monde.

« Ajoutons que le F.·. Dequaire a déclaré que la plus grosse part du travail de la Commission des relations extérieures avait été conduite par le F.·. Viguier qui, bien que n'appartenant pas au Conseil de l'Ordre pendant l'année écoulée, a assuré, avec sa grande expérience maç.·., le maintien de nos traditions et de notre esprit de suite dans les relations internationales du G.·. O.·. de France. Le F.·. Dequaire déclare que, si l'Assemblée renvoie le F.·. Viguier au Conseil de l'Ordre, il sera fier de reprendre, sous la direction d'un tel maître, ses anciennes fonctions de Secrét.·. de la Commission des relations extérieures.

— « L'Assemblée salue cette déclaration d'une triple et chaleureuse batterie en l'honneur des FF.·. Viguier et Dequaire-Grobel ».

l'on fit défiler un certain nombre de FF.·. de la Loge tout aussi « excommuniée » — pour la parade — par la Grande Loge anglaise et impériale de Québec que l'est le Gr.·. Or.·. de France par la Grande Loge d'Angleterre.

Même, à ce propos, la Gr.·. L.·. de Québec eut soin de faire republier par le *Star* (Montréal) ses diverses « excommunications » depuis 1878 jusqu'en 1896, et renouvelées en 1910; le tout afin de faire croire aux naïfs que FF.·. anglais et FF.·. français n'ont rien de commun entre eux.

Or, parmi les FF.·. interrogés publiquement et qui répondirent sous serment, — il le fallait bien! — figura un F.·. Docteur Laberge qui se vanta d'appartenir, simultanément à la Maçonnerie du Gr.·. O.·. de France (Loge: *Emancipation*, excommuniée), et à la Maçonnerie anglaise impériale excommunicatrice (Chapitre : *Carnarvon*), et à la haute Maçonnerie dite Ecossaise, qui a gardé, elle, son « *Deus meumque Jus* ».

On en prit acte ; et cependant, loin d'avoir jamais été « excommunié », ni avant, ni après, le F.·. Dr Laberge a continué d'appartenir à ces trois formes de la Maçonnerie.

Voilà, ce semble, qui achèvera d'édifier les profanes, sur les « excommunications *ex cathedra masonica* ».

## II

### Le Royal Secret

Le Souverain Grand Commandeur, avant Mackey, du « Suprême Conseil » de la haute et parfaite Maçonnerie, dite « Ecossaise », le « *General Grand High Priest* », signait sa *Reply* à l'Encyclique de Léon XIII, après avoir écrit ce qui suit : « Donnée au Grand Orient de Charleston, le 1er août 1884, de notre Suprême Conseil, la quatre-vingt-quatrième année »[1]. C'est la parodie de la finale de l'Encyclique : « Donnée à Rome, près St Pierre, le 20 avril 1884, de notre Pontificat, la septième année ».

Ceci est rappelé afin de montrer en quelle qualité, dans *Morals and Dogma*, en 1880-1881, Pike terminait, par les paroles suivan-

1. *Bulletin officiel* du Suprême Conseil de Charleston, t. VIII, p. 174-175. — Cette mention de la 84e année du Suprême Conseil confirme les informations remontant à plus de quinze ans et selon lesquelles la haute Maçonnerie, dite *Ecossaise*, aurait été organisée aux Etats-Unis, par les Juifs : Stephen Morin, Moïse Hayes, Francken, Isaac Dacosta, Joseph Myers, Moïse Cohen, le colonel J. Mitchell, les Juifs F. Dalcho, Abraham Alexander, Isaac Auld, Emmanuel de la Motta et surtout Isaac Long, en 1800. Les premières « grandes Constitutions » du Rite que Long appela « *Rite Ecossais, ancien et accepté* » auraient été signées, à Charleston (Caroline du Sud, Etats-Unis) le 31 mai 1801. Au fond, c'est la réorganisation Juive de l'*Illuminisme*.

tes, sa dernière *Instruction* secrète du grade de « *Sublime Prince du Royal Secret* », 32e degré de la perfection la plus « écossaise », lequel, dégagé de tout *embrouillamini* — et Pike y excellait, — consiste dans la déification de l'homme satanisé, dans l'affirmation dogmatique, ésotérique de la divinité de l'homme, substituée à la divinité de Dieu, doctrine empruntée à la Kabbale Juive.

Voici le texte de Pike, concluant les 861 pages de *Morals and Dogma* :

« Telle est, mon Frère, la Vraie Parole du Maître Maçon. Tel est le vrai Royal Secret qui rend possible et, à la fin, rendra réel le Saint-Empire de la vraie Fraternité maçonnique. Gloria Dei est celare verbum — Amen !

« La Gloire de Dieu consiste à cacher la parole. Ainsi soit-il ! »

Les majuscules sont de Pike, mais il n'ose pas traduire, plus clairement, en anglais, ce latin ésotériquement oraculaire.

Deus ! Ecce Deus !

Quel serait l'étrange « Dieu », de la haute Eglise *Ecossaise*, superposée à la basse Eglise maçonnique anglaise[1], et qui met sa gloire à cacher le secret de son Verbe, — alors que le vrai Dieu, celui de la vérité vraie, éternelle, met sa gloire à proférer son Verbe en pleine lumière, la lumière éternelle, au-dessus et à travers les ténèbres ? *Et Lux in tenebris lucet. — Et tenebræ eam non comprehenderunt*[2].

Quel serait ce « Dieu », caché si soigneusement aux « profanes », révélé si secrètement aux seuls *initiés* parfaits, cachés eux-mêmes, dans la nuit de secrets, de mystères quasi impénétrables, au commun des mortels et garantis par des serments multipliés ?

Quel serait ce « Dieu » opposant, avec mille artifices enchevêtrés, sa « Vraie Lumière », contemporaine de la Création, sinon antérieure, à la Lumière de Dieu, du Christ, Verbe de Dieu — illuminant tout homme[3].

Quel est ce « Dieu » qui, dans une contrefaçon intentionnelle se pose en Dieu de Lumière, illuminant non pas tout homme, mais seulement, après une longue série d'initiations progressives, des *initiés* sélectionnés, jugés seuls dignes d'être *illuminés* très mystérieusement, et seuls capables de garder le glorieux royal secret ?

1. Ce nom de « *Rite Ecossais* » aurait été donné, par le Juif Isaac Long, en l'honneur des apostats Templiers Kabbalistes réfugiés en Ecosse. D'après la tradition maçonnique, ils auraient établi le rite ou système secret d'*Heredom*, comprenant 25 degrés de perfection, auxquels Long et ses complices auraient ajouté des grades templiers (ou *Rose-Croix*) et les degrés supérieurs empruntés à l'Illuminisme de Weishaupt.

2. S. Jean, I, 5.

3. S. Jean, I, 9.

Quel est ce « Dieu » qui dit secrètement à l'*initié* : « Votre ex-Dieu est le Dieu trompeur, menteur, imposteur, ennemi de l'Humanité, qu'il n'a pas du reste *créée*. C'est le Dieu oppresseur dont vous, *initié*, vous avez appris à vous libérer définitivement, pour devenir, vous-même, votre Dieu » ?

Le « Dieu » libéré, libérateur, le « Dieu » Kabbaliste, le Jéhovah *renversé* compris au rebours de celui de la Bible et des Chrétiens, voilà le « Dieu » de Pike et du Déisme maçonnique. En toute vérité, de déductions en déductions, c'est l'anti-Dieu, s'identifiant avec l'homme « Jéhovahisé » Kabbalistiquement. C'est l'ante-Christ, s'incarnant, — nouvelle parodie — dans l'homme satanisé contre le vrai Dieu. C'est l'homme, sans Dieu, s'adorant lui-même, comme homme-dieu, pour arriver logiquement, nécessairement, à adorer, en lui-même, Satan, réhabilité si savamment par Pike ; Satan, insurgé contre le Dieu de la vieille Bible et de l'Evangile, contre le Christ adoré depuis plus de dix-neuf cents ans par les Chrétiens, crucifié par les Juifs de la Synagogue, et qui, sur le Golgotha, délivra l'Humanité soumise à l'Empire de Satan.

Allons plus au fond de ce Dieu maçonnique.

C'est le « Dieu » secret du Paganisme, l'auteur séculairement maudit du crime et de la chute originels, le « Dieu » adoré très secrètement, sous des peines terribles, dans les Mystères antiques ; le « Dieu » que Julien l'Apostat allait conjurer, évoquer, prier la nuit, avant de tomber, sur son dernier champ de bataille, en poussant le cri démoniaque : « Tu as vaincu, Galiléen » ! [1].

Le « Dieu » qui jadis, comme le rappelait naguère, un haut initié des Loges françaises, lançait sur les monts de l'Epire, — au moment du sacrifice et du triomphe du Christ — ce cri d'agonie infernale : « Le Grand Pan est mort ! [2] »

1. THÉODORET, *Hist. ecclés.* III, 20 ; *Migne*, P. G. LXXXII, col. 1120. — Cette célèbre imprécation est contestée aujourd'hui par les historiens de Julien l'Apostat ; mais ils reconnaissent qu'elle est bien en situation et qu'elle exprime parfaitement l'état d'âme de l'empereur qui, la nuit, avait vu le Génie de l'Empire en deuil et qui, s'empressant de faire offrir un sacrifice « dépulsoire » pour conjurer les fatalités du destin, reconnut dans une torche lumineuse, traversant le ciel pour se dissiper dans l'air, l'astre de Mars irrité. Les dieux païens l'abandonnaient et, frappé de la flèche du Parthe, il était visible que le Galiléen l'avait vaincu. Cf. Paul ALLARD, *Julien l'Apostat*, III, 271 et 277.

2. Voici le début de ce discours du F.·. Delpech, président du Conseil de l'Ordre, au banquet qui termina le Convent de 1902 :

Mes FF.·.

« On raconte que l'empereur Julien, au cours de la campagne d'Asie, où il devait trouver la fin de sa trop courte existence, s'arrêta, un soir, devant un vieux temple dressé à l'une des divinités de ce paganisme mourant dont les symboles lui étaient si chers. Comme il le considérait avec tristesse, il vit s'approcher, dans l'ombre d'une galerie, un vieillard, prêtre de ce temple. Le poète qui a mis en vers cette histoire dit :

Le « Dieu » qui inspirait, en 1880, un autre initié parfait des Loges françaises, s'écriant, devant une Loge chapitrale — après Voltaire, mais plus « triangulairement » : Nous devons écraser l'Infâme, mais l'Infâme ce n'est « pas le cléricalisme ; l'*Infâme, c'est Dieu*[1] ».

Le « Dieu » enfin qu'invoque l'*Hymne à Satan* du F∴ haut initié G. Carducci ; celui dont les « fidèles » défilèrent en cortège, presque sous les yeux de Léon XIII, à Rome, en 1889, et qui arborèrent un étendard portant, avec l'image du « Dieu », l'inscription : *Evviva Satana il re nostro!*

## Le Serpent

Le « Dieu » de Pike n'a-t-il pas encore des analogies frappantes avec celui qui jadis, en Eden, caché sous la peau du serpent fasci-

« Il cachait sous sa robe une blanche colombe,
« Dernier prêtre du dieu, il apportait encor,
« Sur le dernier autel, la dernière hécatombe.
« Et l'empereur pleura, car son rêve était mort ».

« Son rêve était mort, parce que les dieux de l'ancienne Grèce avaient fait leur temps. Ils étaient vaincus par le nouveau Dieu de Galilée, aimé des femmes contemplatives et mystiques.

« Le triomphe du Galiléen a duré vingt siècles. Il se meurt à son tour. La voix mystérieuse qui, jadis, sur les monts de l'Epire, annonçait la mort de Pan, annonce aujourd'hui la fin du Dieu trompeur qui avait promis une ère de justice et de paix à ceux qui croiraient en lui. L'illusion a duré bien longtemps, il disparaît à son tour, le Dieu menteur ; il s'en va rejoindre dans la poussière des temps les autres divinités de l'Inde, de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, qui virent tant de créatures abusées se prosterner au pied de leurs autels ».

Le F∴ Delpech se faisait ainsi l'oracle du « Grand Pan » satanique dont il avait, parfait initié, dû entendre la voix mystérieuse qui annonçait la résurrection prochaine du Paganisme satanique triomphant du Galiléen. Et le F∴ Delpech ajoutait :

« FF∴ Maçons, il nous plaît de constater que nous ne sommes pas étrangers à cette ruine des faux prophètes. (*Applaudissements*),

« L'Eglise romaine, fondée sur le mythe galiléen, a commencé à déchoir rapidement le jour où s'est constituée l'Association Maçonnique ».

(*Compte rendu du Convent de 1902*, Banquet du samedi 20 septembre, page 381).

Ces aveux sont une preuve irréfutable de nos affirmations.

1. Voici les circonstances dans lesquelles cette parole fut prononcée :

« La Loge « la Clémente Amitié » a donné sa fête solsticiale le 13 mars dernier dans la grande salle des fêtes du Grand Orient. A la fin du banquet, le F∴ Saturnin Morin, Vénérable, a porté en fort bons termes un toast à la République. Il a particulièrement insisté sur les rapports qui existent entre la Maçonnerie et la philosophie du XVIIIe siècle.

« La série des toasts réglementaires s'était achevée paisiblement, lorsque a surgi un incident profondément regrettable qui a gâté la fin de cette fête.

« Oubliant un moment que la Maçonnerie est l'asile de la tolérance et de la liberté de conscience, le Frère de Lanessan prononça un discours d'une violence extrême contre les idées religieuses. S'emparant d'une citation qu'avait faite le Frère Morin, il s'est écrié :

« Oui, nous devons écraser l'infâme ; mais l'infâme, ce n'est pas le cléricalisme, l'infâme, c'est Dieu » !

(*Le Monde Maçonnique*, t. XXI, avril 1880, p. 502).

— Les bons apôtres ! On reproche au F∴ de Lanessan sa violence, mais on avoue qu'il a développé une citation déjà faite par le F∴ Morin et au fond dans le même sens ; car peu importe qu'on entende par l'infâme le Christ, l'Eglise ou le Pape, c'est toujours dire : L'infâme, c'est Dieu ! C'est le vrai Dieu, bien distinct et bien différent du G∴ A∴ D∴ U∴

nateur, improvisé familier confidentiel, attira secrètement, à l'écart d'Adam, la première femme, belle de son innocence, pour parler très secrètement à l'oreille d'Eve curieuse, surprise d'entendre la langue d'Adam parlée par un reptile enchanteur, loin d'Adam, son époux et son tuteur.

Le « Dieu » de Pike ne serait-ce pas celui qui *initiant* Eve d'abord, seule, parce qu'il n'osait pas s'approcher d'Adam qui l'aurait repoussé, démasqué, immédiatement confondu, révéla à la femme le secret de la révolte de l'orgueil et des appétits contre les défenses et les menaces de Dieu?

Le « Dieu » de Pike ne serait-il pas l'étrange « confesseur », intime, de la première mère des hommes, qui, sachant tout, parvint, sous forme d'interrogatoires captieux, à représenter à Eve fascinée, le dieu d'Adam comme un tyran menteur, abusant d'une trop naïve crédulité, afin de maintenir le père et la mère de l'humanité, par la menace et la terreur d'une mort imaginaire, dans les ténèbres de l'obscurantisme; afin de les empêcher d'acquérir, comme l'avait acquise Satan, la « Science du Bien et du Mal » — surtout du Mal, — et de les empêcher enfin de se faire, comme lui Satan, les égaux de Dieu, semblables à Dieu, — « *sicut Dii* »?

Est-ce que cette stratégie graduée du Serpent de l'Eden n'est pas le protocole de la stratégie graduée, trente-trois fois parfaite, Kabbalistiquement déployée par les hauts initiés du Maçonnisme fascinateur, pour séduire, en secret, et sataniser l'homme?

Est-ce que le serpent aux multiples anneaux enroulés autour d'Eve, en présence de l'arbre de la « Science », ne recommence pas, vis-à-vis des fils et des filles d'Eve, le vieux jeu qui lui réussit, il y a quelque six mille ans?

Entreprendre de nouveau, comme il le fit alors, de *refaire* l'humanité, créée originairement à l'image de Dieu, de la *recréer*, si l'on peut ainsi dire, par une pantomime sacrilège, à l'image de l'ante-Christ, le singe de Dieu, le Père du mensonge, le Père de la Mort et de l'Enfer, celui qui fut homicide dès le commencement, ce plan n'est il pas celui du Dieu de Pike, Satan divinisé, dieu satanisé? Ce plan n'est-il pas digne, aujourd'hui comme alors, du génie de la haine inextinguible de l'ange de Lumière, tombé volontairement dans les ténèbres, livré logiquement au blasphème perpétuel, possédé de la Conspiration permanente contre le Dieu d'éternel amour et contre l'Humanité, œuvre d'un amour immortellement divin?

Le Dieu de Pike, du Déisme maçonnique, Kabbaliste, transcendant, occulte, n'est-il pas enfin le *Deus ex machina* de ce complot

incessant, échouant toujours au bout du compte en dépit des apparences, et renouvelé de siècles en siècles, bien que Satan sache, sinon ses *initiés*, que sa conspiration ne détruira jamais ni Dieu, ni son règne, ni le règne du Christ !...

## Le Saint Empire

Avec l'enthousiasme d'un possédé, en extase devant le « royal secret » révélé plus ou moins énigmatiquement, — comme à Endor ou à Delphes, — Pike s'écrie : « Tel est le vrai secret royal qui rend possible, et qui, à la fin, rendra réel le Saint Empire de la vraie Fraternité maçonnique ».

Cette espèce d'Apocalypse est l'antithèse de l'*Adveniat regnum tuum* du Christ.

Quel est ce Saint Empire ?

C'est l'Empire qui, pour un temps, et ce temps sera court — *violenta non durant* — menace de régner sur la Société humaine « incivilisée », déchristianisée, athée et judaïquement satanisée. C'est à cet empire en effet que le Judaïsme travaille partout avec la Maçonnerie, opposant sa fraternité menteuse à la fraternité chrétienne, faisant appel à tous les appétits, à tous les vices, à toutes les colères, à tous les crimes, au nom de la Liberté et de l'Egalité.

Ce règne sera possible un jour, humainement parlant, si le monde civilisé, racheté, évangélisé par le Christ, apostasie Dieu pour aller au Diable. Ce sera, alors, le règne de l'Eglise du Mal, de l'Eglise de la Bête, le règne de la tyrannie la plus effroyablement universelle, dont l'Humanité, pour son châtiment, aura jamais été la victime.

L'armée du crime et du mensonge, séculairement organisée contre le Christianisme par le Judaïsme, l'armée des négations, des blasphèmes suprêmes, cette armée-là, Pike, sur le trépied kabbalistique, a pu la prévoir remportant, sous l'œil de son « Dieu », une victoire temporaire qu'il a crue éternelle. Il a pu, avec les frémissements d'une joie satanique, saluer d'avance ce triomphe, comme il y a cent trente-sept ans un autre *Illuminé*, Weishaupt, saluait secrètement dans la Révolution de 1793 l'explosion de la bombe dont il avait allumé la mèche à distance avec ses complices[1]. Le

1. Ainsi tous les Membres de ces Sociétés (secrètes, *illuminées*) tendant au même but, s'appuyant les uns sur les autres et dont le vœu est une *révolution universelle*, doivent chercher à dominer invisiblement... Cet *Empire*, une fois établi par l'union et la multitude des adeptes, il faut *que la force succède à l'Empire invisible*. Liez les mains à tous ceux qui résistent. Subjuguez, étouffez la méchanceté dans son germe. *Ecrasez tout ce qui reste d'hommes que vous n'aurez pas pu convaincre*... Oui, les princes et les nations disparaîtront de dessus la terre. Oui, il viendra, ce temps où les hommes n'auront plus d'autre loi que le Livre de la Nature

« prophète » de Charleston a lu l'Apocalypse de saint Jean, ce qui lui aura permis de se poser en « *voyant* », dix-huit cent et six ans après le *Voyant de Pathmos*. En effet, le Saint Empire de la Bête — « qui s'élève du milieu de la mer » — (F∴ M∴ *à Londres 1717*) avec les sept péchés capitaux comme autant de têtes, qui portent dix cornes de puissance ; hurlant des *grands mots* et des blasphèmes — *os loquens magna et blasphemias*, — n'est-ce pas l'image frappante de la Maçonnerie ? — N'est-ce pas ce « Saint Empire » décrit, au ch. XIII de l'Apocalypse ?

Saint Jean dit :

— « *Et la Bête ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu,* « *pour blasphémer son nom et son tabernacle et ceux qui habitent* « *dans le ciel.*

— « *Et il lui fut permis de faire la guerre aux Saints* (de la terre) « *et de les vaincre* ; et puissance lui fut donnée sur toute tribu, peu- « ple, langue et nation »[1].

Mais le Voyant de Dieu avait déjà limité la durée du « Saint Empire » en disant :

— « *Et la Bête eut le pouvoir d'agir pendant quarante-deux* « *mois* »[2].

Que représente cette période ? C'est le secret de Dieu.

Les événements écoulés depuis l'apparition de la Maçonnerie, ceux qui se passent et qui se préparent, entrevus par Pie X dans sa première Encyclique ; le développement croissant de l'universelle conspiration, au service de l'Athéisme Judaïque, ce développement, vu l'aveuglement encore presque complet des masses asservies et des chefs d'Etat complices, ou « enchantés » — comme a dit Joseph de Maistre [3], doit nécessairement, fatalement, sauf un miracle, aboutir, dans un temps donné, à une effroyable catastrophe.

Cette Révolution sera l'ouvrage des Sociétés secrètes... Tous les efforts des princes pour empêcher nos projets sont pleinement inutiles. Cette étincelle peut longtemps encore couver sous la cendre *mais le jour de l'Incendie arrivera* ». (1779, *Ecrits Originaux, Passim*).

1. S. JEAN, *Apocalypse*, XIII, 6 et 7.

2. S. JEAN, *Apocalypse*, XIII, 5.

3. *Lettre de J. de Maistre au roi de Piémont*, datée de Saint-Pétersbourg 1811 : « Votre Majesté ne doit pas douter, un seul instant, de l'existence d'une grande et formidable secte qui a juré, depuis longtemps, le renversement de tous les trônes. Et c'est des princes mêmes dont elle se sert, avec une habileté infernale pour les renverser... Je vois... une force cachée qui trompe la souveraineté, et la force de s'égorger de ses propres mains... Le talent de cette secte pour enchanter les Gouvernements est un des plus terribles et des plus extraordinaires phénomènes qu'on ait vus dans le monde ». (*Œuvres complètes*, tome XII, p. 42).

On sait que J. de Maistre, dans sa jeunesse, s'était laissé entraîner dans une des Sociétés secrètes *illuminées* dite de la *Stricte observance*. Il en pénétra le secret et s'en retira à temps.

Aujourd'hui, hélas ! presque partout l'action des Sociétés secrètes est libre, impunie, sans entraves efficaces, qui peut-être déjà seraient trop tardives. Point de mesures préventives contre cette catastrophe.

La logique des choses humaines suit donc son cours, et la logique de Dieu laisse agir celle de l'Ante-Christ. Cela s'est vu, se voit et se verra à toutes les grandes époques, ou mieux à toutes les grandes épreuves de l'histoire : *Dies Iræ*.

Que de fois Dieu a permis aux fléaux déchaînés librement par l'homme dans une guerre déicide de devenir le châtiment des apostasies d'un peuple. Que de fois Dieu a laissé l'homme agir sous la puissance de Satan. Relisez l'histoire du peuple juif et celle du peuple chrétien. Aujourd'hui, la secte veut déchristianiser l'univers catholique et jeter la révolution dans le monde entier. Le « Saint Empire » de Pike avec son Dieu, son Eglise, ses Saints pourra donc avoir son heure, son jour, son année, peut-être davantage. Les horreurs de la fin du XVIII^e^ siècle menacent terriblement le XX^e^ : mais le Christ, vainqueur par sa croix triomphante, depuis près de dix-neuf cents ans, est le Dieu juste qui répète de siècle en siècle à ses Fidèles : « Ayez confiance ! J'ai vaincu Satan et le monde et je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. — *Non prævalebunt* ».

## Un dernier mot

Le chapitre neuvième de Preuss, intitulé : *La Franc-Maçonnerie américaine et le Jéhovah Kabbalistique*, contient d'amples citations de Pike et de quelques autres initiés de marque d'où l'on peut conclure au double sexe du Jéhovah de la Kabbale, c'est-à-dire à l'émancipation de l'humanité entière, devenue incroyante et surtout l'ennemie du vrai Dieu par son initiation maçonnique au Jéhovah ésotérique de l'église triangulaire dont la tour de Babel s'enorgueillit de ses trente-trois étages. Preuss met à nu les insanités de ces faux Titans, qui essaient à nouveau l'escalade du ciel, et sa logique irréfutable confond les sophismes, les mensonges, les blasphèmes de Pike et des Grands pontifes de la Maçonnerie, faisant remonter au judaïsme talmudique et kabbaliste, sinon les origines, du moins l'inspiration, l'organisation primordiale et, avant tout, le but satanique des sociétés secrètes, d'où est née la Franc-Maçonnerie moderne, fort apparentée en plus à la Réforme. Ce qui nous rappelle cet aveu de la lettre de Luther à Tetzel : « Rassurez-vous ; la chose n'a pas commencé par moi : l'enfant a un bien autre père ».

Ces études de Preuss sont une contribution aux recherches des

Copin-Albancelli, des Louis Dasté sur toutes les filiations hérétiques et judéo-kabbalistes, plus ou moins directes, que la Franc-Maçonnerie triomphante rejette bruyamment, avec des airs scientifiques, comme toutes les insinuations persistantes au sujet de son pouvoir occulte. La gueuse devenue riche et titrée renie sa famille. Nous suivons en Amérique ces travaux qui ont déjà apporté de sérieux éclaircissements dans la question maçonnique européenne, et nous tenons à affirmer que la Maçonnerie anglo-saxonne est bien de même race; sous des dehors plus hypocrites, elle n'est ni moins athée, ni moins talmudique, ni moins satanique, et ceux qui la tiennent pour inoffensive et ne veulent écouter ni les avertissements de la Papauté, ni les leçons de l'expérience, ceux-là, individus ou peuples, en seront les victimes.

L. HACAULT,

*Bruxelles* (Manitoba).

---

# OBSERVATIONS SUR LA FILIATION DES SECTES

Le caractère propre d'une société secrète est « le Mystère ».

Sa nécessité première est de se cacher, de cacher sa doctrine, sa discipline, son but, ses moyens, ses affinités, sa filiation.

Il est donc bien évident que sa constitution et son action sur les peuples ne peuvent laisser aucune de ces traces authentiques, aucun de ces documents enregistrés ou notariés, qui servent de preuves, d'ordinaire, aux actes de la vie civile, privée ou sociale. Les titres, car il en existe malgré tout, qui témoignent de l'existence d'une société secrète, sont des titres secrets, comme la société dont ils émanent, c'est-à-dire écrits en langage occulte ou figuré par des hiéroglyphes indéchiffrables, auxquels les profanes ne comprennent rien, les adeptes pas grand'chose et que, seuls, les initiés savent interpréter dans leur véritable sens, parce que seuls, ils connaissent la clef du « langage adopté et imposé ».

Bien plus, les sociétés secrètes ne se contentent pas de supprimer tout acte constitutif ou administratif compromettant et de ne se manifester que par d'incompréhensibles documents, elles accumulent voiles sur voiles et fourvoient l'opinion avec de prétendues révélations jetées en pâture à la curiosité par de soi-disant transfuges qui ne sont que des compères, chargés de compliquer le tissu du voile qui couvre les grands secrets.

Comment, en présence de pareilles nécessités, inhérentes à toutes les sociétés secrètes, pourrait-on songer à établir par « des preuves historiques » les origines véritables, les agissements et le but des sectes ? C'est d'autant plus impossible que le plus souvent la transmission personnelle et professionnelle n'existe pas, parce qu'elle n'est pas le procédé employé par les initiateurs, et que lorsqu'elle existe, elle est impossible à démontrer avec certitude.

Aussi les procédés habituels de la critique historique sont-ils tout à fait impuissants à établir la filiation des sectes, et les méthodes ordinaires de l'analyse sont-elles incapables de permettre le déchiffrement du symbolisme des enseignements initiatiques.

L'occultisme serait, du reste, bien peu redoutable, si son secret était à la merci du premier bavard venu, et si, formulé dans tous les grimoires en termes catégoriques, il était accessible à tous les lecteurs attentifs.

Les grands secrets ne se formulent jamais. Ils sont toujours dissimulés derrière les symboles de toute sorte, dont l'entassement est parfois si prodigieux, dans une invraisemblable accumulation de voiles, un tel amas d'énigmes, que l'initié lui-même finit par en perdre la clef, et que le profane déconcerté, se décourage devant d'aussi nombreuses difficultés : pénurie de documents authentiques, ésotérisme du langage adopté, obscurité ou fausseté des commentaires fournis et des révélations faites....

Mais il n'y aurait pas d'occultisme sans tous ces mystères et les sectes ne seraient pas des sociétés secrètes si elles étalaient au grand jour l'arcane de leur absolu.

Cependant, ce que les hommes ont voilé, les hommes doivent pouvoir le dévoiler ; et si, réellement, comme beaucoup le pensent, le juif est le révélateur des Sociétés secrètes, dans ce monde où révélé veut dire *revoiler*, on doit pouvoir le découvrir et le mettre à nu en arrachant les voiles de ses initiations et de ses révélations.

La plupart de ceux qui ont, de bonne foi, cherché le secret des sociétés secrètes, se sont adressés à des documents trompeurs, publiés pour les profanes, pièces à double sens, écrites dans un style symbolique et rédigées non pas pour déclarer des secrets, mais pour uniformiser les procédés et les résultats des suggestions occultes dans les Loges et parmi les profanes.

Pour découvrir les secrets il faut, sans doute, procéder tout autrement.

Pour démasquer l'occultisme, il faut écrire en langage catégorique les fantasmagories occultes, il faut rompre les sceaux des documents vraiment initiatiques et saisir la clef d'un langage conventionnel, fait de métaphores, d'allégories, d'énigmes, d'analogies, de symboles, de poses, gestes, marches et signes de toute sorte.

Ces documents vraiment initiatiques sont les rares écrits des vrais initiateurs, convaincus et autorisés : traités complets et méthodiques, manuels, publications éparses, figures, formules, mots de passe, symagrées, cérémonies des rites officiels.

Ce n'est qu'en déchirant les voiles de ces multiples initiations qu'on peut étaler à nu, l'enseignement d'une secte, son objet, sa doctrine, son dieu, son histoire, sa propagande, son but, son secret traditionnel.

En comparant entre elles les sectes innombrables, on peut les identifier les unes avec les autres, puis avec le judaïsme cabalis-

tique ou le paganisme antique et contemporain, et confondre toutes ces aberrations doctrinales ou disciplinaires dans un même « lieu » social sous le nom général d'occultisme.

Il est certain que, mis en face de l'objet unique proposé aux adorations des innombrables sectes, du but poursuivi par la coalition des sociétés secrètes, le profane et l'adepte dupe pourraient adopter librement, ou répudier en connaissance de cause, un secret qui n'en serait plus un puisqu'il serait dévoilé.

Les méthodes ne manquent pas mais ne sont guère connues ou pratiquées, pour mener à bonne fin un pareil travail d'analyse, pour préciser le sens catégorique de l'ésotérisme universel, pour comparer les sectes entre elles et définir nettement et clairement l'occultisme.

Le premier exemple venu peut permettre d'indiquer quelques procédés utiles et quelques résultats intéressants dans cette voie quelque peu nouvelle mais de plus en plus nécessaire de la *« démasquation »* de l'occultisme.

Et ce serait un grand service à rendre, aussi bien aux initiés aveuglés qu'aux adeptes trompés et aux profanes exploités, que de leur faire toucher du doigt l'inhumanité, l'ignominie et l'erreur des théories auxquelles ils adhèrent ou qu'ils subissent.

*
* *

A notre époque, la société secrète type est la franc-maçonnerie, alchimie et gnose de nos jours, sur laquelle, d'ailleurs, on ne sait pas grand'chose, mais qui se présente comme la plus apparemment influente, la plus populaire, si l'on peut ainsi parler, et en tout cas la plus répandue.

Les profanes sentent, plutôt qu'ils ne savent, que juifs et maçons sont frères comparses, liés dans une même action fort peu connue et vers un but ignoré par une solidarité et une subordination assez mal définies. Les adeptes répudient une filiation, ou une affiliation quelconque avec le judaïsme, et la plupart de fort bonne foi.

Quant à fournir des preuves, non des arguments *a priori* attaquables par d'autres raisonnements, mais des faits accessibles à tous et que chacun peut contrôler en son for intérieur, devant son propre tribunal ; quant à démontrer l'identité essentielle des doctrines et des disciplines juives et maçonniques et l'origine judaïque de la secte, cela paraît si difficile que ceux qui s'y sont essayés, avec la meilleure bonne volonté, ne semblent guère avoir réussi.

Cependant il semble bien qu'on puisse le faire sans avoir prêté le serment du secret et de l'obéissance, sans avoir assisté aux tenues

mystérieuses des Loges. Il faut se méfier des transfuges, même faisant des révélations : *timeo danaos...* car on peut pénétrer sans cela, au cœur même de la secte avec, par exemple, les mots de passe et les mots sacrés, imposés aux différents grades.

Ces mots sont présentés par certains écrivains, soi-disant antimaçonniques, comme ayant une telle importance que leur suppression ou leur changement causeraient la ruine du Temple. Il n'en est rien ; mais ils font tout de même partie intégrante de la Franc-Maçonnerie et constituent un des procédés initiatiques les plus secrets et en même temps les plus complets.

Révélés par les nombreux auteurs de « *la Franc-Maçonnerie démasquée* » ces mots, qui varient quelque peu suivant les auteurs et les rites, mais de variations légères et ne modifiant ni leur nombre ni leur articulation, sont :

Dans le rite français...... pour le grade d'*Apprenti* : TUBALKAIN, JAKIN.
pour le grade de *Compagnon* : SCHIBBOLETH, BOOZ.
pour le grade de *Maître* : GIBLIM, MACBENAC.

Dans le rite écossais...... pour le grade d'*Apprenti* : BOOZ.
pour le grade de *Compagnon* : SCHIBBOLETH, JAKIN.
pour le grade de *Maître* : TUBALKAIN, MOABON.
pour le grade d'*Elu* : ABIBAL, NEKAM.
pour le grade de *Grand Ecossais* : ELANNAH-BERITH, NEDER, SCHLEMOUCK.
pour le grade de *Chevalier d'Orient* : JUDA, BENJAMIN, SCHEMHAPHORAS, JAABVOROU, HAMMAÏM.
pour le grade de *Rose-Croix* : INRI, EMMANUEL, ZOROBABEL, ARRAPHODON.

Dans les Loges de femmes.. pour le grade d'*Apprentie* : EVA.
pour le grade de *Compagnonne* : LAMMA SABACHTANI.
pour le grade de *Maîtresse* : BABEL, JAVOTH, HAIR.
pour le grade de *Maîtresse parfaite* : EMENETH, HURCANA, BETH-ABARA, AHITOUB.

pour le grade d'*Elue* : HALUA-BETH.
pour le grade d'*Ecossaise* : CHARRI. CHARMI. VAGAO.
pour le grade de *Sublime Ecossaise* : ARARAT.
pour le grade de *Chevalière de la Colombe* : ARARAT, GODMELECK.

Pour tous les profanes et pour le plus grand nombre des adeptes, ces mots de passe et ceux de tous les autres grades et de tous les autres rites ne sont que des noms propres, tirés de la Bible, n'ayant d'autre sens que celui de la désignation de personnages ou de bourgades bibliques, et d'autre valeur que celle d'un signe vulgaire de reconnaissance.

Quelques manuels réfèrent ces noms, ou la plupart d'entre eux, aux passages de la Bible qui les contiennent et le voile est jeté sur le sens de ces mots, tous pris, dès lors, pour des noms propres ; et sur le secret qu'ils dissimulent en le manifestant.

Ces noms sont des noms bibliques et doivent donc être écrits en caractères hébraïques, comme ils le sont dans le texte hébreu : leur transcription latine n'étant adoptée que pour en fixer la prononciation. Mais ces noms ne sont qu'un arrangement de lettres, capables de fournir des mots d'une tout autre nature, et partant d'un tout autre sens, par une simple modification de division syllabaire.

Ce même arrangement de lettres qui forme les noms propres des mots initiatiques se retrouve dans quantité de documents maçonniques avec la même suite de caractères, mais sans aucune division de ces lettres en syllabes et en mots séparés.

Sur les sceaux de la pierre cubique, on trouve ces lettres entremêlées, sur chaque sceau, comme dans ces devinettes où l'on doit reconstituer un mot inconnu sur la donnée de ses lettres embrouillées.

Sur la pierre cubique elle-même, elles sont inscrites dans la même suite, alignées en une série ininterrompue de caractères disposés suivant un ordre régulier, mais qui ne se laisse pas découvrir tout de suite.

Celui qui a su déchiffrer les mots fournis par les lettres des sceaux maçonniques ou de la pierre cubique et qui a su reconstituer les mots de passe, en découvrant l'ordre suivant lequel il faut lire, croit bien avoir soulevé le voile et compris le secret, en retrouvant l'impression phonétique connue de lui, de ces mots initiatiques.

Il n'en est rien, car cet alignement de lettres, sans division en mots, est précisément le voile qui couvre l'enseignement et ces

noms propres, habilement choisis, dissimulent sous les mêmes consonnances, mais avec d'autres divisions syllabaires, un texte fort précis et un enseignement que, seuls, peuvent soupçonner et découvrir, derrière les apparences des noms propres, ceux qui connaissent l'hébreu. Seuls, en effet, ceux-là peuvent distinguer dans ces noms la phonétique très nette de mots forts différents.

C'est le vulgaire calembour, mais c'est un procédé didactique fort employé en occultisme. Evidemment arbitraire, il est cependant pratiquement astreint à des règles conventionnelles tout à fait conformes aux déconcertantes méthodes de la Cabale ou de l'initiation judaïque.

Lues dans les cases de la pierre cubique dans l'ordre nécessité par la réalisation des mots de passe des différents grades, ces lettres donnent la suite :

TUBALKAINJAKINSCHIBBOLETHBOOZGIBLIMMACBENACMOABONABIBAL
CNEKAMELANNAHBERITHEDERSCHLEMOUTHSCHEMAPHORASJUDABEN
JAMINJAABVOROUHAMAIMINRIEMMANUELZOROBABELRAPHODONEVAL
AMMASABACHTANIBELBABABELHAVOTYAIRAMENETHURCANANIBOLBET
HABARAAHITUBALZABETHARARATCHABRICHARMIVAGAOHARGODMELEK

Simples sonorités, dans lesquelles on est naturellement amené, en retrouvant les articulations des mots de passe, à établir la division syllabaire qui donne les mots de passe : TUBALCAIN — JAKIN — SCHIBBOLETH — BOOZ — MOABON — ABIBAL — sans même seulement soupçonner qu'il est une autre division et une autre lecture possible, un autre sens caché.

L'hébraïsant informé lira tout autrement : TUBAL-CAIN-JA-KIN SCHIBBOLETH-BOOZ...MO-AB-ON... AB-IBAL, série de mots qu'il est inutile de reproduire dans un article qui n'est pas une démonstration linguistique, mais un simple exposé d'une méthode initiatique employée dans la franc-maçonnerie par les juifs.

Cette suite de mots n'est plus une série informe de noms propres. Elle est un texte suivi formé par les mêmes syllabes autrement séparées de ces noms propres, sélectionnés en vue de fournir ce curieux résultat, dans le but de jeter un voile épais, et considéré comme impénétrable, sur l'enseignement secret.

En français, ce texte suivi peut se traduire :

O lance, tu distilleras,
Yod, base universelle, tu couleras abondamment avec gloire.
Le juste obtiendra vengeance et fera miséricorde, dans l'alliance et
[dans la paix, aux adeptes du « non imposé ».
Eau (père), de l'énergie. La paternité triomphera.
Yod est mon flambeau, Dieu avec nous.
Féconde la porte, distille la volupté,
Vie, pourquoi m'as-tu abandonnée ?

La vie resplendira.
La fosse a conçu, la maison a créé, mon bon frère.
La maison est en joie. La fosse a conçu, mon aide, mon charme et ma gloire.
Yod est roi.

Ce n'est sans doute pas d'une clarté académique, mais cette traduction n'en a pas moins un sens, qui met nettement en face d'idées juives, exprimées par des mots hébreux, sens et mots que dissimulent un imbroglio de lettres disposées de manière à faire croire à des noms propres.

Mais, même traduit, ce texte est aussi un voile dont les adeptes doivent encore soulever les plis pour découvrir le mystère, inaccessible à tous ceux qui n'ont pas su retrouver la « parole perdue » et la doctrine qu'elle expose.

Pour traduire ce texte en style catégorique et soulever ce voile nouveau qui couvre l'arcane, il faudrait, en face des données connues de l'exégèse occulte, établir ce que signifie ce symbolisme conventionnel et ce que sont : la lance, yod, les profanes, les justes, l'eau, la fosse, la porte, la maison; en quoi consistent : la distillation de la lance, le glorieux écoulement de yod, le triomphe de la paternité, la joie de la maison....

Mais là ne saurait être l'objet de notes qui n'ont d'autre but que de faire connaître les voiles successifs sous lesquels se dissimulent certains coins secrets de l'initiation, non pour en découvrir l'arcane, mais pour simplement laisser entrevoir le juif caché derrière les voiles accumulés et, là, seul dispensateur de la science occulte, seul révélateur des grands mystères, seul détenteur de la clef jalousement gardée.

Que conclure en effet de ce que les mots de passe, en usage dans la franc-maçonnerie, sont des mots hébreux habilement truqués sous les apparences trompeuses de noms propres bibliques et cachant, sous le voile d'un texte hébraïque, un enseignement judaïque ?

*
* *

On dit, dans les manuels, que les grands élus écossais doivent prêter serment et jurer obéissance à la secte sur un autel formé par la pierre cubique revêtue des inscriptions : Tubalcain, Jakin, Schibboleth....

Savent-ils ces malheureux, esclaves imbéciles d'une doctrine qu'ils ignorent et d'une discipline qu'ils subissent, à quel dieu ils prêtent serment, à quelle servitude ils jurent obéissance ?

Seuls le savent les grands initiés, complices du triomphe de la paternité et du yod cabalistiques.

Les autres, le plus grand nombre, l'immense majorité sont dupes des fantasmagories occultes et des leurres de l'initiation.

Mais des preuves du genre de celle qu'indique cette note sont peut-être de nature à éclairer les aveugles sur l'origine et l'essence de la secte à laquelle ils appartiennent, et à amener les égarés à rechercher leurs voies non plus dans les ténèbres de la fosse maçonnique, mais au grand jour de la vérité clairement exposée; de nature aussi à orienter les travaux de ceux qui veulent connaître les secrets de l'initiation et à diriger les efforts de ceux qui sont décidés à combattre l'occultisme.

Dans un tout autre monde, avec une tout autre adaption ethnographique de la Cabale, sous une forme bien différente et suivie de conséquences bien instructives, on retrouve formulée la même doctrine.

« Nous t'avons donné le *Kauler*, dit, entre autres, le *Coran*, le livre des initiés de la sublime porte, adresse ta prière au Seigneur, immole lui des victimes.

« Celui qui te hait, périra sans postérité.... *Sourate* VIII).

« Malheur à ceux qui ne croient pas....

« C'est nous qui hériterons de la Terre et de tout ce qui existe en elle..... ». (*Sourate* XIX).

Le *Kauler* du *Coran* est le *Yod* des hébreux.

La prière au seigneur du musulman est identique à la distillation de la lance et au glorieux écoulement du yod cabalistique.

Les profanes qui, suivant Israël, doivent périr et être esclaves, sont les infidèles que l'Islam voue au malheur et aux dépens desquels le croyant compte occuper la terre.

La sublime porte des sultans est la même que la fosse et la maison des maçons.

Formulations différentes d'une même doctrine secrète, initiation apparemment distincte par un symbolisme tout autre, mais systèmes semblables, confondus dans le même « lieu » de l'enseignement judaïque.

C'est toujours et partout le judaïsme dissimulé derrière les voiles réitérés de l'initiation ésotérique quelconque, comme derrière les mots de passe des grades maçonniques.

Pour étaler devant tous le ridicule et l'ignominie de l'occultisme judéo-maçonnique, il suffit de le « dévêtir » pour le plus grand ahurissement, la plus grande confusion et le plus grand effroi des mystificateurs, persuadés d'avoir tissé d'une trame inextricable les voiles qui couvrent leurs hontes et d'avoir ainsi à jamais interdit au profane de les mettre à nu.

Ar. MILOUS.

# POURQUOI
# LA FRANC-MAÇONNERIE
## EST-ELLE AU-DESSUS DES LOIS ?

---

## LA QUESTION DE SA DISSOLUTION
### posée en 1795

---

N'est-il pas stupéfiant que cette simple question n'ait jamais été posée avec précision devant les Chambres françaises : Pourquoi la Franc-Maçonnerie est-elle au-dessus des lois? Comment peut-elle rester en dehors du droit commun ?

A la vérité, M. Prache, a fait de louables efforts, à la tribune de la Chambre pour montrer le caractère occulte et souligner l'illégalité de l'existence de cette Association ; mais jamais la représentation nationale n'a été mise en demeure d'avoir à se prononcer sur le maintien ou l'abolition de l'étrange privilège dont elle bénéficie.

Cette anomalie est si flagrante que les Loges elles-mêmes s'en sont préoccupées.

Depuis la promulgation de la nouvelle loi sur les Associations, surtout, les Ateliers Maçonniques ont maintes fois délibéré sur l'opportunité de se soumettre aux déclarations prescrites, de satisfaire à la loi trop visiblement foulée aux pieds. Ces débats n'ont jamais eu de sanctions : les FF.·. ont estimé que mieux valait continuer à bénéficier des avantages de l'association sans satisfaire aux obligations légales, puisque le gouvernement restait dans une inaction complice et le législateur fermait les yeux. Il n'y a pas de raisons pour que cette situation cesse, au moins tant que la Cham-

bre comptera environ 250 députés francs-maçons, tant que les ministères seront composés, au moins pour moitié, d'enfants de la Veuve.

La question de la dissolution de la Maçonnerie n'est pourtant pas nouvelle, et il est intéressant de noter qu'elle se posait à l'esprit de *purs* au lendemain de la Terreur : nous allons publier un document qui l'atteste.

Je dis « un document », quoiqu'il ne s'agisse que d'un extrait d'un journal du temps, parce qu'on en chercherait vainement la trace dans les bibliothèques.

Je le tiens d'un de nos amis dont le bisaïeul, arrêté, fut réclamé par une délégation de ses anciens vassaux. Comme on répondait de son civisme, les portes des prisons de Toulouse purent s'ouvrir pour lui, et il put réintégrer sa demeure.

Il était abonné à des journaux dont le prix s'harmonisait mieux avec la modicité de ses ressources que les opinions avec ses idées, et cette circonstance lui valut une collection très intéressante pour la région.

L'extrait que nous publions peut être considéré comme inédit, car, comme par hasard, le volume où il figure manque à la bibliothèque de Toulouse.

Nous respecterons, naturellement, le style et l'orthographe du citoyen Donnès, auteur de cette lettre datée du 8 vendémiaire, an III, c'est-à-dire du 30 septembre 1795, quatre jours avant la victoire remportée par le général Bonaparte sur les sections insurgées contre la Convention :

**Journal Révolutionnaire de Toulouse, ou le Surveillant du Midi.**

N° CIV. — 8 VENDÉMIAIRE AN III, P. 415.

---

*Toulouse, le 1e vendémiaire, an III de la R. F.*

Lettre du citoyen Donnès, membre de la société populaire, qui dénonce les associations maçonniques et réclame leur destruction à la Société populaire de Toulouse.

---

Frères et amis, — Esclave, comme vous, des principes républicains, je viens vous soumettre mon opinion sur un objet qui m'a paru de la plus grande importance et j'invite la Société populaire de la soumettre à la discussion, afin que, mûrie dans votre sagesse, le délibéré, qui en sera le fruit soit digne de vos principes.

La Convention nationale a consacré un principe dans la constitution française, sanctionné par le peuple souverain, que toutes les corporations quelconques seroient détruites et qu'il n'y auroit désormais que les sociétés populaires. Pourquoi donc, au mépris de la loi, laisse-t-on subsister les corporations des Francs-Maçons, dont le Grand Orient était le duc d'Orléans,

un des plus grands scélérats qui aient jamais existé et qui n'espéroit peut-être monter sur le trône qu'à l'appui des Francs-Maçons anglois, nos ennemis jurés, et d'une partie de ceux de la république ?

Cette société qui ne travaille que dans l'ombre du mystère peut devenir, dans un temps de révolution, un point de ralliement pour les malveillans, en intriguant auprès des autorités, pour soustraire les coupables à leur juste châtiment et pour la distribution des places, qui ne doivent être confiées qu'à des mains pures et dignes de les administrer.

Personne n'ignore que presque toute la noblesse, une grande partie du clergé et la majeure partie des reclus, aujourd'hui reconnus suspects, étoient jadis étroitement liés à cette classe d'hommes, de qui le peuple n'a jamais retiré aucun avantage.

S'il était jamais possible que notre république éprouvât encore quelque revers combiné par quelque nouvelle trahison, ces trois classes d'ennemis jurés ne manqueraient pas de faire mouvoir le ressort de la maçonnerie, comme leur unique ressource, puisqu'elle a des ramifications si étendues, pour se faire des créatures et porter les coups les plus funestes à notre liberté.

La fraternité et l'égalité, dit-on, règne parmi eux : nous ne parlons jamais d'état ni de religion, disent-ils ; mais les banquets fréquens et dispendieux qu'ils font à des époques fixées par leurs réglemens, n'insultent-ils pas à la misère publique, ainsi que ceux qui se sont faits à Paris, à cent écus par tête ? Ne contribuent-ils pas, par ce moyen de débauche superflue, à priver la classe indigente des Sans-Culottes du pain nécessaire ? A peine ces derniers peuvent-ils trouver une chandelle pour s'éclairer, tandis qu'il y a des membres de cette société qui ont en ce moment dix livres de bougie, provenant des réceptions de leurs confrères et qu'un autre a déclaré avant-hier qu'il en attendait cinq caisses pour l'usage des réceptions de leur loge.

Société populaire, il est temps de faire cesser de pareils abus. Cinq ans de révolution nous ont mis à portée de les connaître. Si cette société a fait quelque bien pour la chose publique, qu'elle se montre en présence du peuple et ne craigne point la lunette de Marat. Il est temps que le peuple connoisse ses amis et ses intérêts. Si, au contraire, ils ne cherchent qu'à induire et abuser des crédules, dans le préambule de leurs réceptions, par des dépenses extraordinaires, abusives et onéreuses à la chose publique et à leurs familles, alors je demande, d'après la loi, que ces sociétés soient dissoutes, ainsi que l'ont été celles de la noblesse, du clergé, de la monacaille ; et la république sera sauvée. — Salut et fraternité.

DONNÉS, membre de la société.

Constatons tout d'abord que cette requête n'eut pas de réponse, qu'au moins cette réponse ne fut pas publiée par le journal, ce qui constitue une exception curieuse, on en acquiert la preuve en feuilletant la collection.

Les FF.·. bénéficiaient déjà de la scrupuleuse observation de la loi du silence.

Il ne faut pas trop en vouloir au signataire de la requête d'avoir ignoré les origines maçonniques de la Révolution : quel est le contemporain qui les a nettement discernées ? Il ne faut pas l'accuser de naïveté : telles de ses observations fourniraient, aujourd'hui en-

core, les éléments essentiels d'un réquisitoire véridique et sincère contre la Franc-Maçonnerie.

« Pourquoi donc, au mépris de la loi, laisse-t-on subsister la Franc-Maçonnerie ? »

N'en sommes-nous pas encore à poser la même question ?

Peut-être l'anomalie était-elle plus flagrante en un temps où les monnaies portaient en exergue : « Règne de la loi ». Mais les nôtres, depuis qu'elles ont été laïcisées, attestent également la souveraineté des lois humaines.

« Cette société pourrait intriguer pour soustraire des coupables à leur juste châtiment, et pour la distribution de places ».

Comme c'est actuel ! nous avons précisément montré, dans une précédente étude, comment la Franc-Maçonnerie faussait l'action de la Justice, et quant à la distribution des places, il suffit de constater la ruée des fonctionnaires et des politiciens de profession dans les Loges.

« Nous ne parlons jamais d'Etat ni de religion, disent-ils. »

Aujourd'hui encore, tout plaidoyer maçonnique s'appuie sur cette audacieuse affirmation : « Nous ne faisons pas de politique. »

Or, la politique, au sens le plus détestable du mot, est l'unique préoccupation de la Maçonnerie : un coup d'œil jeté sur l'ordre du jour des travaux des Loges en fournit la preuve.

Nous ferons quelque jour cette démonstration.

Quant à l'argument tiré de l'affiliation ancienne de ceux qui sont devenus des reclus ou des suspects, il ne vaut ni sous la plume de notre auteur ni sous celle de certains écrivains antimaçonniques de notre temps. A la vérité, un certain nombre de gentilshommes entrèrent dans les Loges, obéissant à une mode, un engouement, un snobisme : ceux-là purent être des affiliés, ils ne furent jamais des initiés au sens littéral du mot. S'il y eut des prêtres, on put les compter au jour de la proclamation de la Constitution civile du clergé.

Le citoyen Donnès a bien vu le danger de l'internationalisme maçonnique, puisqu'il envisage l'éventualité de l'avènement du duc d'Orléans par l'action concordante des Francs-Maçons de France et d'Angleterre : ce qu'il n'a pas vu, ce qu'il ne pouvait pas voir, c'est que l'étranger était au cœur même de la Révolution, qu'il lui fournissait des hommes d'Etat et des directions par Genève quand il ne faisait pas son jeu par Brunswick.

On peut emprunter au requérant la conclusion de tout débat, de toute dissertation sur la Franc-Maçonnerie : « Si cette société a fait quelque bien pour la chose publique, qu'elle se montre en présence du peuple et ne craigne point la lunette de Marat », autrement dit, qu'elle agisse au grand jour.

ALBERT MONNIOT.

# SOMMAIRES & ANALYSES

## I.

Otto HEINICHEN. *Die Grundgedanken der Freimaurerei im Lichte der Philosophie* (Les concepts fondamentaux de la Franc-Maçonnerie à la lumière de la philosophie). Berlin, 1912.

Ce livre, ou plutôt cette brochure, de 83 pages in-8° est une apologie de la franc-maçonnerie. L'auteur ne voit que bénéfice dans l'application des idées et tendances maçonniques. Il fait l'œuvre néfaste, ou sans doute il n'en a pas conscience, car sa sincérité ne paraît pas devoir être mise en suspicion.

« La franc-maçonnerie n'est pas une science, mais un art. Son devoir suprême est de faire l'éducation de ses adeptes en vue de l'humanité ; son concept fondamental est la liberté de conscience ; ce qu'elle exige en premier lieu, c'est la volonté d'être bon. » Telles sont les paroles liminaires du livre qui nous occupe. Elles suffisent à en montrer l'esprit.

La franc-maçonnerie a deux sœurs : la religion et la philosophie. Avec celle-ci, elle a de commun la liberté de conscience ; de celle-là, elle diffère en ce qu'elle rejette tout dogme. Le caractère essentiel de la franc-maçonnerie, c'est, en effet, d'être adogmatique. Pourtant, et c'est ici qu'elle prend l'aspect d'une religion, elle fait usage de symboles.

C'est que par la symbolique elle parvient à exprimer et à faire comprendre ce que son caractère adogmatique lui interdit de représenter aux intelligences. La symbolique maçonnique est une véritable œuvre d'art, par laquelle l'entendement, la volonté, le sentiment prennent en quelque sorte une forme objective et concrète. Par exemple, la pierre brute, non taillée, est le signe de l'imperfection. La pierre façonnée, au contraire, celle qui revêt une figure géométrique, représente l'élément utile de la société, l'homme développé

et conscient, apte à jouer un rôle au sein de l'humanité tout entière.

Par l'usage qu'elle fait des symboles, la franc-maçonnerie est précisément un art plutôt qu'une science. Il en résulte qu'elle s'adresse à tous les hommes et que tous les hommes peuvent venir à elle, alors que la plupart d'entre eux restent éloignés de la science. Mais, comme la science, elle a pour but la recherche du vrai, la rectitude de la pensée, la conformité du jugement avec la réalité.

Plus encore qu'avec la science, elle est en rapports étroits avec l'éthique, avec la morale. Comme celle-ci, elle cherche surtout à répondre à la question : Que dois-je faire ? Conscience et liberté sont les concepts fondamentaux de la morale comme aussi de la franc-maçonnerie.

Qu'est-ce donc que la conscience ? L'utilitarisme, l'évolutionisme la nient. La franc-maçonnerie, avec l'éthique, l'accepte, sans pouvoir l'expliquer en dernière analyse.

De même la liberté morale se présente sous l'aspect d'un postulat. Il faut l'entendre dans le sens indéterminé du terme, le seul sens d'ailleurs qui puisse être en conformité avec la symbolique maçonnique.

Acceptons donc ces deux postulats, presque ces deux dogmes : la conscience et la liberté morale. L'un est le directeur, l'autre le principe de l'action. Et quel est le but de l'action ? Rien d'autre que la personnalité morale. Le franc-maçonnerie fait l'éducation de ses adeptes dans cette unique direction : les transformer en des personnalités morales. Ainsi peut-elle être considérée à la fois comme une éthique individuelle et comme une éthique sociale.

Au point de vue individuel, elle enseigne et recommande la connaissance de soi-même, la force de caractère, l'élévation et l'ennoblissement de l'âme. Au point de vue social, elle préconise la justice et l'amour. La pratique de toutes ces vertus assure et réalise la dignité humaine. Aussi peut-on dire que la franc-maçonnerie façonne de belles âmes. Elle rejette l'égoïsme et le remplace par la sympathie. De la sorte, elle trouve le bien dans tout l'univers, et par là se dessine et s'affirme son caractère cosmopolite, universaliste. Le franc-maçon est par excellence le citoyen du monde ; il aime tous les hommes non pour eux-mêmes, mais parce qu'ils contiennent et renferment tous une parcelle du bien.

Le but suprême que se propose la franc-maçonnerie, c'est, en conséquence, le royaume de l'humanité. Cet idéal va de pair avec la croyance à un ordre du monde, et l'un comme l'autre nous introduisent dans le domaine de la religion. Admettre l'ordre du monde n'est-ce pas conclure à l'existence d'un être parfait qui a créé cet

ordre et le maintient chaque jour, en un mot à l'existence de Dieu ? Pas nécessairement, car on peut parler de l'ordre du monde d'une manière symbolique, et c'est précisément l'attitude de la franc-maçonnerie.

Il en est à peu près de même de la croyance à l'immortalité. C'est une conséquence du fait qu'il y a un ordre du monde, que l'univers est considéré comme ayant un sens. Mais en aucune façon la franc-maçonnerie ne regarde comme un dogme la croyance à l'immortalité. Ici comme ailleurs, elle se tient à égale distance du dogmatisme étroit et de l'incroyance négatrice. Elle est un art, l'art suprême, celui de la vie : c'est pourquoi peut-être on l'appelle « l'art royal ».

Ce résumé donne, je l'espère, une idée exacte du livre de M. Heinichen. C'est un petit traité de philosophie. L'inspiration en est élevée, et dans plus d'un cas se rattache à Kant. M. Heinichen est partisan de la franc-maçonnerie, mais plus encore il est adepte et ami de la philosophie.

---

## II.

Heinrich WELCKER. *Drama und Freimaurerei. Eine freimaurerische Betrachtung ueber die Dramatik von heute* (Drame et franc-maçonnerie. Considérations maçonniques sur l'art dramatique contemporain). — Berlin, A. Unger, 1912 ; in-8°, 86 pages.

L'art dramatique contemporain ne répond pas à ce qu'on est en droit d'en attendre, surtout au point de vue de l'éducation et du perfectionnement humain. Est-il possible d'y remédier et comment ? Telle est la thèse et telles sont les questions que se pose M. H. Welcker dans son livre. Nous allons voir comment il traite l'une et comment il répond aux autres.

Un fait indéniable et qui s'impose aux yeux même les moins observateurs, c'est que la franc-maçonnerie accuse des progrès considérables, surtout en Allemagne. Cet accroissement ne porte pas seulement sur la quantité des adeptes des loges. Il est aussi d'ordre qualificatif, c'est-à-dire que les travaux lus et discutés dans les loges ou les ateliers sont devenus de plus en plus scientifiques. On ne se contente plus d'un certain à peu près, d'un demi-savoir. On veut et on exige des connaissances réelles, positives. Dans les grands

centres, dans les villes universitaires surtout, les savants eux-mêmes ne dédaignent pas de traiter dans leur loge les sujets dont ils font le thème de leurs recherches et de leurs investigations, et de communiquer à leurs « frères » les derniers résultats de la science.

Cependant, il est un domaine qui semble rester étranger à la franc-maçonnerie : c'est le domaine artistique.

Par exemple, quel rapport y a-t-il à l'heure actuelle entre le théâtre et la franc-maçonnerie ? Peut-on établir une comparaison entre les problèmes qui trouvent leur expression sur la scène et ceux qu'on agite dans les loges ? L' « art royal » paraît n'avoir rien de commun avec l'art dramatique.

Au théâtre, ce qui est exprimé surtout, c'est l'amour, ses complications, ses manifestations particulières ; plus rarement des situations morales ou sociales, presque jamais des questions religieuses. Cela peut-il suffire et donner satisfaction au franc-maçon qui cherche *à construire le temple de l'humanité* ? Non, à quelques exceptions près.

Dans le théâtre de Schiller et de Gœthe, on trouve des figures de héros qui incarnent et personnifient un idéal : tel Guillaume Tell ou encore Faust.

Mais dans le théâtre contemporain, chez Gerhard Hauptmann ou Sudermann, chez Ibsen ou Bjœrnson, de telles figures ne se retrouvent plus. Chez ces dramaturges, ce sont des hommes de tous les jours qui agissent, et qui agitent des questions de tous les jours, des questions sociales surtout.

M. H. Welcker est ainsi amené à étudier les divers aspects du théâtre contemporain, surtout dans les pays germaniques. On lira avec intérêt les pages assez nombreuses qu'il consacre à Ibsen, à Bjœrnson, surtout à Sudermann (p. 34-50) et à Hauptmann (p. 50-57). On trouvera en général qu'il n'est pas tendre pour eux. Quel que soit le talent déployé par ces poètes, ils sont au fond influencés par certaines philosophies dissolvantes, comme celle de Nietzsche, et plus encore peut-être par le courant naturaliste venu de France. C'est pourquoi leur théâtre ne saurait répondre aux désirs de la franc-maçonnerie ni satisfaire à ses tendances.

Car le théâtre n'est pas seulement un moyen de divertissement. Il est davantage : un élément de civilisation, de progrès humain. Et au fond de toute question relative à la civilisation se trouve un problème d'éducation. C'est ce que le théâtre ne doit pas perdre de vue. Il doit contribuer, dans sa sphère propre, dans son domaine spécial, au progrès de l'humanité. C'est à ce titre et dans ces conditions seulement qu'il répondra aux aspirations et aux désirs maçonniques.

Le théâtre, ainsi compris, doit être une école de sagesse, de force et de beauté.

Ce sont là de grands mots, dira-t-on ! Sans doute, en effet, c'est là une formule dont l'interprétation et l'application restent en majeure partie subjectives. Toutefois, on peut la préciser, par exemple à la façon du dramaturge français Eugène Brieux : « Je donne la préférence, a-t-il dit, à toute pièce qui éveille dans le cœur des spectateurs la joie de vivre, la compassion, l'amour du prochain, ainsi que le sentiment de la beauté et de la vérité ». M. H. Welcker applaudit à ces mots et les fait siens en les donnant comme épigraphe à son livre.

Selon lui, le théâtre doit être une école du bien ; il doit contribuer à l'amélioration des hommes, à leur progrès dans la voie de la sagesse.

Mais, pour atteindre ce but, le théâtre devra se transformer. Il faudra faire l'éducation tout à la fois du public, des directeurs de scènes et des dramaturges. Comment la franc-maçonnerie aidera-t-elle à cette solution ?

Intellectuellement d'abord, par des indications, des conférences, des programmes.

Matériellement aussi, en instituant un prix maçonnique pour les poètes dramatiques.

Ce prix serait tel qu'il consacrerait la réputation de qui l'aurait mérité, lui donnerait la célébrité. Il serait donc d'une importance considérable, pas moins de 5.000 francs, par exemple. Il serait accordé à des périodes déterminées, soit tous les six ans environ, un seul intervalle permettant aux talents de s'orienter et de mûrir.

Selon l'auteur, l'Association des francs-maçons allemands est toute désignée pour créer ce prix. Elle en a les moyens pécuniaires d'abord ; et elle a de même l'autorité qu'il faut pour le consacrer comme il doit l'être

Mais à qui appartiendrait-il de le décerner ? Quel serait le juge ? Une commission d'auteurs dramatiques, de critiques, de directeurs de théâtre, voire de régisseurs et d'acteurs, répond M. H. Welcker. Car tous ces personnages, chacun dans une sphère déterminée, sont aptes à porter un jugement réfléchi, garanti par l'expérience, et par là même autorisé. Cette commission aurait des réprésentants dans les grandes villes, lesquels seraient chargés de faire un rapport motivé sur la production théâtrale, sur les nouveautés qu'il leur serait donné de rencontrer.

En dehors de ce grand prix dramatique, les loges pourraient d'ailleurs venir en aide aux auteurs, soit en contribuant à répandre leur nom parmi le public, soit en imprimant leurs œuvres, etc.

De la sorte la franc-maçonnerie ferait œuvre vive et utile. Elle aurait une action efficace sur le théâtre, et par là même sur l'humanité qui cherche sur la scène son propre reflet.

Telle est la thèse, telles sont les propositions de M. H. Welcker. Si l'on admet la première, à savoir que le théâtre doit contribuer au développement moral de l'humanité, on conclura avec lui que la scène a besoin d'une sérieuse rénovation. Et à ce renouvellement, la franc-maçonnerie, surtout en Allemagne, peut contribuer dans une large mesure. Dans ce pays, en effet, les loges sont puissantes et fortes au point de vue matériel ; et d'autre part elles agitent surtout les grands problèmes philosophiques, les problèmes éternels dont les solutions provisoires successives marquent les étapes de l'évolution de l'esprit humain. La franc-maçonnerie allemande, d'ordre surtout philosophique, sans être descendue encore aux haineuses querelles de partis, aux tendances sectaires et aux œuvres de négation, peut répondre aux desiderata exprimés par M. H. Welcker. Son livre, par là, mérite donc d'être pris en sérieuse considération.

Mais, objectivement parlant, c'est un livre d'aspect un peu rébarbatif, un livre tout d'une venue, sans chapitres, sans paragraphes. Pourtant il eût été facile à l'auteur d'établir des clairières dans cette sorte de forêt. Le lecteur lui en aurait eu gré. On n'absorbe guère 86 pages de suite, sans aimer à se reposer un peu, à coordonner ses réflexions.

Pareillement, un index ne serait pas superflu. Plus d'un auteur et plus d'une œuvre dramatiques, allemands ou étrangers, sont cités dans ce livre. Un index permettrait de retrouver facilement la mention dont ils sont l'objet, tandis qu'on en est réduit à tâtonner et à feuilleter les pages, c'est-à-dire à perdre pas mal de temps.

D. Albrecht.

---

# INDEX DOCUMENTAIRE

## DOCUMENTS ANCIENS[1]

### I.

### Ordre de L'étoille, Loge de Paris, nº 3.

« Nous Les président, officiers et Chevaliers de l'ordre littéraire de l'étoille en la loge de paris; certifions à tous nos frères et autres qu'il apartiendra, que le chevalier DAVID a été admis et reçu conformément à nos statuts, membre de notre ordre en laditte Loge, lors du premier établissement d'icelle, par messire jean philippe Loys de Chaizeaux président, dans la première séance du quinze septembre mil sept cent cinquante-un ; et en conséquence qu'il est et demeure autorisé à jouir de tous les droits, honneurs, rang, séance, suffrage, privilèges, attributions et prérogatives annexées audit état de Chevalier de l'ordre de l'étoille ; comme aussi du bénéfice de la main d'association, voix et séance, dans toutes les loges. En foy et témoignage de quoi, et pour lui servir et valoir en outre ce que de raison, nous lui avons fait expédier par notre vice-secrétaire ces présentes Nos Lettres signées de notre président, et auxquelles nous avons fait aposer notre grand sçel ordinaire par notre Secrétaire, pour plus ample notoriété.

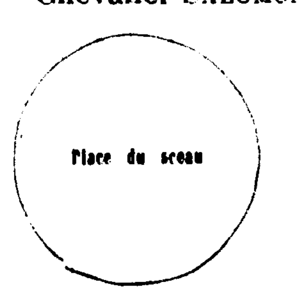
Donné en notre sçéance en la ville de paris, l'an de grâce mil sept cent cinquante trois le quatrième jour du mois de février après midi, et de notre établissement à paris la deuxième année

par nous président
Chᵉʳ DANIEL.

Contresigné par nous vice-secrétaire.
Commissaire pour les extraicts

Chevalier SCANDERBEG

Scellé lesdits jour, mois et an par nous Secrétaire. vice-trésorier
Chevalier SALOMON




1. Les deux premiers documents sont dus à l'obligeante communication de notre collaborateur, M. GRASILIER.

Autant que nous pouvons reconstituer le sceau qui est en mauvais état : l'écu, sommé d'une couronne de marquis et soutenu d'une étoile à la pointe, est écartelé par une double ligne horizontale et verticale en quatre quartiers figurés :

Au canton senestre du chef : Une étoile à cinq rais sur gueules, semée d'une couronne de cinq étoiles ;
Au canton dextre du chef : Le navire de Lutèce sur argent ;
Au canton senestre de la pointe : Un coq sur or ;
Au canton dextre de la pointe : Un lévrier sur azur.

L'écu est accorté de deux griffons ailés et marinés. Le tout enguirlandé de la devise :

*Puritas cordis perfectioque mentis*

avec la date : *Lutetiæ, 1751.*

*Certificat d'admission*

Je soussigné Membre de la Société de l'Etoile, ensuite du pouvoir et de la commission qui m'ont été données par la direction au mois d'Avril 1751 d'aggréger des Membres à ladite Société, ai reçu aujourd'hui 15 Septembre 1751 Monsieur F. C. Boissy sous le nom du Chevalier *David*, au nombre de nos Frères, et je supplie tous ceux d'entre eux auxquels il pourra s'addresser de le recevoir comme un des plus dignes Membres de Notre Société.

A Paris, ce 15 Sept. 1751.

*Le Chevalier Enoch*
cy devant Directeur
de la Société.

## II

## Loge d'adoption à Strasbourg

Archives Nles
A E IV 1042
N° 13

Strasbourg 4 Brumaire
an XIV (Samedi)
(26 octobre 1805)

Sire,

Les triomphes de la Grande Armée ont été célébrés hier par les dames de Strasbourg. S. M. l'Impératrice a été conduite à recevoir cette fête par des circonstances dont je supplie Votre Majesté de me permettre de lui rendre compte.

La députation du Tribunat s'est rappelé, dans ses loisirs, qu'elle fait partie d'une loge maçonnique présidée par l'archichancelier, portant le nom des *Francs-Chevaliers* et prenant pour devise *Dieu; l'Empereur et les Dames*. Le serment constitutionnel de cette association est celui *d'être fidèle à Votre Majesté et de vous obéir en*

*toutes choses à jamais et sans examen.* De tels engagements ne pouvaient trouver rebelles ni M. de Talleyrand ni moi, et nous avons accepté quand M. Challan le tribun, qui est un des vénérables, nous a proposé de nous recevoir.

S. M. l'Impératrice étant maçonne, et Mme Dietrich, qui la reçut autrefois, se trouvant ici, on a proposé de former une loge d'adoption, c'est-à-dire une loge de femmes. Quarante dames des plus considérables de Strasbourg ont désiré en être et l'Impératrice a permis que les Dames du Palais se fissent recevoir.

On a choisi pour cet objet une fort jolie maison à la Robertsau. promenade que Sa Majesté paraissait affectionner, et hier, au moment où sa voiture passait devant cette maison, toutes les dames sont sorties en habit de fête, tous les hommes se sont rangés sur deux lignes et Sa Majesté a été suppliée d'entrer un moment ; il était quatre heures et demie après midi.

La fête a consisté dans une représentation des *Petits Savoyards*, suivie d'un divertissement composé par M. Deschamps, M. Etienne mon secrétaire et auquel M. de Risas a concouru. Après ce spectacle, il y a eu illumination dans le jardin et bal.

Sa Majesté s'est retirée à neuf heures. Toute l'étendue de la Robertsau, l'entrée de la ville et les rues où S. M. a passé étaient illuminées.

Tout dans cette fête a été fait avec cet esprit de convenance et de respect que la présence de S. M. devait inspirer. La reconnaissance des dames de Strasbourg pour cet acte de bonté ajoute encore à leur dévouement à l'Impératrice.

J'adresse à Votre Majesté la copie du divertissement, et à M. le Maréchal Berthier des exemplaires imprimés d'une ronde qu'il désirera peut-être répandre pour amuser et faire chanter l'armée. Demain je lui enverrai aussi des exemplaires du divertissement entier.

Je suis avec un profond respect

B. H. Moret.

Thory (*Acta Latomorum*, I, 228) raconte le même fait, avec toutefois une erreur de date :

« *15 Septembre 1805* : La Loge des *Francs-Chevaliers*, à Paris, transporte momentanément ses travaux à Strasbourg, pour y tenir une *Loge d'adoption* qui fut présidée par madame la baronne *Dietrick*, avec la dignité de Grande-Maitresse, et M. le chevallier de *Challan*, avec celle de Grand-Maître. S. M. l'Impératrice *Joséphine* honora l'assemblée de sa présence, et assista à l'initiation d'une de ses dames d'honneur ».

## III.

A propos de la découverte d'un manuscrit contenant des *Constitutions maçonniques* qui remonteraient les unes à l'année 1694, les autres à l'année 1748, le *Freemason* du 20 juillet dernier établit un tableau comparatif de ces deux documents qui ne manque pas d'intérêt. Ce livre devait servir aux réceptions, d'après la rubrique

suivante qu'on lit au début : *Tunc unus ex Majoribus teneat librum, ille* vel *illi ponunt manus* vel *manum super librum. — Tunc præcepta debent legi.* Les *Constitutions particulières* ne regardent que la Maçonnerie opérative ; mais les *Constitutions générales* sont déjà la base de la maçonnerie spéculative, avec le secret, la maitrise de la raison et l'unique préoccupation morale de ne pas discréditer la Loge ni sa Science. Il en est de même du serment qui est absolu et qu'on sent déjà presque comminatoire.

*Livre de la Loge écrit en 1694*

Que tout homme qui est Maçon fasse bien sagement attention à ces Constitutions afin que s'il se trouve en faute contre elles, il puisse se corriger. Principalement, vous qu'elles obligent êtes tenu à observer ces Constitutions car c'est un grand péril que de se parjurer sur ce Livre :

1. La première Constitution est que vous soyez des hommes loyaux envers Dieu et envers votre sainte Eglise, que vous ne tombiez dans aucune Hérésie ni Erreur contre votre raison ou que vous ne Discréditiez pas l'enseignement des hommes.

2. Et aussi que vous soyez de loyaux sujets de votre Roi, sans Trahison ni mensonge que vous ne repreniez, prévenant votre Roi et son Conseil ou les officiers qui en font partie.

3. Et aussi vous serez loyaux les uns envers les autres, c'est-à-dire, envers tout Maitre et Confrère de votre Société de Maçonnerie qui seront des Maçons reconnus et vous ferez pour eux ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous.

4. Et aussi que chaque Maçon garde loyalement et le Conseil de sa fraternité et tout autre Conseil qui doit être gardé par voie de maçonnerie.

*Ce qui est écrit en marge à votre droite est inséré dans un Livre manuscrit de Franc Maçonnerie, écrit pendant le règne de la reine Anne (1702-1719).*

Mes chers et respectés amis, je vous supplie humblement, par l'amour que vous portez au salut éternel de vos âmes, à votre propre Bien et à celui de votre patrie, d'observer scrupuleusement ces Articles que je vais lire à ce Témoin car vous êtes tenus de les pratiquer. Aussi, confiant dans la grâce de Dieu et dans votre sollicitude, je vais commencer les *Constitutions* comme il suit :

1. Je suis chargé de vous enjoindre d'honorer Dieu et sa Sainte Eglise pour que vous ne tombiez dans aucune Hérésie ni erreur dans votre raison ou ne jetiez du discrédit sur notre enseignement.

2. D'être loyaux envers votre Souveraine Madame la Reine Anne, ne commettant ni trahison, ni félonie et de prévenir la justice en cause si quelqu'un commettait la trahison.

3. Vous serez loyaux envers vos Compagnons et Frères de votre Science de Maçonnerie et vous en userez avec eux comme vous voudriez qu'ils en usassent avec vous.

4. Vous garderez secrètes les parties obscures et intrinsèques de votre Science et vous ne les découvrirez à personne, si ce n'est à ceux qui les étudient et s'en servent.

5. Et aussi que tout Maçon ne soit pas un Voleur ou un auxiliaire du Voleur autant qu'il en aura conscience.

6. Vous accomplirez votre tâche sincèrement et fidèlement pour le profit et l'avantage de celui qui est le propriétaire du dit ouvrage.

7. Vous appelerez les Maçons vos Compagnons et vos Frères sans ajouter l'épithète de Drôle ou de Coquin ou tout autre injure. Vous ne prendrez pas scélératement la femme de votre prochain, ni sa fille, ni sa servante pour un usage coupable, ni ne coucherez charnellement avec quelque femme qui sera dans la maison où vous vous asseoirez à table.

8. Vous payerez loyalement votre boire et votre manger là où vous prendrez vos repas.

1. Vous n'entreprendrez pas l'œuvre d'autrui vous sachant incapable ou inexpérimenté pour l'accomplir, afin qu'on n'impute à la Science ou au Seigneur ni discrédit, ni qu'elle soit calomniée, ni que le propriétaire dudit ouvrage n'en subisse aucun tort.

2. Et aussi qu'aucun maçon ne prenne aucun ouvrage que pour le faire raisonnablement afin que le Seigneur puisse être loyalement servi avec son Bien et que le Maître puisse vivre honnêtement et payer ses disciples loyalement.

3. Et aussi que ni Maître ni Confrères ne supplantent aucun homme pour son ouvrage c'est-à-dire que s'il prend un Travail à un Seigneur ou à un Maître, vous ne l'en dessaisissiez point à moins qu'il soit insuffisant en Adresse pour achever cet Ouvrage.

6. Et aussi que vous serez des hommes loyaux envers le Seigneur et que vous le servirez et considérerez sincèrement son profit et avantage.

7. Et aussi vous appellerez les Maçons vos Compagnons et vos Frères et n'emploierez aucune épithète injurieuse ; ni vous ne prendrez pas les femmes de vos Confrères licencieusement, ni leur servante licencieusement, ni leur fille d'une façon impie.

8. Et aussi que vous payiez loyalement les dépenses de votre Table ; et de votre nourriture.

9. Et aussi que vous ne commettiez pas l'impureté dans la maison où est votre Table, par quoi la fraternité pourrait être inquiétée.

Telles sont les *Constitutions en général* que devront observer tous les Maçons, Maîtres et Confrères.

Voici les *Constitutions particulières* pour les Maçons et Confrères :

1. Qu'aucun maître n'entreprendra l'œuvre du Seigneur, ni celle d'autrui sans être sûr de sa capacité et de son adresse pour l'accomplir, afin que l'on ne médise point de la Société, ni qu'on ne la déshonore point mais pour que le Seigneur soit bien et aimablement servi.

2. Vous ne prendrez pas de l'ouvrage à faire à des prix excessifs pour tromper le maître, mais vous ferez en sorte qu'il soit loyalement et fidèlement servi avec son propre bien. Et vous prendrez votre ouvrage de façon que vous puissiez vivre honnêtement et payer vos confrères loyalement, comme l'exige la Science.

3. Vous ne supplanterez aucun de vos confrères pour son travail s'il *ou* s'ils ont entrepris quelque ouvrage ; ou s'il *ou* s'ils sont Maître ou Maîtresse de l'ouvrage de quelque Seigneur ou maître vous ne le dessaisirez pas dudit travail à moins que vous ne vous aperceviez qu'il *ou* qu'ils soient incapables de le terminer.

4. Et aussi que ni Maître ni Confrère ne prenne un apprenti au-delà de sept ans et que l'apprenti puisse faire preuve d'une bonne naissance, et qu'il ait ses membres, comme il convient.

5. — Et aussi qu'aucun Maître ou Compagnon ne prenne licence de faire des Maçons sans le consentement de sept de leurs compagnons au moins, et que ceux qui seront faits Maçons soient nés libres et de bonne famille et non de condition servile et qu'ils aient tous leurs membres comme tout homme doit les avoir.

6. — Et aussi que ni Maître ni Compagnon ne mette pas le Travail du Seigneur à la tâche s'il avait coutume d'être à la journée.

7. — Et aussi qu'aucun Maître n'ait à donner ou à payer à ses Compagnons que ce qu'ils ont mérité, afin qu'ils ne puissent être trompés par de faux ouvriers.

8. — Et aussi qu'aucun Compagnon ne médise d'un autre derrière son dos, lui faisant ainsi perdre sa bonne renommée et ses biens terrestres.

9. — Et qu'aucun Compagnon hors de la Loge ni dans la Loge ne réponde pas mal ou d'une façon impie à un autre sans motif raisonnable.

10. — Et aussi que chacun Révère ses Compagnons comme il convient et les mette à l'Honneur.

11. — Et aussi qu'aucun Maçon ne joue aux jeux de Hazard, aux dés ou tout autre jeu qui pourrait les exposer à la médisance.

12. — Et aussi qu'aucun Maçon ne soit un Vulgaire Débauché obscène, par quoi il ferait médire de la Confraternité.

13. — Et aussi qu'aucun Confrère n'aille la nuit dans la ville où il y a une Loge de Confrères sans quelques Confrères qui pour-

4. Vous ne prendrez aucun Apprenti pour vous servir dans ladite Science de la Maçonnerie au-delà du terme de 7 ans, ni aucun qui ne soit issu de bons et honnêtes parents, afin qu'aucun scandale n'en soit imputé à votre dite Science ou Maçonnerie.

5. — Vous ne prendrez pas sur vous de faire un homme quelconque Maçon à l'insu de cinq ou six de vos Compagnons au moins, et vous n'admettrez que celui qui est né Libre et dont les parents sont de nom et de réputation honorables. Et qui a tous ses membres et assez sain de corps pour suivre la Science.

6-7. — Vous ne payerez à aucun de vos Compagnons plus de gages qu'il *ou* qu'ils n'ont mérité afin de ne pas être discrédité par une accusation de légèreté et pour que le possesseur ne supporte pas un grand dommage.

8. — Vous ne médirez d'aucun de vos Confrères derrière leur dos pour porter atteinte à leurs Biens Temporels ou à leur bonne renommée.

9. — Vous ne répondrez pas à votre Frère d'un ton bourru ou impie sans motifs plausibles, mais comme il convient à un Frère amant de la Science.

10. — Vous révérerez dûment vos Confrères pour que le Lien de la Charité et de l'Amour Mutuel soit maintenu ferme et stable parmi vous.

11. — Vous ne jouerez pas, excepté au temps de Noël, à aucun jeu illicite, ou aux Cartes, aux dés ou tout autre semblable.

12. — Vous ne fréquenterez point les maisons de Débauche et vous ne soutiendrez aucun de vos Confrères ou d'autres dans le Vice, par quoi vous pourriez être un scandale à la Science.

13. — Vous ne sortirez point la nuit ; ou si quelque motif survient qui vous oblige à le faire, vous ne resterez pas dehors après

ront être témoins qu'il était dans un lieu honnête.

8 heures avant quelqu'un de vos Confrères pour porter le témoignage que vous étiez dans un lieu honnête et que votre conduite était irréprochable, afin d'éviter le scandale.

14. — Et aussi que tout Maçon et Compagnon devra venir à l'Assemblée si elle a lieu dans la limite de 7 milles de chez lui, à condition qu'il ait été prévenu, s'y soumettre à la censure du Maître et de ses compagnons et suivre la Loi commune.

14. — Vous viendrez à l'Assemblée annuelle si vous savez où elle a lieu, jusqu'à 10 milles de votre habitation, et vous vous soumettrez à la censure de vos compagnons pour les cas où vous aurez erré, afin de réparer votre faute.

15. — Aussi qu'aucun Maçon ne fasse un moule ou équerre ni aucune Règle dans la Loge ou au dehors, pour mouler des pierres avec ces instruments et le moule de sa propre fabrication.

15. — Vous ne ferez aucun Moule ni Règle pour mouler les pierres, excepté ceux qui sont autorisés par votre Fraternité.

16. — Aussi tout Maçon recevra et aimera les Maçons étrangers quand ils viendront dans leur pays et ils les mettront à l'œuvre suivant leur manière, c'est-à-dire — s'ils ont des pierres moulées toutes prêtes, il lui donnera de l'ouvrage pour une quinzaine au moins et lui donnera son salaire, et s'il n'a pas de pierres pour lui, l'assistera avec l'argent nécessaire pour aller jusqu'à la Loge voisine.

16. — Vous donnerez de l'ouvrage aux étrangers leur procurant du travail pour une quinzaine au moins et leur payant leurs gages loyalement. Et si vous manquez de travail pour eux, alors vous leur viendrez en aide en leur donnant de l'argent pour les défrayer de leurs dépenses pour aller dans la Loge voisine.

17. — Et aussi que tout Maçon serve loyalement le Seigneur pour son salaire et qu'il finisse loyalement son travail.

17. — Vous accomplirez loyalement votre travail, même si c'est à la journée, si vous obtenez votre salaire et vos gages suivant ce que vous êtes convenu avec le maître qui vous emploie.

Vous observerez autant que vous le) pourrez ces *Constitutions* que nous avons réunies de nouveau et toute autre appartenant à la Maçonnerie.

Vous observerez bien et loyalement ces *Articles* et *Constitutions* que je vous ai rappelés et les vraies et saintes instructions contenues dans ce livre.

*Que Dieu vous aide !*

Alors il doit baiser le Livre sacré et prêter serment.

*Le Serment.* — Les Signes et Gages que je vais vous faire connaître, vous ne les écrirez pas sur du papier (sand paper), ni sur des feuilles vertes (greenleaves), et vous ne les direz à aucune Créature muette à portée d'une autre personne ni à bois ni à pierre près de quelque personne que ce soit, ni homme, ni femme, ni enfant, excepté ceux que vous saurez être Maçons. *Que Dieu vous aide !*

Je A. B., en présence du Dieu Tout-Puissant et de mes Compagnons et Frères ici présents, promets et déclare que ni en ce moment, ni dans un temps quelconque, directement ou indirectement, ne publierai, ne discuterait ne révélerai, ni ne ferai connaître aucun des privilèges secrets ou Conseil que dans ce moment, ou dans un temps plus éloigné, on me communiquera.

Cf. MACKEY — MC CLENACHAN *Encyclopædia of Freemasonry*, I., 510-511 ; art. OATH (*Corporal — Of the Gild — Tiler's*), qui cite des formules analogues tirées d'un manuscrit d'York écrit vers l'an 1600, d'un Manuscrit de la Grande Loge daté de 1632 et d'un Manuscrit Harleien des environs de 1676.

---

## DOCUMENTS DU MOIS

---

### Allemagne

LOGES. — La Grande Loge nationale des francs-maçons d'Allemagne a institué une loge *Johannique* à Nuremberg, le 9 juin.

— Une autre loge filiale de la Grande Loge mère de l'*Alliance éclectique* de Francfort-sur-le-Mein, a été installée à Mannheim, le 2 juin.

ORDRE DES BONS TEMPLIERS. — La presse libérale allemande ne cesse de critiquer la circulaire du ministre des cultes de Bavière aux directions des écoles populaires, défendant aux élèves la participation aux cercles d'abstinence organisés par l'Ordre-Loge des Guttempler (*Bons Templiers*). Cet *Ordre* maçonnique a été fondé en Amérique vers 1852 et ensuite transplanté en Europe : d'abord en Angleterre, et puis en Allemagne et en Suisse. Par un décret de la S. C. de l'Inquisition du 17 août 1893, le St-Siège interdit aux catholiques d'y entrer. Comme toujours, c'est l'Eglise qui a compris la première le danger. L'*Ordre des Guttempler* se dit neutre sous le rapport confessionnel et politique, mais cependant basé « sur la charité chrétienne envers le prochain ». Tous les membres s'obligent non seulement à ne pas prendre de boissons alcooliques, mais aussi à n'en pas fabriquer ni vendre. Par ce but pratique, l'Ordre veut atteindre son but idéal qui est « la perfection éthique et l'élévation morale du genre humain » (selon la *Weltanschauung* maçonnique). Les *Bons Templiers* ont pour devise : « Notre champ est l'Univers » ; (*Our field is the world*) ; ils se divisent en quatre degrés. C'est une des formes extérieures de la Secte qui tâche de se faire des pépinières par des associations aconfessionnelles à étiquette morale, sociale, etc. A. I. R. 2 juillet, 1912.

Ajoutons que cet Ordre emprunte fort aux loges quant aux procédés de propagande.

CENTRE MAÇ∴. — Le siège central de l'*Association des francs-maçons allemands* a été transféré de Géra à Iéna.

ETUDES MAÇ∴. — La même *Association* accordera, au début de 1915, un prix de 3 000 Marks au meilleur travail sur : La significa-

tion sociale des coutumes commerciales. Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er juin 1914.

CONVENTS. — La 50e assemblée annuelle de l'*Association des Francs-Maçons Allemands* se tiendra cette année les 13, 14 et 15 septembre à Francfort-sur-le-Mein. L'Etat Major de l'Association se compose des FF.·. Bischoff (Leipzig), Bangel (Francfort-s-l-M.), Brettmann (Berlin), von Madai (Dessau), Taute (Gera), Schramm (Fechenheim). Les principaux points du programme de cette Assemblée sont les suivants :

*13 septembre*, dans les locaux de la Loge *Charles à l'aurore*, le matin, réunion du Comité de direction : le soir, séance de travail des délégués.

*14 Septembre*, dans les locaux de la Loge *A la Concorde*, le matin, rapports sur la liste des membres de l'Association, l'annuaire, les livres de propagande, les dédommagements pour frais de voyage à accorder aux délégués, etc. A midi, Réunion avec les représentants de la presse maçonnique et divers représentants de la presse profane ; déjeuner. Le soir, nouveaux rapports sur le budget de l'association, sur l'élection d'un nouveau membre du comité directeur, sur le lieu de réunion pour 1913, sur une commission pour l'histoire de la Franc-Maçonnerie. Lectures du F.·. Bode (Brême) sur *les vues Franc-Maçonnes de Fichte et leur importance pour le temps présent*, et du Fr.·. Beyer (Dresde), sur *le but des associations d'action maçonnique*. Banquet, puis conférence du F.·. Zimmer (Berlin), à laquelle les Sœurs sont invitées, sur *Les bases de l'éducation maçonnique*. Cette conférence sera donnée dans les locaux de la Loge *Socrate-Persévérance*.

*15 Septembre*, dans les locaux de la Loge *A la Concorde*. Le matin, rapports sur l'activité du comité ; relation avec la presse maçonnique et profane ; publication de la collection *La pensée maçonnique ;* dons aux bibliothèques publiques et aux cabinets de lecture. Lecture du F.·. Fineisen (Remscheid) sur *la pensée maçonnique dans la crise religieuse actuelle*. Rapport de la commission de bibliographie maçonnique. Propagande auprès des jeunes gens adultes. Rapport sur les moyens propres à venir en aide aux hommes que leurs recherches scientifiques ont fait tomber dans le besoin. Clôture. Banquet.

Le lendemain, *16 septembre*, excursion en compagnie des sœurs maçonnes.

LIBRE PENSÉE ET PACIFISME. — En Mai (p. 414) et en Juin (p. 514) nous avons annoncé le Congrès de la Libre Pensée qui doit se tenir à Munich les 1er, 2 et 3 septembre prochain, et donné le programme qui se résume aux trois questions suivantes : 1° *Le but poursuivi par la Libre Pensée ;* 2° *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat ;* 3° *La Libre Pensée et l'Education*.

Le Président de la Fédération allemande, M. Gustave Eschrin, fondateur du journal *Der Freidenker* vient d'adresser un appel tout

particulier aux libres penseurs français que nous reproduisons. On y verra que la haine de l'Eglise catholique est de culture saxonne comme de culture latine.

Breslau, 26 juillet.

Chers amis,

Le congrès international des libres penseurs aura lieu, pour la première fois, en Allemagne, où le cléricalisme règne encore en maître; où l'Eglise, soumise à l'Etat, domine entièrement la vie publique et privée et tient toutes les écoles sous sa dépendance; où chaque citoyen, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, est enregistré, surveillé, privilégié ou supprimé officiellement par l'Etat, selon sa confession.

Nous, libres penseurs allemands, nous ne sommes encore qu'un nombre restreint de cinquante mille adhérents environ. Nous luttons, depuis plus d'un demi-siècle, au milieu de périls, de souffrances et d'oppressions de toutes sortes; mais nous conservons une énergie invincible, et nous obtenons, malgré tout, un succès croissant. Cela est si vrai, que trois cent mille hommes sont maintenant affranchis du joug de l'Eglise. Aujourd'hui, nous saluons ceux qui, comme nous, mènent le combat idéal, et nous convions nos amis de toutes les autres nations à se réunir avec nous, à Munich, à la fin d'août. Nous les saluons du plus profond de nos cœurs et nous espérons avoir la joie de recevoir chez nous des Autrichiens, des Suisses, des Belges, des Italiens, des Espagnols, des Anglais, des Américains, etc., et de sympathiser avec eux; mais surtout nous souhaitons vivement d'accueillir fraternellement des amis français, de serrer les mains de sœurs et frères français, par centaines.

Les derniers congrès internationaux ont été partout de grandioses manifestations de la paix, de la fraternité entre les peuples. J'en ai été moi-même témoin à Rome, à Paris, à Prague. J'ai senti battre le cœur de la nation française libre-penseuse, à la fête des francs-maçons, sur la tour Eiffel, lorsque je balbutiai quelques mots en français et que je trouvai un sympathique écho qui dépassait mon attente et mes faibles mérites.

Chers amis, la France et l'Allemagne, nations voisines, sont destinées par la nature et la civilisation à se rapprocher, à se compléter l'une l'autre et à devenir, ensemble, le fondement et le centre de la paix mondiale Au lieu de cela, elles ont été hélas! jusqu'ici séparées par l'histoire, par les guerres, par les traditions et, aussi, par l'opposition entre le catholicisme et le protestantisme. Qui guérira les blessures et les ruines des siècles passés?.. Ce sera l'armée des libres penseurs de tous les pays, et principalement de France et d'Allemagne; cette armée, qui a su s'affranchir de la dépendance aveugle de la tradition; qui, tout en étant patriote, ne saurait haïr les autres peuples; qui a adopté pour devise cette maxime à la fois chinoise, bouddhiste, païenne, juive et chrétienne: « Aime ton prochain comme toi-même; aime les autres peuples comme le tien, parce que tous sont les membres d'une unique famille, l'humanité; parce que tous sont les enfants d'une unique mère, la na-

ture : parce que le sang de la fraternité coule dans les veines de tous les hommes ».

N'est-ce pas la libre pensée qui écarte les méfiances entre tous les peuples et leur inspire une confiance mutuelle, une affection réciproque ? Loin d'être, depuis Adam et Eve, les esclaves du péché originel et fraticides comme Caïn, les hommes sont, naturellement et sans contrainte, animés d'un désir ardent du bien, du bonheur terrestre, du progrès sous toutes ses formes, du progrès en commun, de l'amour social, de la paix, de la concorde, de l'harmonie, de la culture générale, de tout ce qui, en un mot, épure la civilisation.

Amis français, venez par centaines en Allemagne, dans la belle ville de Munich. Venez célébrer avec nous la grande fête de la paix ; venez, afin que, dans une commune étreinte, nous publiions le nouvel évangile de l'humanité et la nouvelle croyance en l'évolution naturelle de la vie, à la face du monde. Regrettant que les Eglises et les différentes confessions divisent éternellement les peuples et que les Etats, suivant encore le vieil évangile de la méfiance, se livrent toujours à des armements formidables, nous voulons fonder la fraternité universelle. A Munich, nous prouverons à tous que de la libre pensée dépend le salut du genre humain ; qu'elle seule peut développer toutes les forces de l'homme et faire de la terre un véritable paradis. Aidez-nous à tenir haut et ferme, à Munich, le drapeau de la libre-pensée. Apportez-nous la vision d'une prochaine et durable victoire sur l'autorité ecclésiastique, sur l'alliance du sabre et du goupillon ; apportez avec vous le souffle de la liberté spirituelle, vous qui avez conquis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'école laïque, etc. Venez en foule, amis français, afin que nous puissions respirer cet air d'affranchissement qui vous anime et qui nous est encore si étranger. Nous avons confiance, cependant, et nous espérons pouvoir bientôt, nous aussi, conquérir la liberté spirituelle. Les Eglises, bien que soutenues par la force, commencent, malgré tout, à trembler sur leurs bases, et les antiques et étroites formules paraissent devoir bientôt céder le pas à la vérité. Venez et aidez-nous à convaincre les indifférents, les faibles afin qu'ils se laissent emporter, eux aussi, par le souffle vivifiant de la libre pensée. Venez par centaines, par milliers ; je vous en prie ; je vous attends.

Gustave Eschirx,
Président de la fédération allemande
de la libre pensée.

Contre-Eglise. — Sous ce titre, nous avons annoncé dans le numéro de Mai (p. 415) le discours du F.·. Weiss, de Constance, sur *l'Eglise catholique, la lutte qu'elle soutient contre la Franc-Maçonnerie et les moyens de défense de celle-ci. La Correspondance de Rome* relève, dans le *Bauhütte* du 30 Mars ou mieux dans le *Petrus Blätter* du 12 juillet, certaines conclusions de ce discours qui auraient été discutées et votées dans cette 11[e] réunion générale de l'*Association des Francs-Maçons allemands* tenue à Francfort-sur-le-Main le 21 Avril. Voici les dix-huit propositions rapportées par le journal maçonnique :

1) L'*Eglise catholique* ne fait qu'un avec l'*Ultramontanisme* et le *Cléricalisme*. L'Ultramontanisme est la doctrine de l'Eglise appliquée à la vie, le Cléricalisme est son observateur et son champion canonisé.

2) L'Eglise catholique exige pour le salut de l'homme la *Foi* qui sépare les hommes, et qui d'après elle *peut seule procurer la béatitude*; la Franc-Maçonnerie reconnait pour but le plus élevé de la vie l'*Amour* qui unit.

3) L'Eglise catholique met à la base de son enseignement la perversité de la nature humaine: la Franc-Maçonnerie enseigne l'évolution continue de l'homme vers la perfection, dans la pure nature humaine.

4) L'Eglise catholique exige en matière de foi et de morale une obéissance absolue à son autorité; la Franc-Maçonnerie reconnait l'indépendance morale de l'homme et l'autorité de la science.

5) La morale de l'Eglise catholique est une morale qui vient du dehors et qui est présentée d'en haut à l'homme; la morale de la Franc-Maçonnerie est une morale qui vient de l'intérieur et qui obéit à sa propre loi. La première met dans la dépendance d'un législateur étranger, la seconde seule rend libre.

6) L'Eglise catholique condamne la liberté de la croyance et la liberté de la science aussi bien que la tolérance; autant de choses qui, pour la Franc-Maçonnerie, forment le suprême bien de la civilisation.

7) L'Eglise catholique est l'ennemie irréconciliable de la culture intellectuelle, c'est-à-dire de la civilisation : elle repousse le progrès : la Franc-Maçonnerie au contraire se sert du progrès comme d'un moyen pour promouvoir et étendre la culture intellectuelle.

8) La différence d'opinion sur la nature humaine et sur la culture de l'homme étant aussi absolue entre l'Eglise catholique et la Franc-Maçonnerie, la lutte entre elles est inévitable.

9) L'Eglise catholique, pour sa part, combat la Franc-Maçonnerie aussi bien indirectement que directement, tandis qu'on ne peut pas parler d'une hostilité de la Franc-Maçonnerie contre l'Eglise en tant que corps de doctrine religieuse.

10) Le catholique qui entre dans la Franc-Maçonnerie encourt l'excommunication qui entraine, pour lui-même et pour les siens, les conséquences ecclésiastiques les plus pénibles, telles que le refus du mariage solennel, de l'absolution et de la sépulture religieuse.

11) Un catholique croyant ne peut pas devenir Franc-Maçon, non parce que la Loge refuse de le recevoir du fait de sa profession de foi, attendu que la Franc-Maçonnerie accueille les membres de toutes les confessions, mais parce que la loi de son Église le lui défend.

12) De son côté un Franc-Maçon loyal ne peut pas être un mem-

bre zélé de l'Eglise catholique même s'il veut être complètement en accord avec elle pour la conduite de l'âme et pour la morale, car il lui est impossible de professer la doctrine de l'humanité libre et de faire en même temps le sacrifice de sa raison.

13) L'Eglise catholique a-t-elle connaissance de l'appartenance d'un catholique à la Franc-Maçonnerie qu'elle met aussitôt à son mariage solennel, ou à son absolution et à sa sépulture religieuse les conditions suivantes :

1) Faire connaître aux autorités ecclésiastiques sa sortie de l'association ;

2) Remettre entre les mains de l'évêque ses insignes et ses livres francs-maçonniques ;

3) Indiquer nommément à l'évêque, les chefs de la Franc-Maçonnerie à lui connus.

14) Tout catholique aspirant à la Franc-Maçonnerie doit être averti, avant sa réception, des censures ecclésiastiques dont son Eglise le frappe. Après sa réception il faut lui donner le conseil, dans le but de s'épargner à lui-même et aux siens des tracasseries de la part du clergé, de déclarer par ses dernières volontés qu'il renonce aux funérailles ecclésiastiques catholiques. (*Voir le formulaire-modèle annexé.*)

15) Le Franc-Maçon ne nie pas les valeurs civilisatrices éthico-religieuses contenues pour un grand nombre d'hommes dans la Religion catholique, mais il lui est impossible de fermer les yeux sur les tendances anticivilisatrices de l'Eglise catholique en général.

16) Là où l'Eglise catholique repousse la tolérance, là où elle entrave la liberté de croyance, là où elle entraîne les consciences, là où elle enraye la liberté de la recherche en voulant faire du dogme ecclésiastique la base de toute culture intellectuelle, là le Franc-Maçon doit être son adversaire déclaré et la combattre avec la dernière vigueur.

17) Le Franc-Maçon, avec une claire conscience, est le serviteur des principes humanitaires francs-maçonniques et il les répand où et comme il peut. Il combat donc, absolument de lui-même, sans impulsion haineuse, la fausse civilisation de l'Eglise catholique et son action hostile à l'esprit national.

18) Un tel combat, entrepris par l'Eglise catholique contre la Franc-Maçonnerie avec ces moyens blâmables, ne peut servir qu'à la gloire de la Franc-Maçonnerie. Car un tel combat est le combat de la lumière contre les ténèbres.

*Appendice* : Formulaire-modèle dont on parle à la thèse 14 :

*Dernière volonté*

Connaissant les lois de l'Eglise catholique vis-à-vis de la Franc-Maçonnerie, je déclare par la présente ma ferme volonté :

1. Qu'à l'approche de la mort je renonce à l'assistance d'un prêtre catholique romain, ne voulant ni abandonner la maçonnerie, ni violer mes promesses, ni trahir mes frères.

2. Qu'après ma mort, mes funérailles se devront faire suivant les usages maçonniques, ce qui n'empêche pas que les miens pourront demander à un ministre du culte de leur gré du soulagement spirituel pour eux-mêmes.

. . . . . . . . . . . . . . . . . ., le. . . . . . . 191 .

Légalisation officielle : Signature :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le *Signale*, en reproduisant cet article dans son numéro d'Avril, observe qu'on ne peut pas dire d'avance quelles sont les conséquences pratiques que l'orateur tirera de sa thèse, mais « une chose est sûre, c'est que le Cléricalisme, dès qu'il en aura connaissance ne manquera pas de s'en saisir pour s'élever d'une manière violente et odieuse contre la Franc-Maçonnerie et pour représenter l'association comme intolérante et hostile à la religion ». Après un tel document, il est difficile de prétendre que la Franc-Maçonnerie allemande n'est pas l'ennemie de l'Eglise. Et dire que, selon le *Signale*, c'est encore l'Eglise qui sera violente, odieuse, intolérante, si elle se défend contre de telles attaques et de tels adversaires, dont la vraie raison d'être et le seul lien indissoluble sont, au fond, de tramer sa ruine et d'unir leurs efforts dans tous les pays pour la détruire.

Excommunication maç.·. — Les trois Grands Maîtres de trois grandes Loges de Prusse : von Wegner, Grand Maître national de la Grande Loge nationale de Berlin dite « *Aux trois Globes* » — von Kleffel, Grand Maître de la Grande Loge des francs-maçons d'Allemagne, — et von Wagner, Grand Maître de la Grande Loge de Prusse dite « *Royal Parc de l'Amitié* », à Berlin, ont publié au dernier Congrès des Loges à Dresde une déclaration contre les FF.·. Horneffer. Leur chef Ernest Horneffer, membre de la Loge « *Au Soleil couchant sur Isère* » à Munich, voulait fonder des Unions éthiques, qui, tout en se servant d'un rituel correspondant à l'esprit de la construction spirituelle du Temple, devaient propager les idées de la Franc-Maçonnerie en public. Il a voulu obtenir le secours des Loges pour son œuvre, mais les trois Grands Maîtres susnommés s'y sont opposés. Dans leur déclaration, ils préviennent leurs Loges subordonnées de se tenir loin de l'action des Horneffer. Cette mesure a été provoquée, dit-on, par le radicalisme outré de ce chef; ses collègues en maçonnerie l'ont jugé compromettant et ils l'ont excommunié. Dans un de ses articles, Horneffer s'est adressé à l'empereur d'Allemagne, et voici un échantillon de sa harangue : « Aux convictions religieuses de l'Empereur, convictions qu'il manifeste publiquement avec une si grande force, il faut répondre par une clarté et une vérité égales. Disons-lui surtout que la mo-

narchie, à force de se tenir intimement liée à une foi surannée et morte, se met en jeu elle-même.... On ne peut répondre ni trop haut, ni trop clair, qu'il est grand temps pour la monarchie de se séparer de l'autel, car l'autel s'écroule et s'abîme et la monarchie en proclamant qu'elle lui est unie partagera inévitablement sa ruine ». Cette menace lancée à l'Empereur a dû impressionner les Loges de Prusse. — A. I. R. 27 juillet, 1912.

— Les trois Grands Maîtres des trois grandes Loges de Prusse suivent la tactique maçonnique en excommuniant les FF.·. Horneffer. Il faut couvrir le Temple contre ceux qui en dévoilent trop brutalement les secrets. Ainsi, au siècle dernier, la Franc-Maçonnerie excommunia-t-elle Weishaupt, uniquement parce qu'il la compromettait. Mais, au fond, les Grandes Loges de Prusse pensent et enseignent, tout comme les FF.·. Horneffer, qu'il faut séparer le trône de l'autel, pour préparer la radicale séparation du trône avec la nation.

— Le mouvement des apostasies (*Kirchenaustrittbewenung*) prend toujours plus d'extension parmi les libéraux allemands. Le « *Monistissche Jahrhundert* » annonce que durant les six derniers mois, trois cents personnes ont apostasié dans la ville de Iéna, ce qui a été constaté par le Comité aconfessionnel qui s'occupe spécialement de ce contrôle. — Au Congrès des *Libres-penseurs* à Würzburg, le représentant du Comité aconfessionnel, Mr Lehmann Ruszböldt, a déclaré que le Président des communautés areligieuses le Dr Bruno Wille (autrefois démocrate socialiste, ensuite anarchiste) a pris sur lui le protectorat des apostats. Cette nouvelle fut vivement applaudie au Congrès, ce qui jette une lumière singulière sur le mouvement en question. — A. I. R. 12 juillet, 1912.

Juifs. — Nous avons signalé à plusieurs reprises une singulière agitation dans le monde juif, comme une préoccupation fiévreuse de se trouver prêts lorsque viendra l'heure d'un événement important qu'ils prévoient, ou mieux vaut peut-être dire qu'ils pressentent, tandis que l'homme n'en aperçoit encore aucun signe. Voici un fait récent qui vient encore à l'appui de notre assertion. Le 30 juin, les membres de puissantes sociétés juives mondiales ont organisé à Francfort-sur-le-Mein, en Allemagne, une séance de la Direction de la Société « *Samopomoc* » (*Selfhelp*) qui, de concert avec les autres grandes organisations juives philanthropiques, travaille à l'œuvre d'amélioration économique et culturale de leurs coréligionnaires dans la Pologne autrichienne. La société Samopomoc a son siège à Léopol (Lwow) ; elle s'est constituée grâce à la propagande d'un certain monsieur Loewenstein avec l'appui imprudent des autorités locales. Son conseil dirigeant est formé de deux Sionistes, de deux juifs assimilateurs, c'est-à-dire qui se disent polonais, et de deux socialistes. — L'organisation couvée par les autorités locales à Léopol a pris un singulier développement dans l'Europe entière, mais l'objet de son activité, c'est seulement la Galicie. A la réunion de Francfort, on a résolu après de longs

débats de discussion, d'entreprendre une action vigoureuse pour fonder des caisses d'emprunts pour les commerçants juifs et de procurer l'argent nécessaire pour construire des maisons de logements à bon marché. C'est surtout la toute-puissante Société juive Ica, de Paris, qui dispose de millions, qui s'est intéressée à cette affaire et a promis non seulement son concours, mais encore une forte somme comme subvention. La Galicie est un pays pauvre, il est donc douteux que la population y puisse lutter avec succès contre les puissantes sociétés juives et qu'elle ne finisse par succomber économiquement. Ainsi les juifs encore une fois s'empareront d'un pays pour en sucer jusqu'à épuisement les forces vitales et pour en devenir les maîtres. A. I. R., 11 juillet, 1912.

— *Lwow* est le nom polonais de Lemberg (*Nouveau Larousse*, V, 632).

## Angleterre

LOGES. — Le 9 juillet, a été inaugurée, à Birmingham, une loge purement médicale, qui porte le nom de « *Lister* » en l'honneur du médecin Lord Lister.

NOUVEAU TEMPLE MAÇONNIQUE A BRIDGWATER. — Le nouveau temple de la Loge de la *Perpétuelle Amitié* a été inauguré le 11 juillet dernier. La cérémonie fut précédée d'un Service public à l'église paroissiale de Sainte-Marie, service présidé par le Fr∴ Lord Evêque de Taunton. L'inauguration proprement dite fut faite selon les rites maçonniques par le F∴ Colonel William Long, assisté du F∴ Colonel Thrale Perkins et du F∴ Lord Evêque de Bath et Wells. Les deux Evêques anglicans ont prononcé à cette occasion des discours curieux.

PERSONNALITÉS MAÇ∴ — On commente la nouvelle que le duc de Connaught a été réélu grand Zorobabel de la franc-maçonnerie anglaise ; et que le prince Arthur, fils du duc, a été promu Compagnon dans la Loge 2614 (Household Brigade) ; il avait été nommé Apprenti en mai 1911 dans la Loge 16 (Royal Alpha). Dans beaucoup de milieux, on regrette de voir les personnages princiers continuer à s'affilier à la Secte, qui parfois les ridiculise par des titres tels que le grand Zorobabel et autres sobriquets semblables. A. I. R. 3 juillet, 1912. Cf. *Juin* 518.

FRANC-MAÇONNERIE INTERNATIONALE. — Voici quelques détails sur la visite faite par des FF∴ maçons berlinois à ceux de Londres, du mardi 18 au samedi 22 juin dernier. L'invitation avait été adressée par la *Jubilee Masters' Lodge*. Neuf FF∴ allemands y répondirent, savoir : Son Excellence le Lieutenant-Général Wegner, Grand-Maître de la Grande Loge mère *Aux Trois Globes* ; le comte Stanislas de Dohna, Grand-maître de la Grande Loge nationale allemande ; le conseiller Keller, Grand Maître délégué de la Grande Loge Royale York *A l'Amitié* ; le docteur R. Kleffel et Son Excel-

lence le Lieutenant Général Oscar Hugo, Grands Maîtres délégués de la Grande Loge nationale allemande ; le major Von Reitzenstein, archiviste de la Grande Loge *Aux Trois Globes*; Metzmacher, du conseil directorial de l'Alliance maçonnique allemande ; le docteur Zimmer, orateur de la Grande Loge York *A l'Amitié*, et A. Metzdorf, représentant de la Grande Loge d'Angleterre près de cette même Grande Loge Royale York *A l'Amitié*.

Lord Ampthill, Grand-Maître adjoint de la Grande Loge d'Angleterre leur adressa la bienvenue en allemand, ainsi que le F.·. J. H. Jenks, au nom de la *Jubilee Masters' Lodge*. Le lieutenant-général Wegner répondit au nom des délégués allemands.

La cérémonie principale à laquelle la visite donna lieu, fut un grand banquet à l'issue duquel des toasts furent échangés. Le F.·. Jenks prit le premier la parole, et ensuite, à tour de rôle, chacun des délégués allemands. En outre, un télégramme fut adressé au prince Léopold-Frédéric de Prusse, protecteur des trois Grandes Loges berlinoises représentées.

*L'Eclair* (8 juillet 1912) écrit à ce sujet :

ENTRE F.·.

La visite des trois Grands Maitres des Loges Maçonniques allemandes, accompagnés de leurs « officiers », à leurs « Frères » anglais a eu lieu avec le plus grand apparat. D'abord, brillante réception au Savoy Hôtel. Leur visite avait été officiellement annoncée par les Affaires Etrangères allemandes. Ils ont visité le Parlement et Westminster Abbey. Aux Lords, ils ont été reçus par le comte de Donoughmore, Lord Ampthill, Lord Aldenham, Lord Henniker, Lord Lawrence. A la requête du marquis de Lincolnshire, Lord Grand Chambellan, le capitaine Butlan, « Yeoman Usher of the Black Rod », leur a fait visiter la Chambre Haute et ses dépendances. Aux Communes, les honneurs leur ont été faits par le Colonel M. Lockwood et plusieurs autres membres. A l'Abbaye, le Chanoine Pearce leur a montré en détail tout l'édifice. La visite, qui a duré trois jours, s'est terminée par une grande réception officielle à la « Jubilee Masters' Lodge ».

Si vous trouvez que cela ne signifie rien, vous avez tort. Vous verrez cela quand le baron Marschall von Bieberstein va s'être assis dans sa selle. Il est vrai que les journaux parisiens en concluront que l'Entente cordiale est de plus en plus inébranlable ; j'ai déjà entendu cet air-là après l'accord de Postdam.

Congrès spiritualiste. — Un Congrès international des spiritualistes s'est tenu à Liverpool du 7 au 10 juillet. Ce Congrès, organisé par les centres spiritualistes anglo-irlandais, a aussi attiré un nombre considérable de délégués spiritualistes des autres pays. A. I. R., 12 juillet 1912.

## Australie

Loges. — A la dernière assemblée, qui eut lieu en mars, de la

Grande Loge du district de Queensland, la question fut reprise de la transformation de cette Grande Loge en une Grande Loge Souveraine. Le problème avait déjà été agité en 1910 sans aboutir. Une nouvelle circulaire a été adressée à ce sujet aux 90 loges filiales du district.

— La même Grande Loge du district de Queensland a consacré une nouvelle loge filiale à Millmerran, ce qui porte le nombre de ces filiales à 91.

## Autriche-Hongrie

La Franc-Maçonnerie en Autriche. — La franc-maçonnerie n'a jamais pu obtenir sa légalisation de la part du gouvernement autrichien, mais elle s'arrange comme elle peut. Elle fonde ses loges régulières en Hongrie, en Bohême, à Salzbourg, à Abbaxia, à Fiume, — partout ailleurs, sous la forme d'associations humanitaires. Les francs-maçons autrichiens vont en Hongrie, spécialement à Presbourg pour remplir les devoirs de leur rite. Rentrés en Autriche, ils y font leur propagande, selon leurs intérêts. Est-il besoin de remarquer que l'élément juif est prépondérant dans toutes ces œuvres, surtout en Hongrie ?

I. Voici d'abord l'énumération des Associations de Vienne, associations qui, à vrai dire, sont des Loges.

a) *Humanitas* fondée en 1871 — 256 membres, — siège Dorotheergasse, 12, — président (vénérable) Dr. Simon Popper. Ils se réunissent à Presbourg chaque mercredi, à 7 heures du soir, dans la Loge du même nom.

b) *Einigkeit* fondée en 1874, — 84 membres, — président M. Charles Ornstein, avocat. Siège Dorotheergasse, 12. Les réunions se tiennent chaque jeudi, à 8 heures du soir, à Presbourg dans la Loge *Sokrates*.

c) *Literarischer Geselligkeitsklub* fondée en 1874, — 109 membres, — président Dr D. Frankl, avocat, — siège Kollnerhofstrasse, 6 ; réunion à Vienne, Annagasse, 18, et à Presbourg dans la Loge « *Zukunft* ».

d) *Einigkeit an der Donau* fondée en 1875, — 77 membres, — président Louis Szepassy, ingénieur ; réunions à Vienne, Dorotheergasse, 12, chaque lundi, réunions à Presbourg dans la Loge « *Eintracht* ».

e) *Bildung* fondée en 1875, — 109 membres, — président Rob. Wortmann, procureur ; réunions à Vienne chaque mardi, à 8 heures du soir ; réunions à Presbourg dans la Loge « *Schiller* ».

f) *Freundschaft*, fondée en 1877, — 96 membres, — président M. Charles Duschnitz, fabricant. Réunions à Vienne, Dorotheergasse, 12, chaque lundi, à 8 heures du soir, à Presbourg dans la Loge homonyme.

g) *Treue*, fondée en 1888, — 94 membres, — président M. Fed. Artmer, négociant; réunions à Vienne chaque vendredi, Dorotheergasse, 12; à Presbourg, dans la Loge homonyme à 7 heures du soir.

h) *Gœthe* fondée en 1892, — 76 membres, — président Fel. Kopetzki, fabricant; réunions chaque mardi à la Dorotheergasse, 12; et à Presbourg dans la Loge du même nom.

i) *Lesing zu den drei Ringen* fondée en 1898, — 66 membres, — président Dr Em. Roth, avocat. Siège Dorotheergasse, 12, dans la Loge du même nom chaque mercredi à 8 heures du soir.

k) *Pionier* fondée en 1898, — 55 membres, — président Dr G. Bratt, avocat; à Vienne, Dorotheergasse, 12, chaque vendredi; et a Presbourg dans la Loge du même nom.

l) *Kosmos* fondée en 1907, — 53 membres, — président M. Alfred Kirsch, fabricant. Réunions à Presbourg dans la Loge *Kosmos* chaque mercredi à 8 heures du soir.

II. Associations maçonniques de Bohême :

a) à Asch, — *Austria*; président Emile Singer.

b) à Franzensbad, — Bristol Hôtel; président M. B. Kraus, et dans la maison de campagne du Dr Léop. Steinsberg.

c) à Haida, — *Einigkeit*, — 15 membres, — réunion chez le négociant M. E. Krauschar.

d) à Karlsbad, — *Munificentia*, — 60 membres, réunions en hiver, Hôtel Kroh, en été Hôtel Post; président M. Allers, avocat.

e) à Marienbad, *Harmonia*, dépend de l'*Humanitas* de Presbourg. Réunions chez M. le Dr Winterstein.

f) à Prague, *Amicitia*, à l'Englischer Hof; *Harmonie*; *Hiram*, fondée en 1909, — 51 membres; réunions à Presbourg; président M. L. Pick.

g) à Reichenberg, *Latomia*, président C. Klindert.

h) à Saar, *Kette*, relève de la Loge de Dresde; 65 membres, président Adolphe Girschick.

i) à Teplitz-Schonau, *Philanthropia*, fondée en 1907.

k) à Tetschen, *Freundschaft*.

III. A Abbazia :

*Humanitas*, soumise au centre de Presbourg. Réunions à l'Hôtel Stephanie chaque deuxième et quatrième lundi du mois. Président, le Dr Geza Fodor.

IV. A SALZBOURG :

*Mozart*, soumie à la *Humanitas* de Presbourg ; Président, le Dr R. Freisanff.

Presque toutes ces associations relèvent du Grand Orient de Budapest. Mais il y a aussi des francs-maçons qui dépendent des Grands Orients d'Allemagne, d'Italie, de la Suisse, etc... Ainsi il y avait en 1905, en Bohême, 383 francs-maçons, parmi lesquels 103 dépendaient du Grand-Orient de Budapest, et 280 des juridictions des divers Grands Orients étrangers.

Ces données ne sont que des échantillons. L'Autriche-Hongrie est enserrée dans un réseau de fer, forgé par les juifs, un réseau maçonnique qui veut étouffer tout ce qui dans l'Empire représente la tradition conservatrice, aussi bien religieuse que politique et sociale. Cf. l'article de la *Revue de la Franc-maçonnerie hongroise*, juin, page 468. A. I R., 7 juillet, 1912.

ENSEIGNEMENT. — *Juifs et catholiques*. — A Czernovitz, la direction des écoles municipales a décidé de transférer les élèves de confession chrétienne, de certaines écoles où ils constituent la minorité, en d'autres écoles de la même ville. Cette mesure est provoquée par l'existence d'une loi qui n'autorise pas l'enseignement religieux d'une confession si les élèves d'une école de cette confession sont en infériorité de nombre par rapport aux autres, et comme dans plusieurs écoles les juifs constituent la majorité, il était nécessaire de sauvegarder l'enseignement religieux pour les élèves chrétiens. Cette mesure s'est naturellement heurtée à l'opposition des juifs. Elle sera encore discutée par les autorités compétentes. A. I. R., 16 juillet, 1912.

JUIFS. — Le Congrès des *Territorialistes* juifs a occupé quatre jours de la première semaine du mois courant, à Vienne, sous la présidence d'un juif anglais, M. Israel Zangwil. Les *Territorialistes* sont une fraction de sionistes qui s'est détachée de ce dernier parti, il y a déjà quelques années. Les territorialistes font des démarches pour obtenir d'un grand Etat colonial un territoire où les juifs émigrés de la Russie pourraient s'installer. Pendant le Congrès de Vienne, on délibérait surtout sur la colonisation de l'Angola portugaise. Le Parlement portugais a voté la loi qui reconnaît aux juifs le droit de l'autonomie dans l'Angola. Les Congressistes se divisèrent d'abord d'opinion à ce sujet. Les uns étaient pour l'Angola, les autres proposaient le Texas ou le Honduras ; mais pour conclure, on résolut d'envoyer une expédition à Angola afin d'examiner sur les lieux les conditions du climat et du pays. On décida aussi de créer une banque coloniale avec 25.000.000 de couronnes comme fonds. La concorde a été loin de régner pendant ce Congrès ; on croit même que certains groupements vont de nouveau se rattacher au parti sioniste, qui mène une action très vive pour arriver à coloniser la Palestine. A. I. R., 15 juillet, 1912.

## Belgique

LES ÉLECTIONS BELGES : *désastre maçonnique.* — Sous ce titre, le *Bulletin antimaçonnique* de Bruxelles (Juillet-Août 1912) rappelle la victoire récente des catholiques et cite un discours du F∴ Goblet d'Alviella, au Grand-Orient de Belgique, le 29 juin 1884, au lendemain des élections qui renversaient le ministère de Frère-Orban. Le F∴ Goblet terminait sa harangue par cet appel : « Maçon∴, ton œuvre est en péril ; défends-la ! ».

Les maçons se sont remués, et ils ont formé le cartel qui a été vaincu. Voici ce que dit *le Patriote* de Bruxelles, en date du 25 juillet dernier :

Le cartel ne s'est pas fait tout seul.

De quel arsenal est-elle donc sortie, cette machine de guerre désormais fameuse ? Sur qui retombe le ridicule et la honte de la déroute du 2 juin ?

A maintes reprises, nous avons répondu anticipativement et indirectement à ces questions. En réponse aux points d'interrogation posés par le doctrinaire *Journal de Liège* d'une part et le citoyen Bourquin d'autre part, nous avons démontré par des textes originaux, explicites et formels que le cartel était l'œuvre de la veuve Hiram, dans les antres de laquelle les citoyens FF∴ Vandervelde, Furnémont, Terwagne, Huysmans, Vinck, etc. forment la *chaîne d'union* avec les FF∴ Paul Hymans, Goblet d'Alviella, Cocq, Janson, Masson, etc.

Comme complément à ces textes si démonstratifs, celui-ci ne l'est pas moins. Il est emprunté au discours prononcé par le T∴ C∴ F∴ Joseph Descamps, ancien représentant de Mons, le 5 avril 1908, c'est-à-dire le jour de son installation en « tenue solennelle » comme « Sérénissime Grand Maître du Grand Orient de Belgique » :

« Tant que tous les partis anticléricaux ne seront pas unis par UN TRAITÉ D'ALLIANCE et ne seront pas mis d'accord SUR UN PROGRAMME DE RÉFORMES A RÉALISER EN COMMUN, c'est en vain qu'ils s'élanceront séparément à l'assaut de la forteresse cléricale.

« Cette union est réalisable... C'est à la réalisation de cette union que je vous convie de travailler : C'EST DANS UN TEMPLE QUE CETTE UNION DOIT ÊTRE ÉLABORÉE, PRÉPARÉE, RÉALISÉE. Je vous supplie, mes TTT∴ CCC∴ FFF∴, de vous attacher à cette œuvre, CAR IL N'EN EST PAS QUI NECESSITE AUTANT DE FAIRE L'OBJET DES PRÉOCCUPATIONS ET DES EFFORTS DE TOUTE LA MAÇONN∴.. » (*Bulletin du Gr∴ Or∴ de Belgique*, 1908, p. 43).

La déroute du cartel a donc été, en définitive, la déroute de la Franc-Maçonnerie. Et le *Patriote* se flatte d'y avoir quelque peu contribué en dévoilant les menées secrètes de la citoyenne veuve Hiram.

LOGES. — Le 24 mai, a eu lieu à Bruxelles l'installation officielle d'une loge nouvelle, de l'*Ordre universel des co-Francs-Maçons*.

— Dans son numéro de Juillet-Août, le *Bulletin antimaçonnique* de Bruxelles donne la composition de la R.·. L.·. *La Flandre* à Bruges, et de la R.·. L.·. *Le Travail* à Verviers. Puis la Commission des officiers dignitaires de la R.·. L.·. *Les Amis Philanthropes*. Enfin le rituel de la *Réception au Grade de Souverain Prince Rose-Croix*, dix-huitième degré.

ENSEIGNEMENT ET FR.·.-M.·. — A l'occasion de la fête nationale française, le 14 juillet, il s'est produit à Bruxelles un incident qui a fait le tour de la presse belge et française ayant encore le respect de ses lecteurs. Il appartient à la *Revue internationale des Sociétés secrètes* de le répandre dans tout l'univers.

Le Ministre de France à Bruxelles, le F.·. Klobukowski, dans la réponse qu'il adressa au président de la Chambre de commerce française, s'est laissé aller à de violentes attaques contre l'école confessionnelle, et par surcroît, contre le gouvernement même du pays auprès duquel il est accrédité. Cette manifestation contre les catholiques belges a été appréciée comme il convenait. Cependant le Congrès de la *Ligue de l'Enseignement*, réuni à Gérardmer, a envoyé ses félicitations au F.·. Klobukowski.

SUREXCITATIONS MAÇ.·. — Le meurtrier de l'abbé Fleuret, un certain Beyl, a dit, au cours du premier interrogatoire, qu'ayant assisté au discours du député Destré à la Chambre, il en sortit tout bouleversé, et que s'il avait eu un revolver à la main, il aurait tiré sur M. M. Bernaert, de Broqueville, Carton de Wiert, sur tous les ministres. Il a déclaré en outre que s'il avait rencontré le cardinal de Malines, il l'aurait tué sans hésiter.

On sait que l'abbé Fleuret a succombé à ses blessures. A. I. R., 28 juillet, 1912.

## Canada

SECTE DES SOLAIRES. — MAÇONNERIE CHINOISE AU CANADA. — *La Vérité* de Québec, consacre dans son n° du 6 juillet un article à la secte des *Solaires* et à la Maçonnerie chinoise au Canada, et spécialement à Montréal. Dans cette ville, paraît-il, sévit une maçonnerie de tous pays et de toutes couleurs. Aussi les loges de la maçonnerie chinoise n'ont-elles pas voulu se montrer inférieures ni retardataires. Le 9 juin dernier, elles ont inauguré un temple maçonnique. La cérémonie a consisté en une procession publique et en une séance secrète. Un banquet a clôturé le tout. La police assistait et protégeait la procession publique. Ce qui permet à la *Vérité* de dire : « Montréal devient décidément, grâce à l'étrange tolé-

rance des autorités chargées de faire exécuter les Statuts du pays au sujet des sociétés secrètes illégales, grâce aussi à l'opinion publique aveuglée, un véritable nid d'associations mystérieuses, hostiles non seulement à la religion, mais aux mœurs, aux institutions, à l'ordre et à la sécurité publique ».

QUÉBEC FR.·. MAÇ.·. — Dans *La Croix* de Montréal du 15 juin 1912, nous signalons un très important article intitulé : *La Maçonnerie dans le pays de Québec*, 79.367 francs-maçons actifs dans tout le Canada, et plus de 390.000 non actifs.

JUIFS. — La dernière liste de nominations de juges de paix, à Montréal, contient des noms de juifs. On dit qu'il y a un très grand nombre de youpins qui exercent des fonctions importantes et honorables dans la ville de Montréal. A. I. R., 24 juillet, 1912.

## Danemark

CHRISTIAN X FR.·. MAÇ.·. — Le roi Christian X a été élu, le 15 juin dernier, Grand Maître de la Grande Loge de Danemark. Ce choix n'a été ratifié qu'après préalable acceptation de la part du souverain.

## Espagne

CONFÉRENCE MAÇ.·. — Le 18 juin dernier, l'assemblée des représentants du Grand Orient espagnol s'est réunie à Madrid. Le Grand Maître, Dr D. Miguel Morayta, y a lu un « message » intitulé : *Originalité de la morale catholique*, dont le Conseil de l'Ordre a décidé l'impression, et qui est en effet édité sous forme d'une brochure de 62 pages petit in-8°.

L'auteur y compare la morale catholique avec les enseignements de Confucius, de Lao-tseu et du Buddha, avec la morale brahmanique, celle des Zoroastriens et celle des Egyptiens.

Il conclut que la morale catholique manque de toute originalité, qu'elle est une copie ou la conséquence logique du mosaïsme, le Christ étant venu, non pour abroger la Loi, mais pour l'accomplir.

LOI SUR LES ASSOCIATIONS. — La commission parlementaire est en train de rédiger le règlement de la loi néfaste des Associations. La Presse catholique, même la plus modérée déplore vivement que M. Canalejas maintienne un projet « très funeste à la Religion, à la Patrie, à la Monarchie » (comme dit l'*Universo*) dans un moment de politique extérieure et intérieure si délicat pour l'Espagne. Mais on constate que si M. Canalejas est encore au pouvoir avec son projet de malheur, on le doit aussi à l'opportunisme des éléments conservateurs de toute espèce et de toute fonction sociale. Médusés par la formule captieuse « ou Canalejas ou la Révolution », ils ont ménagé « à la Religion, à la Patrie, à la Monarchie », le canaléjisme d'aujourd'hui et la révolution de demain. A. I. R. 2 juilllet, 1912.

L'Enseignement laïque. — La presse espagnole du camp catholique commence une campagne contre le congrès international de l'éducation publique convoqué pour la fin du mois de mars 1913, patronné par le roi Alphonse XIII et reconnu officiel par le gouvernement Canalejiste. L'Espagne doit ce congrès à un certain libre-penseur, M. Edouard Vincenti, qui a fait des démarches auprès du gouvernement à ce propos. On a déjà publié l'énumération des sections du congrès. De prime abord, les proposées paraissent inoffensives, mais elles ont toutes pour base l'éducation laïque et la propagande antimilitariste. On sait que le congrès dont nous parlons sera organisé par la *Ligue de l'Enseignement*, qui est une institution révolutionnaire. Le premier article du Statut de la Ligue dit : « *La Ligue de l'Enseignement* qui a pour objet de faire triompher le principe de l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque » ; et le premier article du règlement du bureau de la même Ligue dit : « Le bureau international de l'Education populaire (qui sera établi après la célébration du Congrès de Madrid) a pour objet de contribuer au développement de l'éducation populaire laïque dans toutes les nations ». L'opuscule publié par M. Vincenti contient et le compte-rendu du Congrès international passé et le programme du Congrès futur. On y lit à la page 13 : « Pendant le dernier congrès, on a condamné la tendance militariste à l'école » ; et à la page 77 et 78 : « Le congrès passé a proclamé la nécessité de la coéducation des sexes et l'initiation de l'enfant aux questions des fonctions de l'organisme humain, sans excepter la fonction de la transmission de la vie ». Les organisateurs du Congrès de Madrid s'étaient bien gardés d'inscrire ces belles choses à leur programme, et ils comptaient surprendre les catholiques non préparés, se servir de leur présence et peut-être de leur vote, pour appuyer la propagande des francs-maçons français et belges. M. Vincenti ne sera pas félicité par eux d'avoir parlé trop tôt et trop clair. La presse espagnole observe très justement que le fait que les organisateurs n'ont invité à siéger dans leur comité aucun représentant des Ordres religieux, pouvait déjà donner à penser aux bons catholiques et les mettre en garde. Cependant cette même presse, au lieu de signaler ce procédé au public et de répondre en boycottant le congrès et les congressistes, tout au contraire, les invite. On se donne l'illusion bénévole que les vrais catholiques prévaudront sur les voix des sectaires. Dieu veuille que nous soyons mauvais prophètes ; mais s'ils n'ont pas la sagesse ou le courage de se retirer, qu'une telle participation leur sera funeste ! D'abord, les catholiques n'y formeront pas la majorité, car les sectaires ont trop l'art de s'organiser. Pour le congrès de mars, l'inscription des congressistes sera déjà fermée à la fin de juillet. Le comité comptera alors les adhérents sectaires et catholiques. Le Président et le bureau directeur s'arrangeront de manière à rester complètement maîtres de la situation pendant les séances et au moment des votes. Nous avons déjà vu de tels congrès où les sectaires ont prolongé jusqu'à 4 heures du matin, sans nécessité, les séances, afin d'empêcher un groupe de catholiques de parler, et pour fatiguer tellement l'auditoire que les uns sont sortis et les autres restaient comme anéantis, incapables de toute attention et

réflexion. Il en arrivera de même à Madrid, les sectaires qui dirigent la discussion, lasseront la patience des rares catholiques qui essayeront de lutter ; ils étoufferont leurs voix ou les feront se perdre au milieu d'une nuée d'interminables orateurs, et lorsqu'on ne saura plus à travers quels buissons le débat s'est égaré, on proposera le vote, et la farce sera jouée. Les catholiques naïfs pourront ne pas être satisfaits et fiers de l'œuvre à laquelle leur nom sera attaché. Pourquoi ne pas dire ce que nous avons plusieurs fois constaté ? Parmi ces catholiques présents au congrès, il s'en trouvera qui absorberont le venin des doctrines qu'ils écouteront ; ils les trouveront sensées, bonnes et utiles, non pas sans doute pour en faire l'application à leurs fils, mais aux enfants des autres. A. I. R., 20 juillet, 1912.

## Etats-Unis

LOGES. — La Grande Loge de la Louisiane, à la date du 12 juin dernier, avait accompli sa centième année d'existence. Fondée avec 5 loges filiales, elle en compte aujourd'hui 204.

Cette date, tirée d'un journal maçonnique espagnol, est modifiée par le *New-Age* de New-York, dans lequel nous lisons :

Il y eut un siècle, le 20 juin dernier, que la Grande Loge de la Louisiane a été fondée. Les officiers en furent élus et proclamés le 12 juillet suivant.

— La grande Loge de l'Etat de Michigan a refusé de reconnaître deux loges de nègres, qui lui avaient adressé une pétition à cet effet. Ces deux loges sont situées respectivement dans le Michigan et la Floride. Le rapport du comité de la Grande Loge de Michigan concluant au rejet, a été approuvé à l'unanimité.

TEMPLIERS-CONVENT-ELECTIONS. — La Grande Commanderie des Templiers de l'Etat de New-York a tenu son conclave annuel, à Elmira, durant les premiers jours de l'avant-dernière semaine de juin. M. Henry Dumary, d'Albany, fut élu Grand Commandeur. Il est né en 1855, et fut initié maçon en 1886 ; il a reçu le 33[e] grade en 1897.

TAFT ET LA FR.·. MAÇ.·. — Le 23 mai dernier, le président Taft fit une visite officielle à la Grande Loge de Pennsylvanie, à Philadelphie. Il y avait été invité par le Grand Maître de ladite Loge, le F.·. W. L. Gorgas. Toutefois on ne peut manquer de faire un rapprochement entre cette visite et les préoccupations du candidat qu'est à l'heure actuelle M. Taft.

WASHINGTON ET LA FR.·. MAÇ.·. — Un comité a été constitué en vue d'élever un monument en l'honneur de Washington, à Alexandrie, dans la Virginie. On veut surtout honorer en Washington le premier vénérable de la Loge qui porte son nom à Alexandrie.

W. BUTT FR.·. M.·. — A propos du désastre du *Titanic*, les jour-

naux maçonniques rappellent que le major W. Butt, secrétaire du Président Taft, qui mourut comme on sait, dans la catastrophe, était Franc-Maçon.

FR.·. MAÇ.·. INTERNATIONALE. — Une conférence internationale des Suprêmes Conseils des différentes contrées se réunira en octobre prochain, à Washington. Voici, d'après le *New Age* de New-York, n° de juillet, la liste des Suprêmes Conseils qui ont accepté de se faire représenter à cette conférence : Juridictions septentrionale et méridionale des Etats-Unis, Suprêmes Conseils du Canada, de Belgique, de Guatémala, du Chili, de Cuba, de France, de Grèce, d'Italie, du Mexique, de la République dominicaine, de Suisse, de Turquie, des Etats-Unis de Colombie, du Vénézuela, du Paraguay, de l'Uruguay, du Pérou, d'Espagne, d'Egypte et du Brésil.

ENSEIGNEMENT. — *M. Valentine.* — La démission de M. Valentine, qui lui avait été demandée par le Président il y a deux mois, aussitôt après l'incident concernant les écoles catholiques indiennes, est maintenant un fait accompli. M. Valentine a été accusé en outre d'agissements contre les intérêts présidentiels, de corruption des fonctionnaires publics et de plusieurs autres choses de nature grave. Comme c'est un sectaire violent, on peut prévoir que, malgré sa démission, il continuera sa campagne antireligieuse et qu'il fera tout son possible pour obtenir une situation assez influente qui l'aide à mettre à exécution ses plans. A. I. R. 29 juillet, 1912.

CONSÉQUENCES MAÇ.·. — *Divorces.* — 100.000 divorces dans une seule année, c'est un chiffre qui projette une bien triste lumière sur la morale de la famille et l'avenir de la société. Les Etats-Unis à eux seuls ont eu, en 1911, sept fois autant de cas de divorces qu'il y en a eu dans toute l'Europe. — Depuis 1870, leur nombre a augmenté trois fois plus rapidement que la population. Ces constatations ont été faites par un protestant qui déplore ce fait et propose divers moyens de réagir contre ce mal. Il n'a oublié de dire qu'une chose : c'est que le protestantisme, avec sa fameuse théorie du libre examen et de la libre conduite, selon laquelle chacun est juge de sa foi et de sa morale, est lui-même le principal auteur responsable de ce désordre aux Etats-Unis et ailleurs. A. I. R. 29 juillet, 1912.

SOCIALISME. — La contagion socialiste se développe d'une manière alarmante parmi la jeunesse aux Etats-Unis. Même les collèges dirigés par les Congréganistes ne sont pas exempts de ce fléau ; mais là, espérons-le, grâce à la vigilance du clergé, le danger ne pourra jamais devenir grave ni même assez sérieux pour être inquiétant. Tout autre est la situation sous ce rapport dans les collèges séculiers. Il suffit de signaler le fait qu'il existe une « société socialiste intercollégiale » (Intercollégiate Socialistic Society). Un récent rapport publié par cette Société démontre qu'il y a aux Etats-Unis 53 cercles (chapters) socialistes composés d'étudiants, et depuis le mois de janvier de l'année courante,

vingt autres nouveaux cercles ont été fondés. — Ces cercles d'étudiants publient des Revues, tel celui de Princeton, et distribuent parmi leurs camarades du collège des feuilles volantes. C'est ainsi que les jeunes gens, au lieu de suivre les cours régulièrement, perdent leur temps à faire un propagandisme de la pire qualité. A. I. R. 10 juillet, 1912.

## France

La Fr.·. M.·. et l'Eglise. — Au lendemain des élections belges qui, rappelons-le, furent un éclatant succès pour les catholiques, le F.·. Sembat a jugé utile de faire connaître ses réflexions. Elles méritent d'être signalées, car on sait que le F.·. Sembat, dévoué promoteur et défenseur des idées socialistes, est vice-président du Suprême Conseil du Grand Orient de France. Son article a paru dans l'*Humanité* du 5 juin dernier. Il y est question « du triomphe nouveau des catholiques ». L'aveu est à retenir, car l'auteur vraisemblablement ne l'a pas laissé échapper sans amertume. Mais le succès catholique pourrait bien franchir la frontière et s'affirmer en France. Voilà une vérité qui n'échappe point à la sagacité du F.·. Sembat, puisqu'il dit : « C'est l'Eglise catholique, et non pas seulement les cléricaux, que les libres penseurs ont à combattre chez nous, *où elle pourrait bien remporter à bref délai des triomphes tout pareils.* » Retenons ce vœu de bon augure, et pour une fois faisons confiance au F.·. Sembat.

Libre Pensée. — Congrès. — L'exclusivisme et le sectarisme maçonniques ne plaisent pas toujours à tous, même aux libres penseurs, qui sont cependant pour le moins les cousins germains des francs-maçons. C'est ainsi qu'à plus d'une reprise, dans divers congrès, il fut demandé que les francs-maçons fussent exclus des groupes de libre pensée. En ce moment la question s'agite de nouveau. Le 15 août prochain doit avoir lieu à Lille un congrès organisé par les libres penseurs du Nord. Aussi, pour essayer de se prémunir contre une mise à l'index possible, le F.·. Daube, vénérable de la loge *L'Effort* fait-il un pressant appel à ses FF.·. « Il faut, écrivait-il dès le 1er juillet, dans *la Politique*, il faut que toutes les loges de France soient représentées effectivement ou par délégation à ce congrès ! » Que le F.·. Daube soit sans crainte. Longtemps encore francs-maçons vivront d'accord avec les libres penseurs, jusqu'au jour où un vent purificateur les conduira tous ensemble à l'abîme.

En attendant, la *Libre Pensée* donne la main à la Franc-Maçonnerie pour combattre l'Eglise. Voici ce que le Président de l'*Association des libres penseurs de France*, M. Schleicher, disait dans le *Radical* du 23 Mai :

« Il faut que l'Eglise s'attende à nous rencontrer sur tous les terrains où elle a spécialement porté la lutte dans ces derniers temps.

« Sa tactique a été de s'emparer de l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort. La nôtre sera de poursuivre la laïcisation de toutes les circonstances importantes de la vie. L'institution, devenue fictive, du parrainage, sera peu à peu remplacée par une tutelle civique, laïque, qui protégera l'enfance pour lui procurer les moyens de se développer intégralement.

« Notre association systématisera l'œuvre d'éducation et de défense laïque que les derniers événements ont montrée si urgente aux yeux des plus optimistes. Elle fera la conjonction des efforts individuels et des initiatives personnelles des libres penseurs disséminés sur toutes les régions de la France. Elle les aidera, par exemple, à organiser la contre-action contre les associations de pères de famille, à la tête desquelles marchent en réalité le curé et le hobereau. Les libres penseurs, désormais, veilleront sur les écoles, sur toutes les écoles, pour que celles de la République puissent continuer leur tâche de laïcité, pour que celles de l'Eglise ne puissent plus déformer les cerveaux par un enseignement de haine contre la société civile et le savoir moderne...

« Nous poursuivrons l'organisation méthodique des fêtes non seulement pour les adolescents, mais pour les petits, et aussi pour les familles. Nous espérons satisfaire ainsi aux besoins de joie et d'art, au renouvellement des saisons, aux grandes époques de la vie, passage de l'école primaire à la complémentaire, entrée à l'atelier, fondation d'une nouvelle famille, en organisant des fêtes de la naissance, de l'adolescence, mariage civil, fêtes de la nature, fêtes du travail, etc.

« Nous veillerons également sur le respect des convictions et des dernières volontés des libres penseurs à leurs derniers moments, et nous constituerons un comité juridique pour la défense de nos amis.... ».

Antimilitarisme. — Sur la proposition de M. Briand, garde des sceaux, et par décision prise en Conseil de cabinet, M. Hervé, détenu comme on le sait, à la prison de Clairvaux, a été gràcié le 16 juillet dernier.

— Un fait antimilitariste qui présente plus de gravité c'est l'établissement de la *Fédération militaire républicaine*. Voici d'après *La Lanterne* (2 Août, 1912) les principaux passages de l'appel de cette nouvelle fédération.

**Aux Parlementaires, aux Officiers en retraite, aux Officiers de la Réserve et de l'Armée territoriale républicains.**

Nous assistons à un réveil et à une reprise d'offensive des forces réactionnaires, la faiblesse de ses gouvernants permet aux partis bonapartistes et royalistes de s'organiser, d'activer leur propagande, d'installer des comités jusque dans les coins les plus reculés du territoire, et de se tenir ainsi prêts à une action d'ensemble au jour qu'ils auront choisi pour renverser les institutions républicaines.

Le parti clérical active sa propagande lui aussi, et chaque jour nous trouvons la trace de son action dans les milieux ouvriers et paysans. Lui aussi se tient prêt, décidé à se joindre à tous les ennemis du régime républicain.

Des querelles byzantines absorbent l'activité du Parlement et le détournent de ses devoirs essentiels. Une sourde désaffection naît au cœur du peuple qui s'irrite de l'égoïsme et de l'indifférence des dirigeants.

Dans le domaine purement militaire, les constatations que nous faisons chaque jour ne sont pas moins affligeantes.

Un ministre s'est donné pour tâche de ramener l'armée de la République au point où elle était sous le second Empire.

Nous ne pouvons le juger sur ses idées ; il ne les a point exposées ; sur son programme : il n'en a pas dressé. Mais nous le saisissons à ses actes. Chacune de ses décisions constitue une victoire de l'esprit de réaction sur l'esprit républicain. Citons au hasard : suppression de la communication des notes aux officiers, restriction du droit d'écrire, rétablissement des tables

d'officiers, rétablissement du droit de punir pour les caporaux de 4 mois et les sergents de 10 mois de services.

A côté du ministre, une ligue réactionnaire puissante, présidée par M. Driant, député nationaliste de Nancy, lui trace la voie et usurpant les fonctions dévolues à son entourage militaire, prépare ses décisions.

Et après avoir exposé le but politique de cette Ligue qui ne poursuivrait rien moins que le renversement de la République et qui, dans son bulletin mensuel où elle publie les noms de tous les officiers francs-maçons, s'attache à présenter le point de vue réactionnaire sur toutes les questions militaires d'actualité, notamment en concluant, dans son numéro du 15 mai, au rétablissement du service de trois ans, l'appel de la « Fédération militaire républicaine » conclut :

Voilà, fidèlement tracée, la situation qui pèse sur la nation et en particulier sur l'armée républicaine.

Allons-nous continuer à la subir sans protestation ?

Il appartient à la démocratie d'éclairer le pays. Trop longtemps les questions si graves d'organisation de l'armée sont restées l'apanage d'un petit comité sans contrôle et sans responsabilité.

Le moment est venu de faire connaître à la nation toute la vérité.

Nous ne séparons pas l'armée de la République. A l'aveuglement de ceux qui veulent éterniser l'armée dans les formes du passé, nous opposons des conceptions nettes des républicains qui veulent des institutions militaires adéquates aux institutions politiques du pays.

Cette œuvre, nous voulons l'accomplir en fondant avec tous les républicains la *Fédération militaire républicaine*, ayant pour objet d'instaurer et de répandre l'esprit républicain dans l'armée.

L'appel se termine par un plan d'organisation comportant l'institution d'un comité central et de direction, placé sous le patronage de hautes personnalités politiques et d'officiers généraux et supérieurs retraités, dévoués au parti républicain.

La Fédération prévoit également la fondation de comités locaux en province et la publication d'un organe périodique où tous les problèmes militaires seraient traités du point de vue républicain.

« Malheureusement, comme le dit si bien l'*Eclair* (2 Août 1912), *M. le commandant Driant écrivait hier même : « La* Ligue Militaire *n'a en vue que la défense des traditions militaires, dont bon nombre renaissent ;* elle est opposée à l'introduction de la politique et du syndicalisme dans l'armée ».

*Or, la Fédération militaire républicaine « a pour objet d'instaurer et de répandre l'*esprit républicain *dans l'armée... ; elle veut des* institutions *mili'* ires adéquates aux institutions POLITIQUES *du pays* ».

*Parlons net : la maçonnerie entend créer dans l'armée française un syndicalisme politique et maçonnique. Elle reprendra le système des fiches, de la délation et de l'iniquité systématique. Elle fera très exactement ce que ne fait pas et ce que voudrait précisément éviter la Ligue Militaire.*

*Les politiciens du Bloc, affolés par l'imminence d'une réforme électorale, ne reculent pas devant le crime de créer dans l'armé des factions, d'inventer des officiers factieux.*

*Ils nous feraient une armée turque, si le bon sens public ne brisait leurs projets.*

**Affaire Marix. — L'affaire Marix est une petite affaire Dreyufs. Les loges s'agitent une fois de plus en faveur de cet autre traitre. A titre documentaire, reproduisons cet appel de la loge parisienne *La Nouvelle Jérusalem*, qui nous dispensera de tout commentaire :**

G.·. L.·. D.·. F.·. Or.·. de Paris, le 25 juin 1912.

LA NOUVELLE JÉRUSALEM
N° 376
— Paris —

*Adresser la correspondance chez le Vén.·. M. André Lévy-Oulmann, 18, rue Notre-Dame-de-Lorette.*

AFFAIRE MARIX

Ordre du jour :

La L.·. La Nouvelle Jérusalem, dans sa Ten.·. Solen.·. du 19 juin 1912, à la suite des conférences contradictoires sur l'Affaire Marix, conférences entendues par les FF.·. des différents At.·. des deux Ob.·. ;

Après avoir pris connaissance des documents qui nous ont été présentés par le Groupe des *Francs-Maçons*, appartenant au Comité Prof.·. « Les Amis de la Vérité », desquels il résulte d'une façon absolument indiscutable, non seulement que notre F.·. le capitaine Marix est innocent des faits qui lui ont été reprochés en justice, mais encore que ces faits ont été entièrement imaginés contre lui ;

Convaincue qu'il y a pour tous les FF.·., en présence de la situation qui est faite à notre F.·. Marix, un acte de solidarité maçonnique à remplir ; que cet acte d'une nécessité absolue, est également d'une urgence extrême, à l'heure où l'arrêt suprême, définitif, va être rendu par la Cour de cassation ;

Invite les FF.·. de tous les At.·. des deux Ob.·. à se solidariser avec le Groupe des Maçons qui s'occupe de faire rendre justice à notre F.·. Marix.

Invite les Maçons de toutes les LL.·. à faire la propagande la plus active pour défendre la cause de Marix qui représente actuellement la cause de tous les Francs-Maçons ou profanes, exposés comme lui aux mêmes irrégularités et aux mêmes erreurs judiciaires ;

Et décide que le présent ordre du jour, adopté à l'unanimité, sera communiqué sans délai aux Présidents des différentes Ob.·., aux Vén.·. et à tous les FF.·. en les invitant à joindre leurs protestations à celles des Membres de la L.·. La Nouvelle Jérusalem, pour exiger des Pouvoirs Publics, avant qu'une consécration suprême n'ait rendu définitif l'arrêt contre le F.·. Marix, le rétablissement de la vérité et la réhabilitation de l'innocent.

Par mandement de la L.·.
La Nouvelle Jérusalem ;
Le Vén.·.
André LEVY-OULMANN,
Avocat à la Cour d'appel.
18, rue Notre-Dame de Lorette,
Paris.

Ces efforts, pour une fois, sont demeurés vains. La Cour de cassation, en effet, a rejeté le pourvoi du F.·. Marix.

*Libre-Parole*, 21 juillet.

— **Comme complément de l'affaire Marix, connexe du comité Mascuraud, il est intéressant de connaître la composition de ce Comité. M. Octave Chambon la donne dans *Le Petit Patriote* du 8 juin 1912 :**

« La composition du Comité Mascuraud mérite d'être signalée, et ici nous n'allons pas invoquer des témoignages réactionnaires Dans une publication socialiste révolutionnaire, *Les Hommes du Jour*, que dirige M. Victor Méric, nous retrouvons toute une ribambelle de Youpins. Lisez :

Des *Polack* : il y en a deux.
Des *Pickart* : il y en a dix
Des *Oulmann* : il y en a deux.
Des *Okowski* : il y en a deux.
Des *Oppenheim* : il y en a deux.
Des *Meyer* (avec un *e*) : il y en a huit.
Des *Mayer* (avec un *a*) : il y en a cinq.

— « Dans les *R*, il y a des *Rothschild* (naturellement), des *Rosenwald*, *Rosenfield*, *Reichembach* et *Reichner*.

— « Dans les *S*, il y a les *Süs*, les *Storch*, les *Simon*, les *Schawb*, les *Schulmann*, les *Schramech*, les *Schœller*, les *Schmoll*...

— « Dans les *W*, les *Worms* et les *Wolf*, les *Weiss* et les *Weill*, les *Wœsenburger* et les *Wallach*...

« Vous direz ce que vous voudrez, mais si ces noms sentent le français, c'est du français... de Francfort...

« Tel est pourtant le comité qui exerce une véritable influence sur les affaires de notre pays; ministres et députés du Bloc prennent là le mot d'ordre, et tous les élus de la majorité le sont grâce à la puissance occulte des Juifs.

« Oui, comme le dit un confrère, tels sont les maîtres de cette République « anémiée, sucée jusqu'aux os par toutes les punaises politiciennes et affai- « ristes, et que guette une crise prochaine de césarisme aigu ».

« Français, est-ce que vous allez supporter longtemps cette tyrannie humiliante ? Il serait temps de faire le geste libérateur ».

**Affaire Valensi.** — Il y avait, on le sait, une vilaine affaire de décorations, dans laquelle pas mal de personnalités maçonniques devaient être plus ou moins compromises, et qu'il fallait par conséquent étouffer à tout prix. C'est ce qui s'est passé. Après une instruction qu'on a fait durer plus d'un an, une ordonnance de non-lieu a été rendue en ce qui concerne le principal fauteur : le juif et franc-maçon Valensi. Un rapport médical a établi que cet accusé était un déséquilibré irresponsable, et l'odieuse comédie a été jouée. Les comparses seuls ont été traduits en jugement.

**La Fr.·.-M.·. et le Néo-Malthusisme.** — Il faut ajouter à la note de Juillet (p. 623), à titre de documents sur ce sujet, les articles des *Débats* parus en Juillet sous la signature de Paul Leroy-Beaulieu et intitulés : *Dépopulation ou Dénationalisation*. L'éminent écrivain prouve que si nous n'enrayons pas le mouvement donné par la Maçonnerie, et propagé par toutes les publications malsaines comme *Génération consciente*, la France aura perdu un quart de ses habitants dans moins d'un demi-siècle.

France et Italie Maç∴. — Les relations amicales qui existent à l'heure actuelle entre la France et l'Italie se sont manifestées récemment par une fête donnée en Sorbonne. A cette occasion, M. Paul-Hyacinthe Loyson, fils de l'ancien Père Loyson, a écrit dans *Les Droits de l'Homme* du 7 juillet dernier un article enthousiaste. « Nous saluons avec une joie fervente, commence-t-il, la réconciliation franco-italienne, qu'on vient de sceller à la Sorbonne.

Plus loin, il indique la part qui revient, dans ce rapprochement, aux groupements maçonniques des deux pays : « Veut-on savoir, dit-il en effet, quelles sont les associations transalpines qui ont, d'enthousiasme, et presque seules, manifesté leur adhésion à la récente fête de la Sorbonne ? Le Grand Orient d'Italie en tête, puis les groupements socialistes et républicains, et des hommes comme Ferrero, comme Barzilai, comme Luzzatti... »

Sociétés secrètes. — Dans les divers numéros de juillet de *La France antimaçonnique*, M. A. G. de la Rive continue la très intéressante étude documentaire qu'il a entreprise sur les diverses sociétés secrètes. On y trouvera notamment des données sur les *Druides* (*Ancien Ordre uni des Drui-tes*); les *Druides* en Allemagne, en Angleterre et en France; *la Société ancienne et archéologique des Druides*); sur les sociétés secrètes politiques en Allemagne et en Pologne ; en Russie (*les vrais et fidèles Enfants de la Patrie* ou *Union du Salut, la Société les Chevaliers russes, l'Union des Boïars. les Slaves réunis*), en Italie (*le Tribunal du Ciel, les Carbonari, les Unionistes, les Sublimes Maîtres parfaits*) ; en France (*les Philadelphes, les Francs régénérés, la Charbonnerie, les Amis du peuple, les Chevaliers de la Fidélité*), en Espagne (*Josefinos, Chevaliers communeros, Anilleros, Communeros constitutionnels*), en Irlande (*Enfants blancs, Cœurs de chêne, Chevaliers du point du jour, Irlandais unis, Société de saint Patrick*).

Etudes maç∴. Conquête de la France. — La *Gazette de France*, dans son numéro du 15 juillet, et sous la signature « Cathelineau », a donné un fort intéressant article, sobre, pondéré, mais documenté et consciencieux, intitulé : *Comment la Franc-Maçonnerie conquit la France*. L'auteur parle des premières loges françaises, de leurs adeptes et de leurs travaux. Les premiers francs-maçons furent surtout des encyclopédistes et des philosophes, souvent aussi des étrangers réfugiés en France. On y tournait en ridicule à la fois le pape et le roi, la religion et les ordonnances civiles. Aussi n'est-il pas étonnant que la monarchie ait succombé sous les efforts des loges. Il y eut une lente préparation de l'opinion publique. Les libelles des philosophes, subversifs et irrespectueux, assurèrent une propagande antireligieuse. Peu à peu l'éducation se pénétra d'influences maçonniques, et la Révolution termina l'œuvre sourde. « La Révolution, conclut l'auteur, avait été aussi savamment préparée qu'elle fut habilement réglée. Œuvre de la Maçonnerie et du philosophisme, son complice, elle ne mérite le titre d'Anarchie spontanée qu'on lui a donné que pour ceux qui veulent ignorer le travail des sociétés secrètes et se refusent à voir tout ce qu'il y eut

au contraire d'organisé dans le désordre, dans les massacres, dans l'effroyable aventure où sombra la Monarchie et où faillit périr la France ».

CÉLÉBRITÉS MAÇONNIQUES. — *Pierre Joseph Proudhon.* — La Revue *Les Contemporains* détaille dans son numéro du 30 juin 1912 l'initiation maçonnique de P. Proudhon. Elle eut lieu le 8 janvier 1847 à la L.·. *Sincérité, parfaite Union et constante Amitié*, O.·. de Besançon. A la question traditionnelle: « *Que doit l'homme à Dieu* » ? Proudhon répondit: « *La Guerre* ». C'était franc, et malgré le scandale qu'en éprouvèrent quelques francs-maçons de 1847 encore attardés au Grand Architecte de l'Univers, c'était vrai. La Maçonnerie des pays latins a suffisamment prouvé qu'elle existe pour faire la guerre à Dieu, et la Maçonnerie internationale, presque entièrement protestante, arrivera facilement au même but. Déjà elle fait la guerre au Pape et à l'Eglise; souvent la guerre au Christ qu'elle renie, c'est déjà faire la guerre à Dieu, et le Grand Architecte de l'Univers n'est plus qu'un nom qui couvre à peine un panthéisme orgueilleux tout prêt à diviniser l'homme dans ses plus brutales passions, aussi bien que dans sa raison.

LA F.·. M.·. ET LE SOCIALISME. — Sous ce titre, nous lisons dans *La Presse associée* du 1er Août 1912 :

La campagne contre la Franc-Maçonnerie continue avec vigueur dans le sein du parti socialiste. Un certain nombre de Parlementaires unifiés, lesquels jusqu'à ce jour n'avaient pas attaqué la Maçonnerie, viennent de publier, dans les différents organes des Fédérations Socialistes, de violents articles contre elle. Ces députés estiment que la lutte contre les Francs-Maçons est intimement liée à la lutte contre le radicalisme.

F.·. M.·., JUIFS, RÉVOLUTION.— A noter des articles sur J. J. Rousseau dans *Athena* (juillet 1912): l'un d'ALFRED CROISET, l'autre de GUSTAVE LANSON. Le même sujet a permis à H. de RAUVILLE (*L'Assaut*, 14 juillet 1912) de montrer la parfaite corrélation d'idées entre J.-J. Rousseau, dont il cite un extrait du *Discours sur l'Origine de l'Inégalité*, et l'assassin Garnier, dont il relève « Les Confessions ».

Article de JEAN DRAULT (*L'Œuvre*, 11 juillet 1912) prouvant que c'est le *Contrat social* et le *Discours sur l'Inégalité* qui ont émancipé les Juifs et que *La Déclaration des Droits de l'Homme* n'a été en définitive que *La Déclaration des Droits du Juif*.

Dans la *Revue catholique et royaliste* (20 juillet 1912), suite de l'étude sur *Les origines maçonniques de la Révolution française* et particulièrement sur la condamnation anticipée de Louis XVI par les Loges allemandes.

A relever dans *la Bastille*, une suite d'articles formés d'une *conférence sur Barruel*.

OCCULTISME. — *Le mage Berger.*— On sait qu'à la fin de juin dernier, le *mage* Berger a été condamné à dix-huit mois de prison et 1.000 francs d'amende pour escroquerie à l'horoscope et au talisman. M. de la Rive, dans la *France antimaçonnique* du 11 juillet, a

publié des documents fort curieux, émanant dudit *mage :* lettres réclames, prédictions gratuites, talismans mystiques, prières, notes diverses, etc., sans oublier, naturellement, le prix de ces différents travaux : de 5 à 150 francs.

— *Antoine et le culte antoiniste.* — La *France antimaçonnique* (25 juillet 1912) tire du *Théosophe* (1er juillet 1912) le passage suivant sur Antoine le guérisseur :

**Mort d'Antoine Le Guérisseur**

Du même fascicule du *Théosophe*, même page :

Le célèbre guérisseur de Jemeppe, fondateur du culte Antoiniste, est mort à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il laisse une centaine de mille de fidèles à sa femme qui lui succède, et une fortune que d'aucuns évaluent à 80.000 francs.

Antoine vivait très simplement et prêchait la foi comme remède à toutes choses.

Suit la lettre de faire-part que nous avons reçue :

**Culte Antoiniste**

Frère,

Le Conseil d'Administration du Culte Antoiniste porte à votre connaissance que le Père vient de se désincarner aujourd'hui, mardi matin, 25 juin. Il a tenu à revoir une dernière fois ses adeptes pour leur dire que Mère le remplacera dans sa mission, qu'Elle suivra toujours son exemple. Il n'y a donc rien de changé. Le Père sera toujours avec nous. Mère montera à la tribune pour les opérations générales les quatre premiers jours de la semaine à 10 heures.

*Le Conseil d'Administration.*

Jemeppe, le 25 juin 1912.

— L'occultisme et le spiritisme sont en villégiature ; pas de conférences à Paris, mais un grand nombre d'exhibitions en province.

Dans le *Voile d'Isis* (Mai 1912) article sur l'*Astrologie onomantique* inventée par P. Christian ; (Juillet 1912) article sur *Théophraste Paracelse.*

Il y avait, dans le numéro de juin 1912, un article sur *la survivance de Jeanne d'Arc;* ces folies d'imagination nous rappellent la définition de l'Illuminisme par J. de Maistre *(Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 245. Lyon, Vitte et Perrussel, 1886) :

« Vous voudriez donc qu'on eût d'abord l'extrême bonté de vous expliquer ce que c'est qu'un *illuminé.* Je ne nie point qu'on abuse souvent de ce nom et qu'on ne lui fasse dire ce qu'on veut : mais si, d'un côté, on doit mépriser certaines décisions légères trop communes dans le monde, il ne faut pas non plus, d'autre part, compter pour rien je ne sais quelle désapprobation vague, mais générale, attachée à certains noms. Si celui d'*illuminé* ne tenait à rien de condamnable, on ne conçoit pas aisément comment l'opinion, constamment trompée, ne pourrait l'entendre prononcer sans y joindre l'idée d'une exalta-

tion ridicule ou de quelque chose de pire. Mais, puisque vous m'interpellez formellement de vous dire ce que c'est qu'un *illuminé*, peu d'hommes peut-être sont plus que moi en état de vous satisfaire.

En premier lieu, je ne dis pas que tout illuminé soit franc-maçon ; je dis seulement que tous ceux que j'ai connus, en France surtout, l'étaient ; leur dogme fondamental est que le *Christianisme, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'est qu'une véritable loge bleue* faite pour le vulgaire ; mais qu'il dépend de l'*homme de désir* de s'élever de grade en grade jusqu'aux connaissances sublimes, telles que les possédaient les premiers chrétiens, qui étaient de *véritables initiés*. C'est ce que certains Allemands ont appelé le *Christianisme transcendental*. Cette doctrine est un mélange de *platonisme*, *d'origénianisme*, et de *philosophie hermétique, sur une base chrétienne*.

*Les connaissances surnaturelles* sont le grand but de leurs travaux et de leurs espérances ; ils ne doutent point qu'il ne soit possible à l'homme de se mettre *en communication avec le monde spirituel*, d'avoir un commerce avec les esprits et de découvrir ainsi les plus rares mystères.

Leur coutume invariable est de donner des noms extraordinaires aux choses les plus connues sous des noms consacrés ; ainsi un *homme* pour eux est un *mineur*, et sa naissance, *émancipation*. Le péché originel s'appelle le *crime primitif ;* les actes de la puissance divine ou de ses agents dans l'univers s'appellent des *bénédictions*, et les peines infligées aux coupables, des *pâtiments*. Souvent je les ai tenus moi-même en pâtiment, lorsqu'il m'arrivait de leur soutenir que tout ce qu'ils disaient de vrai n'était que le catéchisme couvert de mots étranges.

J'ai eu l'occasion de me convaincre, il y a plus de trente ans, dans une grande ville de France, qu'une certaine classe de ces illuminés avait des *grades supérieurs inconnus aux initiés* admis à leurs assemblées ordinaires ; qu'ils avaient même un *culte* et des *prêtres* qu'ils nommaient du nom hébreu *cohen* ».

ENSEIGNEMENT ET FR.·.MAÇ.·. — Liberté ! Liberté ! Liberté ! Par un premier décret, le gouvernement a fermé 51 établissements congréganistes. Quelques jours plus tard, un nouveau décret ordonnait la fermeture de 49 autres écoles catholiques. C'est le sectarisme des loges qui continue à se manifester. Les idées de tolérance et d'apaisement ne sont qu'à la surface, inefficaces et vaines, sinon fallacieuses !

Aussi, M. Flourens écrit-il dans l'*Assaut* (7 juillet 1912), sous ce titre : *L'Apaisement* :

« Les lois existantes ne suffisent plus à leur rage persécutrice. Ils en forgent de nouvelles. Ils travaillent à détruire l'autorité de la famille sur les enfants, à rendre l'enseignement anti-religieux et a-moral non seulement obligatoire, mais tabou.

« Non contents d'étrangler la liberté de l'enseignement, ils s'attaquent à la liberté de la charité. L'irréductible arrondissementier Breton fait voter à la sourdine une loi qui fera fermer un millier d'orphelinats.

« Et les libéraux se disant catholiques sont contents. Ils exultent ! Nous marchons à la pacification des consciences, disent-ils. Le gouvernement travaille en secret à la réparation des injustices subies par l'Eglise. Il faut travailler à lui faciliter sa tâche. Il faut surtout s'aplatir devant lui. Pas d'opposition, pas de résistance, pas de murmure. Dieu le veut !

« Et voilà quarante ans que dure ce joli jeu ! »

— LE PROJET DE LOI BRETON. — Le projet de loi Breton est une manœuvre maçonnique si grave que nous croyons utile, pour le

démasquer, de reproduire l'article du 2 juillet, tiré de la *Correspondance Hebdomadaire*.

### La surveillance des établissements de bienfaisance privée

La Chambre vient de discuter un projet de loi sur la surveillance des établissements de bienfaisance privée. Ce fut un débat qui appelle quelques réflexions. Il est nécessaire de relever d'abord avec quelle facilité, pour ne pas dire avec quel empressement, nous sommes toujours disposés à accepter l'ingérence de l'Etat dans nos affaires, si peu justifiée qu'elle soit.

Il est utile aussi d'enregistrer une fois de plus l'insuccès d'un effort libéral, tenté pour obtenir de nos adversaires, au prix de quelques concessions, un régime à peu près supportable.

L'Etat laïque est, aux mains de la Franc-Maçonnerie, le plus puissant instrument de guerre anti-religieuse. En matière d'assistance, il a donné à la charité catholique la mesure de sa protection.

« Il a cherché, écrit M. Nourrisson dans son livre si instructif, *Tout par l'Etat*, à tarir les ressources de la charité privée, en retirant aux œuvres et aux établissements ayant un caractère religieux les subventions qui leur étaient allouées, en refusant d'une façon arbitraire l'autorisation pour l'attribution de libéralités qui leur étaient attribuées ! En même temps, la jurisprudence administrative déclarait les conseils de fabrique incapables de recueillir les dons faits aux pauvres. Les membres du clergé étaient exclus des bureaux de bienfaisance comme membres de droit. Les bureaux de bienfaisance, à Paris, repoussaient le concours des religieuses vouées à la charité. Les hôpitaux étaient laïcisés... Les aumôniers y étaient supprimés et l'entrée n'y était permise aux ministres du culte que sous des formalités rigoureuses. Des impôts excessifs, s'ajoutant aux impôts ordinaires qui pesaient sur les établissements de bienfaisance, venaient frapper les congrégations charitables et hospitalières.

« Des mesures administratives ou l'exécution des lois sur les congrégations fermaient ou réduisaient nombre d'établissements destinés au soulagement des plus grandes infortunes. On tend à la suppression complète des congrégations même hospitalières. Enfin, l'application de la loi de séparation amène la confiscation, au profit d'établissements publics, d'un grand nombre de fondations charitables. On cherche à bannir de l'assistance et de la mutualité toute idée religieuse. Ce n'est plus seulement la bienfaisance privée qui est traitée en suspecte, c'est la charité chrétienne, dont le vocable même est proscrit, qui est traitée en ennemie ».

Voilà le tuteur bienfaisant dont M. Aynard, interprète de toute une fraction de l'opinion catholique, accepte le contrôle comme un honneur et comme une sauvegarde contre le désordre et la folie de la vertu.

Véritablement c'est oublier de gaieté de cœur que l'Etat est un persécuteur à la conquête du monopole, et qu'au point de vue social comme au point de vue religieux, son omnipotence est le suprême danger de l'heure présente.

Mais il faut croire que notre confiance aveugle dans l'Etat-Providence n'a d'égale que notre défiance irrémédiable de la liberté.

D'ailleurs, les auteurs du projet de loi s'étaient mis en frais pour apaiser les craintes et pour donner à leur œuvre de larges apparences de tolérance et d'impartialité. On avait pu oublier un instant que l'initiative en revenait aux ministères Waldeck-Rousseau et Combes, comme la suite naturelle des mesures prises contre les Congrégations.

La commission s'était appliquée à écarter les dispositions ayant un caractère vexatoire trop évident, et son président proclamait, aux applaudisse-

ments de la Chambre, que la loi « n'était pas une loi de suspicion, mais une loi de protection et, ce qui est mieux encore, une loi de collaboration ».

La collaboration, quel beau rêve d'apaisement ! M. d'Haussonville le faisait sien, lui aussi, et pour le bien marquer, c'est dans le *Temps* qu'il écrivait : « Dans les conseils d'assistance, des hommes qui, parfois, s'ignorent, se rapprocheront ; ils apprendront à mieux se connaître, les hostilités s'atténueront, des préventions tomberont et ainsi s'opérera l'entente entre les représentants de la bienfaisance privée, et ceux de la bienfaisance publique, entente que souhaitent depuis longtemps ceux qui ont à cœur, en dehors de tout esprit de parti, le soulagement de la souffrance humaine ».

Et M. Aynard, élargissant cet espoir, saluait ce jour de concorde, parce que, disait-il, « les dispositions introduites dans la loi par la commission pourraient peut-être servir de terrain de transition pour d'autres débats ».

Malgré tout, « cette œuvre de justice, d'équité et de clairvoyance » renfermait encore certaines ambiguïtés inquiétantes et certaines exigences nettement malveillantes. Les députés catholiques ne purent manquer de les mettre en lumière et d'en réclamer la précision ou la suppression. MM. Lerolle, Denais, Piou, multiplièrent les plus éloquentes objurgations.

Alors, l'on put mesurer les limites du bon vouloir conciliant et apercevoir les résultats positifs de la nouvelle législation, ceux que le sectarisme toujours présent n'abandonnerait à aucun prix.

Ces résultats ressortent nettement des positions sur lesquelles s'est cantonné d'une façon irréductible le président de la Commission :

Elasticité dans la définition des établissements soumis à la surveillance, de manière à pouvoir l'élargir à volonté suivant les circonstances ;

Déclaration des ressources de ces établissements ;

Obligation de préparer l'instruction professionnelle ;

Enfin, charge d'un pécule à fournir aux mineurs à leur sortie de l'établissement et, de ce fait, fermeture de plusieurs centaines de maisons trop pauvres pour supporter cette charge : 50.000 enfants jetés à la rue, a déclaré M. Piou.

— Ils seront pris par les établissements d'assistance publique. L'assistance publique est là ! a répliqué aussitôt M. Lenoir, résumant ainsi toute la question.

50.000 enfants enlevés presque tous à l'assistance catholique et jetés à l'assistance laïque, voilà qui caractérise le libéralisme effectif de la loi.

Sur le seuil des asiles déserts, les collaborateurs attendris des conseils d'assistance pourront saluer l'aube d'une ère de liberté !

CONGRÈS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. — L'hostilité contre l'Enseignement libre et religieux se manifeste constamment par l'établissement de nouvelles ligues ou par des congrès. Nous aurons l'occasion de revenir sur la *Ligue française d'éducation morale*, qui vient s'adjoindre à *La Ligue d'Education nationale* Pour les congrès, le plus important est celui de la *Ligue de l'Enseignement* tenu à Gérardmer et clôturé le dimanche 21 juillet. En voici le compte rendu tiré de la *Correspondance hebdomadaire* du 23 juillet 1912 :

### Le Congrès de la Ligue de l'Enseignement

La Ligue de l'Enseignement vient de tenir son congrès annuel à Gérardmer, à quelques kilomètres de la frontière alsacienne. Il semble que ce douloureux voisinage aurait pu inspirer aux congressistes de patriotiques pen-

sées. Point : on avait choisi Gérardmer parce que Gérardmer est dotée d'une municipalité radicale-socialiste bon teint, parce qu'elle fait partie de la circonscription d'un député juif, parce qu'elle est proche d'un village où vécut Jean Macé, fondateur de la Ligue, mais pas du tout pour y prononcer des paroles de concorde ou pour y faire appel à l'union devant l'ennemi. On a d'autres soucis parmi les adeptes de la Ligue maçonnique et ces soucis n'ont cessé de faire jour.

Le fameux couplet sur la nécessité de défendre l'école laïque gravement menacée par les agissements des cléricaux a été repris sur tous les tons par les plus humbles comme par les plus élevées en dignité des personnalités présentes au Congrès. Sans doute, M. Poincaré n'y fit que d'assez brèves allusions au début du discours, puis de l'allocution qu'il prononça. Aussi bien était-il là pour traiter d'autres questions ; et lui-même déclara que son intention n'était pas « d'usurper sur les prérogatives de son collègue et ami M. le ministre de l'Instruction publique et de lui dérober le plaisir d'exprimer aux membres de ce magnifique congrès les sentiments du Gouvernement de la République ».

Et voici, entre autres déclarations, un passage fort significatif du discours de M. Guist'hau, porte-parole du gouvernement : « Le gouvernement, vous le savez, Messieurs, a déposé devant le Parlement des projets de loi sur la défense de l'école... ; il saura en toute circonstance et avec la fermeté nécessaire, réprimer les entreprises contre l'œuvre nationale d'éducation laïque, qui est à la fois notre devoir et notre droit. Mais ceci vous appartient qui est, Messieurs, plus efficace et plus utile, de faire aimer, de faire préférer nos écoles... ».

Le gouvernement de M. Poincaré se flatte d'être moins brutal que celui de ses prédécesseurs. Mais qu'on ne s'y trompe point, il n'agira pas avec un plus profond respect des libertés nécessaires. La présence à Gérardmer de M. Steeg, ministre de l'Intérieur, est, à cet égard, significative. Comment oublier en effet que, l'an dernier, M. Steeg, présidant, à Bordeaux, la séance de clôture du Congrès de la Ligue de l'enseignement, y déclarait sur un ton de violence la guerre aux associations de chefs de famille et affirmait qu'il fallait désormais en finir avec les illusions de la neutralité. M. Steeg était alors ministre de l'Instruction publique : mais son titre seul a changé.

D'ailleurs, M. Poincaré lui-même serait-il animé des meilleures intentions, ce dont nous nous permettons de douter, MM. Dessoye, Ferry, Schmith, Verlot et autres gros personnages de la fameuse « majorité républicaine » présents à Gérardmer, et avec ceux-là, tous les radicaux, se chargeraient de lui rappeler les exigences de la Franc-Maçonnerie, dont il est prisonnier, exigences nettement formulées par M. Dessoye, par exemple, président de la Ligue, qui, en présence du président du Conseil, affirmait: « L'idée fondamentale du Congrès, c'est la lutte pour la défense de l'école laïque. La pacification, dans la réalité, n'existe pas. Il faut plus que jamais faire entendre des cris d'alarme... ». Et M. Robelin, secrétaire de la Ligue, dans son rapport d'ensemble, de renchérir : « Jamais l'école laïque n'a été plus convoitée, plus attaquée, plus menacée. Jamais la nécessité de la défendre n'a été plus impérieuse ».

Nous voilà, n'est-il pas vrai, dûment prévenus : que si nous nous laissons bercer par les vains espoirs de lendemains meilleurs, nous serons gravement coupables ; nos ennemis, depuis quelque temps, ne se montrent moins hardis que parce qu'ils nous trouvent plus résolus, mais ils ne désarment pas, au contraire.

Un autre avertissement ne nous aura pas manqué non plus : il nous était donné, il y a quelques semaines, par M. Édouard Petit, dont nous analysions le rapport ici même ; il vient de nous être répété par les congressistes de Gérardmer, et par M. Guist'hau lui-même. En attendant qu'une loi soit possible, en admettant qu'elle le devienne jamais, qui brisera les œuvres postscolaires des catholiques, la Ligue de l'enseignement se propose de multi-

plier les œuvres postscolaires laïques, et le gouvernement l'aidera de tout son pouvoir. Certains des vœux émis sont tout à fait caractéristiques. Citons-en quelques-uns :

« Qu'un atelier de travail manuel analogue à ceux des écoles parisiennes soit installé dans chaque école urbaine importante en province...

« Que cet atelier permette d'organiser des cours techniques ou de préapprentissage pour les jeunes gens de plus de treize ans...

« Que cette organisation s'étende aux cours complémentaires des écoles primaires supérieures et des écoles pratiques...

« Que les patronages laïques se multiplient et s'organisent, aidés par les Petites A dont ils assureront par un juste retour le recrutement...

« Que les œuvres qui entourent l'école et la prolongent soient tout entières, par l'enseignement et l'association, pénétrées de civisme ».

On prévoit en outre l'organisation de fêtes fédérales régionales pour les associations laïques, la multiplication des mutuelles scolaires, l'organisation de cours professionnels agricoles... Plusieurs vœux souhaitent l'installation de bibliothèques populaires dans tous les cercles, groupements, œuvres postscolaires ; les livres devront, bien entendu, en être choisis par une commission instituée par le Conseil général de la Ligue maçonnique de l'enseignement. Enfin, on tentera de s'emparer des fillettes en créant pour elles des cours d'enseignement ménager.

Dieu merci, nous avons su prendre, sur ce terrain, une avance considérable, et nous disposerons toujours pour multiplier les œuvres que veulent créer nos adversaires, d'un trésor inépuisable de dévouement dont toutes les subventions gouvernementales ne sauraient égaler la féconde richesse. Mais ne perdons pas de vue les efforts de nos adversaires et sachons bien que là où nous ne sommes pas encore, ils iront; là ou nous faiblirons, ils feront tout pour nous vaincre ; là où notre situation sera incontestée, nulle injustice ne leur coûtera pour nous supplanter.

Et voilà pourquoi notre action ne doit pas rester locale, désordonnée et sans lien. Il faut nous unir pour tenir tête à l'adversaire de quelque côté qu'il frappe. Il vient de nous prévenir, une fois encore, qu'il était prêt à frapper.

Comme on le voit, la franc-maçonnerie ne désarme pas, et sa filiale « *La Ligue de l'Enseignement* » la seconde de son mieux. M. E. Chaufour a donné une conférence fort instructive à ce propos à la Ligue pour la fête des écoles de 1912. (Voir *les Questions actuelles*, 6 Juillet 1912, p. 1). Le rapport du juif E. Petit sur les œuvres postscolaires et sociales, dont nous avons déjà parlé (Juillet, p. 623), vient éclairer encore les projets d'avenir du laïcisme maçonnique. Les efforts pour enrôler la jeunesse dans les *Boy-Scouts*, les actes de pression scolaire, comme cet arrêté du Conseil municipal de Tours :

« Nul ne pourra être admis au concours proposé, nommé à des fonctions rétribuées par la ville, s'il n'a pas été instruit et élevé dans des établissements exclusivement laïques...

« Tous les fonctionnaires payés par le budget de la ville de Tours seront invités à placer à la rentrée leurs enfants dans des établissements laïques » ;

les motions dans le sens de celle de L∴ d'Albi regrettant que la municipalité ait mis un de ses établissements à la disposition d'une école religieuse pour la distribution des prix, et tant d'autres attaques permettent d'affirmer que nous sommes en pleine guerre, sous la présidence de M. Poincaré.

Nous continuerons la lutte, et nous publions dans ce but l'adresse

suivante de l'Association du *Chardon bleu* de Marseille, qui prouve que les ouvriers eux-mêmes sauront défendre leurs enfants contre la Franc-Maçonnerie.

Aux Travailleurs,

Aux pères de famille !

Le monopole de l'enseignement, la tyrannie de l'Etat, c'est-à-dire la tyrannie maçonnique substituée à la liberté de l'enseignement, voilà vers quel but nous acheminent patiemment les louches conspirateurs des Loges.

La loi de 1882 obligeait les pères de famille à donner à leurs enfants un minimum d'instruction, mais ils restaient libres de le faire donner avec les maîtres et les livres qui leur convenaient. De par la loi, nous allons être obligés d'accepter les dogmes décrétés par les maîtres du jour. Ces maîtres sont, aujourd'hui, Dessoye, Bouffandeau et Steeg; ils pourront être demain Gustave Hervé et Jaurès.

Suppression de la responsabilité paternelle ou maternelle; l'âme de l'enfant définitivement volée à la famille par les salariés de l'Etat; défense à un père de se préoccuper de savoir quelle est l'éducation qui est donnée à son fils, et si elle est mauvaise, dangereuse, démoralisatrice, contraire à tout ce qu'il croit et respecte, obligation pour lui de se taire, s'il ne veut point se voir traîner devant des juges forcés d'obéir.

Désormais il faut, ainsi qu'en a décidé la franc-maçonnerie, que l'enfant n'appartienne plus à ses parents, il faut qu'il devienne la chose de l'Etat.

Les francs-maçons ont conquis le pouvoir; ils sont nos maîtres; cela ne leur suffit pas encore. Ils veulent devenir aussi les maîtres des générations à venir, et c'est pour cela qu'ils forgent dans leurs Loges des projets de loi liberticides.

Ils croient être suffisamment les maîtres du pays pour pouvoir employer impunément la violence.

Le régime de la force va être inauguré contre les pères de famille qui se permettraient de blâmer les violations de la neutralité scolaire commises par des instituteurs sectaires ou avides d'avancement.

Cet odieux projet de loi contre les pères de famille, est la première étape vers le complet asservissement intellectuel de la France au profit de la contre-église occulte qu'est la franc-maçonnerie, qui prétend instaurer sa tyrannie sur les ruines de toutes nos libertés.

Nous ne le souffrirons pas; nous ne nous soumettrons jamais à une loi qui nous priverait d'un de nos droits les plus sacrés.

Nos enfants sont à nous et non à la franc-maçonnerie.

Nous avons sur nos enfants des droits naturels, donc sacrés, et, par conséquent inaliénables et imprescriptibles, parce qu'ils sont « antérieurs et supérieurs » à la formation de la collectivité dont nous faisons partie.

Dans tous les temps et sous toutes les latitudes, les hommes et même les animaux, nourrissent, protègent et enseignent leurs petits jusqu'au moment où ceux-ci ont grandi en force physique et en sagesse pour se défendre contre les ennemis innombrables qui les guettent.

L'œuvre de protection et d'éducation des enfants par les parents est un devoir naturel. De l'accomplissement de ce devoir par le père et la mère, découle l'étroite dépendance de l'enfant vis-à-vis d'eux. L'enfant dépend des parents et leur appartient comme l'arbre appartient à ses racines et en dépend.

La liberté d'instruire nos enfants de la manière qui nous convient est un droit que nous ne tenons pas de tel ou tel gouvernement, c'est un droit antérieur à toute constitution politique, c'est un droit naturel, un droit sacré.

Et si la société nous refuse le droit de soustraire des enfants à un ensei-

gnement que nous jugeons néfaste, nous sommes autorisés à user de cet autre droit : la résistance à l'oppression.

Jamais les pères de famille ne livreront l'âme de leurs enfants à la franc-maçonnerie qui est l'auteur véritable du projet de loi contre les consciences.

Ils sauront défendre jusqu'au bout leurs droits et la liberté de leurs enfants.

Travailleur ! Père de famille !

Quand donc cesseras-tu d'être dupe des hypocrites enfants de la Veuve ? Jamais ils n'ont rien fait pour améliorer ton sort, pour te soulager dans tes souffrances, pour te rendre heureux : tout ce qu'ils ont fait a tourné contre toi pour te rendre plus malheureux à tous les points de vue. En prétendant éteindre les lumières du ciel, ne font-ils pas l'impossible pour t'enlever, pour détruire en toi, jusqu'à la suprême et consolante espérance en un monde meilleur ?

Que les francs-maçons et leurs amis y prennent garde. Dans les combats entre la tyrannie et la liberté, c'est toujours celle-ci qui a triomphé. La force matérielle ne primera jamais les droits intangibles de la conscience.

Ne laissons pas cambrioler la conscience de nos enfants.

Travailleurs, pères de famille, sachons faire respecter la liberté qui nous est la plus chère, celle de l'enseignement.

A bas le monopole de l'enseignement par l'Etat.

---

## Quelques conférences des loges de la région parisienne.

### I. GRAND ORIENT.

*L'Amitié*, 2 juillet : Le Collectivisme.
*La Fraternité des peuples*, 2 juillet : J.-J. Rousseau, sa vie et son œuvre.
*Le Foyer maçonnique*, 2 juillet : Revision de la Constitution.
*La Fédération universelle*, 2 juillet : J.-J. Rousseau.
*Les Travailleurs*, 2 juillet : Le recrutement maçonnique.
*L'Avant-Garde maçonnique*, 3 juillet : Le collectivisme.
*Science et Travail*, 3 juillet : Les agents secrets de la police politique.
*La Clémente Amitié*, 3 juillet : La réforme de la Constitution.
*Etoile polaire*, 3 juillet : Le recrutement maçonnique.
*Les Réformateurs unis*, 3 juillet : Revision dé la Constitution.
*L'Action*, 4 juillet : La situation des partis politiques.
*L'Action socialiste*, 4 juillet : La revision de la Constitution.
*Force et Matière*, 4 juillet : La revision de la Constitution.
*Les Enfants d'Hiram*, 4 juillet : Le droit de vote des militaires de carrière.
*L'Indépendance*, 5 juillet : Nous courons au caporalisme.
*Les Amis de l'Humanité*, 5 juillet : La solidarité maçonnique.
*L'Evolution économique*, 6 juillet : Revision de la Constitution.
*L'Emancipation*, 8 juillet : La police secrète et la franc-maçonnerie.
*Fécondité*, 8 juillet : Les essais socialistes en Australie et en Nouvelle-Zélande.
*L'Effort*, 10 juillet : Du rôle éducatif de la franc-maçonnerie au point de vue de la morale sexuelle.
*Les Rénovateurs*, 10 juillet : J.-J. Rousseau et la haute société de son temps.
*Alsace-Lorraine*, 11 juillet : Le recrutement maçonnique.
*L'Éducation coopérative*, 11 juillet : La revision de la Constitution ; la morale laïque.
*Philosophie*, 11 juillet : La question du divorce ; la légende de Jeanne d'Arc.
*La Libre Pensée*, 11 juillet : La morale laïque.

*Unité maçonnique*, 12 juillet : Pour la Proportionnelle et contre la Proportionnelle.
*L'Union fraternelle*, 12 juillet : La revision de la Constitution.
*La Fraternité des Peuples*, 16 juillet : Le contrat social.
*Gnothi Seauton*, 16 juillet : L'affaire Marix; la situation politique actuelle, extérieure et intérieure.
*La France maçonnique*, 17 juillet : La morale laïque.
*Etoile polaire*, 17 juillet : L'affaire Marix.
*L'Action socialiste*, 18 juillet : Revision de la Constitution.
*Famille et Travail*, 24 juillet : L'Affaire Marix.
*Marcelin Berthelot*, 24 juillet : Revision de la Constitution.
*L'Equité*. 24 juillet : L'Affaire Marix.
*Etienne Marcel*, 25 juillet : Revision de la Constitution.
*La Philosophie Positive*, 27 juillet : Le collectivisme.
*Les Forgerons de l'Avenir*, 27 juillet : Sélections naturelles et sociales.
*Unité maçonnique*, 27 juillet : 1° Le recrutement maçonnique ; 2° La criminalité juvénile.
*Admirateurs de Saint-Just*, 27 juillet : Questions diverses.
*Les Zélés Philanthropes*, 27 juillet : Les questions renvoyées à l'étude des loges par le Convent.
*Germinal*, 29 juillet : Paris port de mer.
*Les Amis Solidaires*, 29 juillet : Affaires diverses.
*Liberté par le Travail*, 29 juillet : La criminalité juvénile.
*L'Emancipation*, 30 juillet : Affaires diverses.
*France et Colonies*, 30 juillet : Le nouveau régime des habitations à bon marché : l'emprunt de 200 millions de la Ville de Paris et la loi Bourgeois.
*Ernest Renan*, 30 juillet : La police secrète.
*Unités Maçonniques*, 31 juillet : Echange de vues sur la direction à donner aux travaux de la loge.
*La Montagne*, 31 juillet : Affaires diverses.
*Aurore Sociale*, 31 juillet : Le recrutement maçonnique.

## II. GRANDE LOGE DE FRANCE.

*Humanité*, 2 juillet : Syndicalisme et franc-maçonnerie.
*La Prévoyance*, 4 juillet : La foi et la volonté.
*La Philosophie sociale*, 4 juillet : Les maçons doivent nettement prendre parti contre les menées réactionnaires.
*L'Alliance*, 5 juillet : L'inquisition morale et la République.
*L'Acacia*, 8 juillet : Cours obligatoire d'instruction et d'éducation.
*L'Education civique*, 8 juillet : Les cours obligatoires d'instruction et d'éducation de l'adolescence.
*Droit et Devoir*, 10 juillet : Pour la Vérité.
*Osiris*, 10 juillet : La femme dans la maçonnerie.
*L'Equerre*, 11 juillet : Cours obligatoire d'instruction et d'éducation pour l'adolescence.
*La Justice*, 12 juillet : Les cours obligatoires d'instruction et d'éducation de l'adolescence ; leur nécessité, leur organisation, leur surveillance.
*L'Essor*, 18 juillet : La femme et la franc-maçonnerie.
*La Nouvelle Jérusalem*, 23 juillet : L'Affaire Marix.
*La Fédération maçonnique*, 23 juillet : Cours obligatoire d'instruction et d'éducation pour l'adolescence.
*Alsace-Lorraine*, 25 juillet : Le syndicalisme ; les cours obligatoires d'instruction et d'éducation de l'adolescence.
*Comité de la Grande Loge*, 27 juillet : L'union fraternelle
*Emmanuel Arago*, 28 juillet : 1° Le recrutement maçonnique; 2° Affaires diverses.

## Hollande

ENSEIGNEMENT LAIQUE. — Un Congrès international d'éducation morale est annoncé pour les derniers jours d'août à la Haye. M. Adamson, président du Comité exécutif du Congrès, a publié une circulaire qui est une sorte de programme où il proteste de la « neutralité » des travaux du Congrès. Le Congrès ne préconisera aucune tendance politique, ni religieuse, ni nationale ; il n'a pour but que de laisser les Congressistes se prononcer librement et ainsi de comparer les diverses opinions relatives au sujet à traiter dans le Congrès. On n'a pas besoin de lire cette déclaration pour savoir d'avance que l'esprit dominant de ces réunions sera identique à celui des autres assemblées du même genre : un esprit areligieux en général, et anticatholique en particulier.— A. I. R. 14 juillet, 1912.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES RELIGIONS. — Le quatrième congrès international des Religions se tiendra du 9 au 13 septembre. Les représentants de toutes les universités d'Europe et d'Amérique y prendront part. Le Congrès sera divisé en 10 sections. Il est opportun de rappeler que ces Congrès pour l'Histoire des Religions soi-disant neutres, sont toujours dominés par un esprit antichrétien et surtout anticatholique. — A. I. R., 7 juillet, 1912.

## Inde Britannique

LOGES. — Une loge de rite écossais a été récemment instituée à Bangalore. La consécration a eu lieu sous la présidence du F∴ Justice Beaman, Grand Maître de la Franc-Maçonnerie écossaise dans l'Inde.

LE NIZAM ET LA FR∴ M∴. — Le 8 juin dernier, les représentants, au nombre de 60 environ, des loges maçonniques fonctionnant sur les territoires du Nizam de Hyderabad, furent reçus par ce prince. Ils lui lurent, à la fois en ourdou et en anglais, une adresse où ils l'assuraient de leur entière loyauté à son égard. Le Nizam répliqua par quelques paroles bienveillantes, disant son respect pour les principes maçonniques.

## Irlande

FR∴ M∴ ET EGLISE.— Le marquis de Tullibardine, Grand Maître de la Grande Loge d'Ecosse, a déposé un amendement en vertu duquel le Parlement irlandais est invité à ne pas priver les francs-maçons d'Irlande des différents droits dont jouissent leurs confrères d'Ecosse et d'Angleterre, qu'il s'agisse de l'admission de membres, de la tenue de réunions, ou de pratiques charitables, etc. Cette disposition a été prise dans la crainte que le Parlement Irlandais, qui est dominé par la hiérarchie romaine, n'usât de sentiments hostiles contre les francs-maçons, en vertu de l'aphorisme que l'Eglise romaine a toujours été l'ennemie de la Maçonnerie.

## Italie

F.·. M·. ET SOCIALISME. — En Italie, comme en beaucoup d'autres pays, y aurait-il donc enfin désaccord entre le socialisme et la franc-maçonnerie ?

A l'unanimité moins deux voix, le Congrès socialiste de Reggio-Emilia a adopté un ordre du jour d'après lequel « la Maçonnerie doit être combattue par les socialistes, parce qu'elle est faite pour renforcer et développer la politique blocarde, dans laquelle se déforment les caractères spécifiques des partis politiques ».

Cet ordre du jour a provoqué la démission d'un membre influent du parti, G. Lerda, ce qui fut le signal d'un vif tumulte, à la fin duquel un nouveau groupement s'est constitué, qui a pris le nom de « parti « réformiste socialiste italien ».

— Le dernier dimanche de juin s'est tenu à Forli le Congrès socialiste des Romagnes. Un député, appartenant au groupe socialiste, et en même temps professeur à l'Université de Naples, y a caractérisé la franc-maçonnerie de la façon suivante :

» La franc-maçonnerie est une société secrète qui ne se cache pas dans les catacombes pour défendre la loi contre les persécutions, mais qui se réfugie dans l'ombre parce que la lumière la décompose et la tue. Elle exécute dans l'ombre ce que l'on fait communément dans l'obscurité. Toute son œuvre repose sur une assurance mutuelle qui est devenue la peste de la société humaine. La franc-maçonnerie influe sur les actes du gouvernement. Elle fait dévier la justice et elle détruit la vie publique bien ordonnée. Ce fait est trop pertinent pour qu'on puisse le nier ».

ŒUVRES NEUTRES ET MAÇONNISANTES. — Un fait vient de se produire qui démontre pour la millième fois la sincérité des œuvres neutres. Le père franciscain Gemelli, philosophe connu, a publié *Pro Veritate* un livre de défense des miracles de Lourdes. Il était membre de l'Association sanitaire milanaise, une société parfaitement neutre, tant il est vrai que le franciscain y siégeait à côté des francs-maçons, Mais à peine le franciscain a-t-il voulu démontrer que les guérisons sont miraculeuses, que la société a protesté, le père Gemelli a donné alors sa démission. Elle a été repoussée par la Société qui a voulu infliger au père Gemelli la radiation, en le déclarant indigne d'appartenir à la *Sanitaria* et l'accusant d'avoir falsifié les faits et injurié les adversaires de sa thèse. Bien entendu, la *Sanitaria* se proclame plus que jamais une société neutre. — A. I. P. 3 juillet,, 1912.

INFLUENCES MAÇ.·. — L'*Unita Cattolica* du 3 juillet publie une lettre ouverte au ministre de grâce et de justice pour la revision du procès de l'abbé Riva condamné à la suite des « scandales congréganistes » montés par la franc-maçonnerie italienne à Varazze, à Milan et autres lieux. C'est la Franc-Maçonnerie qui a réussi jusqu'ici à empêcher la revision de ce procès, malgré les déclarations décisives de la malheureuse enfant qui accusa l'abbé et qui a avoué avoir été suggestionnée par un émissaire de la Secte. A. I. R. 3juillet, 1912.

Fr.˙. M.˙. et Modernisme. — On est beaucoup édifié de la campagne menée par certaine presse anticléricale de Rome en faveur du Père Semeria, un des chefs du modernisme italien. Cela démontrerait, s'il y en avait encore besoin, combien nos adversaires s'intéressent aux affaires du modernisme. Du reste, il est notoire à Rome que les chefs de la Franc-Maçonnerie, tel M. Ernest Nathan, sont très favorables aux prêtres modernistes. — A.I.R. 5 juillet, 1912.

— La presse anticléricale italienne continue à protéger le Père Semeria contre les attaques des Catholiques « intransigeants ». Cette fois c'est le tour du *Messagero*, organe bien connu de la Franc-Maçonnerie. — A.I.R. 6 juillet, 1912.

## Luxembourg

Enseignement laique. — Mgr Koppes, évêque du Luxembourg, a publié une lettre pastorale contre la nouvelle loi scolaire du Grand Duché. « Cette œuvre de laïcisation, dit-il, est l'application du mot d'ordre donné au Congrès maçonnique international de Rome, en 1911, en vue de déchristianiser l'Ecole ». — A I.R., 6 juillet, 1912.

## Norwège

Bienfaisance maç.˙. — Le 15 février 1912 mourut à Drammen un banquier du nom de A. Hansen. Il était franc-maçon, et laissa à sa loge, par testament, une somme de 50.000 couronnes pour venir en aide aux FF.˙. dans le besoin. Une autre somme de 500 couronnes était destinée à acheter des vêtements à de pauvres enfants.

## Pays-Bas

Convents. — Le 17 juin dernier, le Grand Orient des Pays-Bas a tenu son assemblée annuelle, à laquelle participèrent 146 délégués, représentant 64 loges. Il y fut décidé d'inviter la manifestation maçonnique internationale à se réunir l'an prochain à La Haye.

## Pologne

Juifs. — On annonce qu'un Congrès de toutes les sociétés juives et du *Progrès social* aura lieu bientôt, à Varsovie. Il est à remarquer que les juifs, qui après leur expulsion de la Russie ont envahi la Pologne russe et surtout Varsovie (où leur nombre dépasse 250.000) pour éviter l'attention du gouvernement russe, qui consent difficilement à légaliser les sociétés, les associations, etc. — et surtout celles qui ont un but séparatif — se sont organisés sous prétexte de réunions musicales, littéraires, en sociétés qui portent le nom hébraïque *hazomir*. Un réseau de ces *hazomir* couvre littéralement le pays et c'est là que les juifs, loin des « goïms » se réconfortent librement à la source intarissable de la pensée et des sentiments judaïques. C'est là qu'il est permis aux juifs de cultiver

leur nationalisme haineux contre tout ce qui n'est pas juif. Le congrès ne pourra que contribuer au développement de ces sentiments si dangereux et si dissolvants pour la société chrétienne. A.I.R., 15 juillet, 1912.

## Portugal

MOYENS MAÇ.·. — Des nouvelles fantaisistes continuent d'être lancées par les agents de la Secte, et elles sont béatement recueillies par beaucoup d'organes de la presse antisectaire, sans même un mot d'avertissement à leurs lecteurs. Ainsi on continue à lire des énormités telle que le programme épouvantable des monarchistes d'Evora qui allaient bombarder et poignarder toutes les populations opposées à leurs projets. Cela va continuer. Les journaux catholiques finiront peut-être par s'apercevoir qu'ils aident la Secte en reproduisant ses fantaisies tendancieuses. La *Kœlnische Volkszeitung* a attaqué l'AIR parce que celle-ci a averti la presse catholique de se garder des dépêches sectaires du Portugal, assurant des complots et des attaques monarchistes, dans le but de justifier le régime de terreur par lequel la Secte de Lisbonne opprime l'Eglise et le pays. A. I. R., 28 juillet, 1912.

F.·. M.·. EN PORTUGAL ET EN BELGIQUE. — Le F.·. Furnemont, député cartelliste de Namur, grand orateur du G.·. O.·. de Belgique, écrivait dans un rapport pour la Maçonnerie belge :

« Mes FFF.·., cet exposé sincère, aride peut-être, de nos travaux, mais je l'ai voulu tel, démontre que la Maçonn.·. belge est une force, mais il établit aussi que *notre puissance pourrait être plus grande.*

« Rappelez-vous *la sensation profonde d'orgueil, éprouvée par nous tous lorsque nous apprîmes,* il y a quelque temps, *la nouvelle de la Révolution portugaise.* En quelques heures le trône était renversé, le peuple triomphant, la République proclamée.

« Ce fut un coup de foudre pour le public non instruit. Mais nous, mes FFF.·., *nous savions.* Nous connaissions l'admirable organisation de nos FFF.·. lusitaniens, leur prosélytisme indomptable, leur activité persévérante et tenace. *Nous avions le secret de ce glorieux événement.*

« Le jour où notre malheureux pays sera délivré de la tyrannie qui l'opprime, aurons-nous de même la satisfaction de nous dire que la Maçonn.·. belge fut l'artisan principal de la libération nationale ? »

Le *Patriote* tire de ce document ces conclusions :

Il est donc bien évident que la révolution, par tous les moyens, sans excepter aucun crime, est le vrai programme maçonnique.

Le F.·. Vandervelde a donc accueilli « avec une sensation profonde d'orgueil » la révolution portugaise : trône renversé, après un carnage dans la famille royale, après la trahison organisée dans l'armée, après toutes les violences que l'on sait. Et cet « orgueil » lui fit crier, devant M. Max et avec son applaudissement, au meeting de la Madeleine : « On nous a montré au Portugal comment un peuple se débarrasse d'un gouvernement qui déplait... ».

L'œuvre maçonnique portugaise donnée en exemple à la Belgique maçonnique par un maçon : voilà l'acte du F.·. Vandervelde. Le rapport du F.·. Furnemont souligne tout cela, comme on vient de voir.

JUIFS. — *Bibliographie pornographique.* — Une société anonyme

judéo russe a fondé, à Lodz, dans la Pologne russe, une maison de librairie pornographique : *La société éditrice des Pensées*. Il est difficile de dire quels ouvrages et surtout quels opuscules elle lance déjà dans le public. Grâce à l'intervention de quelques personnes de bonne volonté, le tribunal de Varsovie, duquel Lodz relève, a rendu une sentence qui ordonne à la police de détruire l'édition de quatre opuscules en langue russe qui constituent un attentat à la morale publique. A. I. R. 19 juillet, 1912.

## Russie

SECTES ET SOCIÉTÉS SECRÈTES. — Le Saint Synode a décidé la condamnation de la *Secte des Joannites*, dits *khlistoftzi ou flagellants*, fondée par Porphyria Kisilieva, morte en 1905. Le Saint Synode condamnera aussi toutes les publications de la Secte comme blasphématoires, et fera appliquer tous les moyens pour contrecarrer la propagande joannite. A. I. R., 7 juillet, 1912.

— La Russie sera véritablement la Tour de Babel des religions, une confusion de toutes les croyances et de tous les cultes tels qu'ils sont, par exemple, au Japon et même aux Etats-Unis, et quelque chose de plus triste encore. Dans ces deux derniers pays, en effet, les sectes agissent à la clarté du jour et ainsi l'opinion publique peut réagir contre leurs excès, mais en Russie, à la surface tout paraît calme, car toute manifestation est étouffée en son germe par la police et la bureaucratie, mais sous cette surface grouillent avec d'autant plus de force les sectes qui, comme des parasites, rongent les parties restées saines de l'âme d'un grand peuple. — Les récentes nouvelles de la Sibérie apportent d'effrayants chiffres et détails sur les ravages qu'y ont produits les adventistes et les anabaptistes. Le peuple n'ayant aucune boussole doctrinale et cherchant la vérité au hasard, s'égare dans les fausses et extravagantes doctrines sectaires tandis que les intellectuels aboutissent au nihilisme, au nietzschéisme et à l'athéisme. A. I. R., 27 juillet, 1912.

JUIFS.— *Leur patriotisme*. — Des données que contiennent les registres de l'Etat-major de Russie, et d'après les recherches particulières du journal *Rousskii invalide* et d'un certain M. Ousoff, il ressort que, pendant la guerre russo-japonaise, la Russie a eu 32.075 hommes tués ; 127.019 blessés et 26 277 évadés ; le total des pertes monte donc à 185.371 hommes. Dans ce nombre, il y a 270 juifs tués ; 1.715 blessés et 983 évadés. Le pourcentage d'évadés présente donc 33 °/₀ — un chiffre qui force à faire des réflexions peu favorables à leur endroit. En une seule division de l'armée, depuis le 1er avril 1904 jusqu'au 1er juillet 1905, — 256 juifs se sont évadés, tandis que parmi les soldats des autres nationalités de la même division, on en compte seulement six ! — M. Ousoff ajoute encore que les soldats juifs faisaient leur possible pour remplir les fonctions de l'intérieur du camp et pour éviter de prendre part aux batailles. Ils allaient jusqu'à simuler certaines maladies, et à la moindre occasion ils capitulaient devant l'ennemi. Pour éviter le recrutement, les juifs de Russie souvent n'hésitaient pas à s'estropier eux-mêmes, souvent aussi ils se laissaient enlever un doigt ou crever un œil. Les juifs braves sur un champ de bataille sont aussi rares que les moineaux blancs. Ils préféraient remporter des victoires plus faciles sur d'autres terrains par les armes de la vénalité ou de la secte franc maçonne. A. I. R., 30 juillet, 1912.

On peut rapprocher de cette intéressante communication, cet article d'Emile Janvion, dans la *France coloniale*, en rentrant naguère de Tunisie :

Lisez attentivement les noms des régiments d'Afrique qu'on envoie se battre au Maroc. Vous y verrez des régiments de tirailleurs algériens ou séné-

**galais, de la légion étrangère, des bataillons d'Afrique, de l'infanterie coloniale, *mais pas de zouaves*. Dans la liste des régiments envoyés au Maroc, pas de régiments de zouaves ; dans l'énumération des blessés, vous ne verrez pas un seul nom d'officier, de sous-officier ou de soldat de zouaves.**

**Pourquoi cette exception particulière ? Pourquoi. seuls des troupes d'Afrique, les zouaves sont-ils exempts de cet impôt du sang ? — Ne cherchez pas, vous ne trouverez pas. Je vais vous le dire :**

**Parce que ces régiments depuis ces derniers temps, sont des régiments de sélection. Et ils sont des régiments de sélection *parce qu'ils recrutent des Juifs indigènes* qui, vous le savez, ont obtenu le droit de naturalisation.**

**Vous ne voudriez pas que les Juifs qui exploitent et gouvernent la France versent leur sang pour elle et ses colonies ! Ce peuple, élu de Dieu, doit avoir, grâce à Moïse et à Reinach, tous les bénéfices chez nous sans avoir le moindre inconvénient ni bobo. Que les 110.000 Juifs déjà installés fort civilement au Maroc, en soient loués ! Le Roumi et l'Arabe font leur besogne. Et ce petit fait divers ne sera pas pour donner tort aux Youdis qui nous désignent talmudiquement sous la gracieuse expression de « semence de bétail »...**

## Serbie

HIÉRARCHIE MAÇ∴. — Un Suprême Conseil pour la Serbie a été fondé à Belgrade, sur l'initiative du Suprême Conseil de Grèce, et après avis favorable des autres Suprêmes Conseils. L'insitution a eu lieu le 23 mai dernier. Le Souverain Grand Commandeur est le F∴ G. Weifert, et le Grand Chancelier le F∴ J. Aleksijevic, tous deux de Belgrade.

## Turquie

F∴ M∴ ET POLITIQUE. — Dans la *Libre Parole* du 4 juillet, Edouard Drumont a consacré à *La franc-maçonnerie en Turquie*, un sobre et vigoureux article, inspiré d'une étude qui avait paru dans le *Correspondant* du 10 juin sous le titre : *La franc-maçonnerie et les affaires de Turquie*. La conclusion du *Correspondant* est devenue celle de M. E. Drumont: « Quand les masques tomberont, les Ottomans reconnaitront, comme les catholiques, que la franc-maçonnerie apporte toujours à la patrie la *ruine* et *l'abaissement* ».

De fait les plus récentes nouvelles venues de Turquie ne sont pas rassurantes. Un soulèvement général n'est-il pas à craindre, prodrome du démembrement définitif du pays ? Ce serait la conséquence de la guerre étrangère et surtout de l'anarchie intérieure. Le fameux comité *Union et Progrès*, par sa tyrannie, a multiplié les mécontents. Le despotisme maçonnique a porté ses fruits.

— Les précisions de la *Neue Freie Presse* sur les Sociétés secrètes des officiers turcs qui organisent la révolution dans la révolution, produisent partout beaucoup de sensation, quoique la chose était connue dans ses lignes générales. Le journal viennois donne le nom de quelques-unes de ces sociétés secrètes auxquelles on doit maintenant le mouvement de sédition en Albanie et en Asie-Mineure : ce sont : *Sentinelle de la Patrie*, l'*Union des officiers*, la *Ligue militaire*, etc. On se moque d'ailleurs des plaintes lancées par la *Neue Freie Presse* contre ces sociétés secrètes qui compromettent les affaires juives-maçonniques arrangées avec le comité *Union et Progrès* et qui ont procuré à celui-ci l'adhésion tenace des deux grands organes des Synagogues-Loges de langue allemande : la *Neue Freie Presse* et la *Frankfurter Zeitung*.

Le gouvernement turc actuel est né de la trahison organisée au centre judéo-maçonnique de Salonique, par des officiers plus ou moins turcs et par des juifs plus ou moins avoués. Les bénéficiaires

du coup de Salonique prétendent que ceux qui sont restés en dehors de leur banquet ne tentent pas d'y entrer par la même porte. On constate qu'on joue pour la centième fois, la comédie de Rabagas. A. I. R. 2 juillet, 1912.

— A ajouter, aux révélations du « *Times* » et à l'article de Camille Pelletan dans « *le Matin* », l'étude de Dem. *Georgiades* dans « *Le Monde économique* » (27 juillet).

— A relever également, à l'occasion du conflit italo-turc, deux documents maçonniques belge et ottoman, qui font pressentir combien la Maçonnerie désire devenir l'arbitre des nations à l'aide du Tribunal international de La Haye.

### Aux Puissances maçonniques étrangères

TT.·. CC.·. FF.·.

Le G.·. Orient de Belgique, réuni à Bruxelles, le 12 novembre 1911, exprime le regret profond qu'il éprouve de constater qu'un conflit sanglant ait éclaté entre la Turquie et l'Italie, sans qu'une tentative ait été faite pour soumettre le différend, né entre ces deux peuples, au Tribunal international de La Haye ou à un arbitrage quelconque ;

Proclame à nouveau ses sentiments pacifistes, son horreur pour les guerres de conquêtes et les conflits sanglants ;

Invite les maçons d'Italie à se mettre en relation avec les maçons de Turquie à l'effet de trouver les moyens d'apaiser les différends qui divisent leurs pays. Il les prie de se rappeler le devoir de fraternité qui est à la base de notre Ordre, et qu'ils se sont engagés solennellement, par serment, à observer, tant au sein des temples, que dans la vie profane ;

Et passe à l'ordre du jour.

*Le Grand Maître national,* Fernand Cocq.

*Le Grand Secrétaire,* Emile Pirsch.

### Les FF.·. MM.·. ottomans aux FF.·. M.·.

TT.·. CC.·. FF.·.

Toute guerre est une atteinte mortelle à nos principes, à notre institution. Par la guerre, nos adversaires gagnent des adeptes et nous perdons l'influence.

La Maçonnerie ottomane, consciente de ses devoirs, ayant une tâche difficile aujourd'hui arrêtée par un conflit regrettable et préjudiciable au triomphe de notre œuvre de civilisation.

C'est un devoir sacré de tous les maçons de soutenir l'œuvre de la Maçonnerie et nous envoyons à tous les FF.·., travaillant à l'union avec nous pour le bien de l'humanité, un appel solennel pour que la Maçonnerie soit l'agent efficace pour calmer les esprits et les opinions surrexcités, et pour que la paix et la concorde remplacent les conflits, ennemis éternels de la Maçonnerie.

Jeunes turcs et la Croix-Rouge. — L'incident de l'auto de la Croix-Rouge à Constantinople, frappé d'amende par la police et menacé par la populace parce qu'il avait une croix (Croix-Rouge) pour emblème, a étonné et alarmé les milieux qui n'ont pas encore compris que le mouvement jeune-turc est une coalition, — comprise et voulue par les seuls chefs du panislamisme et du judéo maçonnisme— menaçant en bloc la chrétienté dans ses institutions, même laïques, comme la Croix-Rouge. A. I. R, 1[er] juillet, 1912.

# SUPPLÉMENT

## Etats-Unis

SOCIÉTÉS MAÇONNISANTES. — Il existe aux Etats-Unis plusieurs associations du type du A. P. A. qui se sont assigné pour but la lutte contre l'Eglise catholique. L'une d'elles, l'Association de la *Liberté religieuse* à Washington vient d'être l'objet d'un incident qui ne manque pas d'intérêt. Cette Association à son organe *La Liberty* où elle ne cesse pas de publier des atrocités contre le catholicisme. Or il est arrivé qu'un spécimen de ce journal fut envoyé à un certain M. Dudley Wooten, homme de bon sens, mais, — il importe de le signaler, — qui n'est pas catholique. Il fut tellement dégoûté des gestes et dires de ce journal, qu'il publia une réponse dans laquelle il déclare que les procédés de la *Liberty* sont tout ce qu'il y a de plus contraire à la notion de la liberté, qu'un tel journal est le type de l'intolérance, que ses attaques contre les catholiques sont non seulement injustes, mais abominables. Puis il constate qu'il existe toute une coalition parmi les ecclésiastiques protestants dans le but d'assurer une action gouvernementale et législative hostile aux catholiques, afin de détruire le prestige et l'influence de l'Eglise catholique, et que ce mouvement est fomenté principalement par les méthodistes. M. Wooten s'exprime aussi en termes respectueux de l'Eglise catholique. « Tout homme de bon sens et qui n'est pas aveuglé par l'esprit de sectarisme, doit reconnaître qu'au milieu de la déchéance générale et du chaos des opinions, l'Eglise catholique est la seule institution qui reste le défenseur et le gardien du bien et de l'ordre dans notre Société ; les revendications des catholiques sont justes, car ils ne demandent que la justice et l'égalité des droits qui sont garantis par la Constitution. Ce sont les gens semblables aux écrivains de la *Liberty* qui violent les lois de tolérance et de liberté dont ils se prétentent faussement les défenseurs ». — Cet incident est venu au bon moment, d'un côté pour démasquer à temps devant le public et par une voix qu'on ne peut suspecter, le vrai caractère d'une publication sectaire, de l'autre, pour rendre un hommage éclatant à la cause catholique. A. I. R. 5 août, 1912.

## France

FR.·. M.·. ET ARMÉE. — *Lettre du Commandant Driant sur l'incident de Valenciennes :*

LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE LA GUERRE

Il y a quelque temps, le drapeau du 127e de ligne passait dans les rues de Valenciennes ; la compagnie qui l'escortait était suivie immédiatement par un escadron de cuirassiers à pied. Le détachement croisa un groupe d'ouvriers qui, tous, se découvrirent, sauf un.

L'homme qui était resté couvert regardait le drapeau d'un air goguenard et si provocant que le jeune lieutenant de cuirassiers, qui en l'absence de son capitaine commandait l'escadron, ne put se contenir : il quitta sa place, s'avança vers le malotru, et d'un mouvement instinctif, presque réflexe, il lui fit sauter sa casquette.

Sur la sommation d'un *journal franc-maçon et contrairement aux conclusions de l'enquête du colonel du 127e*, par ordre du commandant de corps d'armée, le lieutenant a été puni de huit jours d'arrêts pour le motif suivant : *Etant sous les armes, avoir quitté son poste pour aller frapper un passant dont l'attitude lui déplaisait et sans aucune provocation de la part de ce dernier.*

Et le commandant de corps d'armée accompagnait ce singulier libellé de punition des considérations suivantes :

« Rien n'oblige un passant, fût-il citoyen français, à saluer le drapeau national, *à fortiori* si ce passant est un étranger. *Ceci est une affaire de mœurs* et d'éducation, comme le fait de se découvrir devant un enterrement ou devant certains emblèmes religieux. En agissant comme il l'a fait, *le lieutenant a risqué de provoquer une bagarre où* LE BEAU ROLE *n'eût certainement pas été de son côté...* »

Le commandant de corps d'armée qui définit ainsi le rôle des officiers auprès du drapeau est M. le général Crémer, auteur de l'ouvrage sur « l'Education morale du soldat. »

Tels sont les faits relatés par l'*Echo de Paris.* Nous avons attendu espérant

qu'une intervention émanant de votre haute autorité donnerait à tous une direction et une leçon. Nous espérions qu'avec votre fermeté impartiale et patriotique vous appliqueriez à ces deux gestes la sanction qu'ils méritent : *la levée de la punition et un éloge au lieutenant : un blâme sévère au général qui se fait une idée si étrange de la religion du drapeau.*

Rien n'est venu, et nous le regrettons profondément.

Monsieur le Ministre, la Ligue Militaire comprenant aujourd'hui plus de cent généraux et beaucoup plus de mille officiers qui tous, durant leur vie active, ont travaillé au relèvement de l'armée et de la patrie, a l'honneur de protester auprès de vous contre l'interprétation que donne votre silence à l'acte de Valenciennes.

Elle me charge de dire très haut :

*Le lieutenant de cuirassiers a bien agi, qu'il soit chaleureusement remercié.* Son geste est le geste même de la patrie. Qu'il serve d'exemple à l'avenir. Si d'après la lamentable excuse de M. le général Crémer le contempteur du drapeau était un étranger, la leçon était doublement méritée, l'hôte d'un peuple doit se conformer aux usages de la nation qui l'accueille ; sinon que l'étranger reste chez lui.

*Le commandant du 1er corps d'armée a mal agi :* le moins qu'on puisse dire de son acte et des considérants regrettables dont il a cru devoir l'étayer est qu'ils se ressentent des quinze années que l'armée vient de passer dans l'oubli de ses plus glorieuses traditions.

Monsieur le ministre, le pays a mis sa confiance en vous pour faire refleurir ces traditions qui sont son honneur et sa force. Le temps des sophismes est passé ; en défendant le drapeau, vous aurez la France tout entière derrière vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Commandant DRIANT.
*Député de Nancy.*
*Président de la* Ligue Militaire.

(*Libre Parole*, 5 Août) : FR.·. M.·. ET JEUNESSES LAIQUES. — FILIALES MAÇ.·.

A l'occasion du dixième Congrès national des Jeunesses laïques, nous croyons intéressant de publier la liste des hommes qu'elles ont acclamés comme membres de leur comité d'honneur :

L'académicien Anatole Thibaut (dit France) est hors cadres, en qualité de président d'honneur.

Viennent ensuite et par ordre alphabétique :

MM.
Antonelli.
Aulard, professeur à la Sorbonne.
V. Basch, professeur à la Sorbonne, qui fut l'un des chefs du Dreyfusisme intellectuel.
Docteur Beauvisage, sénateur du Rhône.
Bérard, maire de Moulins.
Henry Bérenger, sénateur de la Guadeloupe et directeur de l'*Action*.
A. Berthod, député du Jura.
René Besnard, député de Tours, sous-secrétaire d'Etat aux Finances.
Maurice Bouchor, poète dreyfusard,
Bouglé, professeur à la Sorbonne.
Léon Bourgeois, ministre du Travail.
J. Le Breton, député du Cher.
Ferdinand Buisson, député de Paris.
A. Charpentier, vice-président de la Fédération radicale-socialiste de la Seine.
Emile Combes, sénateur, ancien président du Conseil.
Dalimier, député de Seine-et-Oise.
Edmond Daube, rédacteur au *Rappel*.
Debierre, le F.·. Casserole, sénateur du Nord.
Desplas, député de Paris.
Dessoye, député de la Haute-Marne.
Charles Dumont, député du Jura, ancien ministre.
D'Estournelles de Constant, le sénateur pacifiste.
Maurice Faure, sénateur, ancien ministre.
Flaissières, sénateur, ancien maire socialiste de Marseille.
François Fournier, député socialiste du Gard.
Eugène Fournière, ancien député socialiste, professeur à l'Ecole polytechnique.
Furnémont, député socialiste de Belgique.
J. Gariel.
Jules Gacon, sénateur de l'Allier.
Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, député de Nantes.
Louis Havet, professeur à la Sorbonne et pontife dreyfusard.
Herriot, maire de Lyon.
Huc, directeur de la *Dépêche de Toulouse*.
Charles Humbert, sénateur de la Meuse.
Jean Jaurès, député du Tarn.
Vicomte de Korguézec, député socialiste des Côte-du-Nord.
Lafferre, ancien grand-maître de l'Ordre maçonnique, député de l'Hérault.
Lamoureux, député de l'Allier.
Ernest Lavisse, directeur de l'Ecole Normale, membre de l'Académie française.
André Lebey.
Lucien Le Foyer, ancien député.
Ch. Lejeune.
Ch. Ligneul, casserole émérite.
De Lanessan, ancien ministre, député de Rochefort.
P.-H. Loyson.
Magnaud, l'ex-bon juge, ancien député.
Paul et Victor Margueritte, les romanciers.
Lucien-Victor Meunier, rédacteur en chef de la *France du Sud-Ouest*.
Alfred Naquet, le père du divorce, a. député

Paturet, député de l'Allier.
Paul-Boncour, ancien ministre, député du Loir-et-Cher.
Général Pédoya, député de l'Ariège.
Camille Pelletan, sénateur des Bouches-du-Rhône.
Charles Péronnet, ancien député.
Albert Peyronnet, sénateur de l'Allier.
Raymond Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangère, sénateur, membre de l'Académie française.
L. de Pulligny.
Marcel Régnier, ancien député.
Georges Renard.
Rivière, député du Loir-et-Cher.
Robelin. secrétaire général (de la Ligue de l'Enseignement.
Rosny aîné, le romancier.
Albert Sarraut, député, gouverneur général de l'Indo-Chine.
A. Schleicher, éditeur, président de l'Association des Libres-Penseurs de France.
Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne.
Marcel Sembat, député de Paris, membre du Conseil de l'Ordre maçonnique.
Mme Séverine.
Steeg, député de Paris, ministre de l'Intérieur.
Albert Thomas, député de la Seine.
Vandervelde, député socialiste belge.
Mme Maria Vérone.
Constant Verlot, député des Vosges.
Ville, sénateur.
Violette, député d'Eure-et-Loir
Viviani, ancien ministre, député de la Creuse.

## Portugal

Le Terrorisme sectaire de la F∴-M∴. — Des nouvelles de Lisbonne, provenant de bonne source, nous donnent des détails impressionnants sur la tyrannie sectaire qui pèse chaque jour davantage sur ce malheureux pays. Comme nous l'avions prévu, la campagne faite par la secte dans la presse internationale, répandant des nouvelles tantôt exagérées, tantôt absolument fantaisistes sur les attaques des bandes royalistes, devait préparer l'opinion publique aux nouvelles malheureusement exactes d'une terrible recrudescence de l'oppression jacobine. En effet. on vient de plagier les pires organisations terroristes de la Révolution française. Dans chaque centre, même de second ordre, les francs-maçons et les carbonari ont institué officiellement des Comités d'espionnage et de délation. Tous les honnêtes gens sont à la merci de ces clubs. Non seulement le moindre soupçon d'être contraire à la secte, suffit pour être traîné au tribunal révolutionnaire; mais toutes sortes de vengeances privées et de chantages abominables arrivent à se satisfaire journellement sous prétexte de délation politique. Il suffit qu'un honnête homme ou une honnête femme soit en butte à la rancune ou à la convoitise d'un scélérat, pour que celui-ci échafaude de toutes pièces une accusation de complot contre la République. A défaut d'autre chose à la suite d'une perquisition, on arrête la victime en s'emparant de ses papiers, où l'on feint de trouver une correspondance contre la sureté de l'Etat; de sorte que le prisonnier est contraint de se soumettre à toutes les exigences ou se voit implacablement condamné. Naturellement le clergé est le plus visé par ces sycophantes.

Les curés de campagne surtout sont littéralement dans les mains des pires éléments de la population rurale. Ne pouvant pour le moment multiplier les arrêts de mort, les sectaires ont inauguré le système des déportations dans les colonies, comptant voir succomber leurs victimes parmi les pires privations sans contrôle dans ces régions lointaines. Les esprits les plus sérieux prévoient que ce régime conduira rapidement le Portugal aux pires catastrophes; ils ne cachent pas non plus leur sévère appréciation à l'égard de ces dilettanti de la restauration monarchique qui, sûrs de leur tranquillité à l'étranger, affichent à travers l'Europe une activité beaucoup plus bruyante qu'efficace pour la cause du trône aussi bien qu'à l'égard de quelques organisateurs incompétents d'expéditions royalistes sans aucune chance sérieuse de succès, qui assument leur grande part de responsabilité de ces violences et dans cette tyrannie sectaires qu'ils favorisent quoi qu'ils en pensent, par leur manque de sérieux ou, au moins, de compétence. A. I. R., 7 août, 1912.

## Russie

Juifs. — Le journal juif *Halsefire* annonce avec joie que pendant une assemblée du parti nationaliste russe à Zniorinka, en Podolie, on a décidé une alliance avec les Juifs pour les élections à la IVe Douma. Si les Juifs appuient les nationalistes dans leurs luttes, surtout avec la population polonaise, et marchent avec eux la main dans la main, les nationalistes à leur tour feront leur possible pour obtenir du gouvernement l'amélioration de la situation des Juifs en Russie. Voilà un bloc qui ne portera pas bonheur à la Patrie russe que les nationalistes protestent aimer tant! Les nationalistes enfin, se sont démasqués; on voit qu'ils font peu de cas de la grandeur et de la félicité de leur patrie, qu'ils ne sont, à vrai dire, aucunement patriotes, puisqu'ils consentent à protéger un élément reconnu nuisible dans tous les pays. Obtenir la prépondérance pour leur parti, et ainsi se pousser au pouvoir, c'est toute eur ambition : l'assiette au beurre exerce là, comme ailleurs, une attraction rrésistible. — A.I.R. 3 août 1912.

A. MARTIGUE.

*L'Imprimeur-Gérant :* L. CLOIX, Avenue de la Gare. — Nevers

[Lettre explicative sur la Mascarade].

Il s'agit sans doute de la *Mascarade* de Jean Sivert ; voir ci-dessous, n° 378.

**363.** Pandora sextæ Aetatis, Das ist : Die ganze Kunst und Wissenschaft der von Gott erleuchteten Fraternität Christiani Rosenkreuz. — (S. l.), 1617 ; in-8°.

[Pandore du sixième âge, c'est-à-dire l'Art et la Science totale de la Fraternité, par Dieu illuminée, de Chrétien Rose-Croix].

Voir ci-dessus, n° 349. C'est probablement la même édition, car rien n'indique qu'il y en ait eu deux.

**364.** Einwurff und Schreiben auff dero [würdigen Brüderschaft dess R. C. ausgegangene Fama, Confession und Reformation. Gestellt durch einen Liebhaber dess Vaterlands]. — Frankfurt, 1617 ; in-8°, 39 pages.

[Objection et lettre au sujet de la *Fama*, de la *Confession* et de la *Réformation* publiées par la digne Fraternité du R. C. Composé par quelqu'un qui aime sa patrie].

Les mots du titre placés entre crochets sont empruntés à Kloss, n° 2510. Peeters remplace ces mots indispensables par un sot etc.

**365.** Responsio Fraternitatis R.C. Vermahnung aus Prag an die Fraternität, dass sie wollen fortfahren in ihren Sachen. — (S. l.), 1617; in-8°.

[Réponse de la Fraternité R.C. Exhortation provenant de Prague à la Fraternité, à savoir qu'ils veulent continuer dans leurs affaires].

Kloss, n° 2513.

**366.** Elucidarius Chymicus, oder, Erleuchterung und deutliche Erklerung, was die Fama Frat. vom R. C. für Chymische Secreta de Lapide Philosophorum, in ihrer Reformation der Welt, mit verblümten Worten versteckt haben ; von Brotoffer. — Gosslar, 1617 ; in-8°, 75 pages.

[Eclaircissement chimique, ou Eclaircissement et Explication précise de ce que les Frères du R. C., dans leur *Fama*, à propos de la réformation de l'univers, ont déguisé sous des termes allégoriques, touchant les Secrets chimiques de la pierre philosophale. Par Brotoffer].

Seconde édition de l'ouvrage catalogué ci-dessus, n° 330. Voir aussi n° 326. Cette seconde édition est également mentionnée par Kloss, n° 2486.

Rosenthal (p. 54, n° 749) catalogue cet ouvrage sous le nom de Rotbart :

Rotbart, *Christoffer*, *pseud. Ratiche Brotoffer. Elucidarius major oder Erleuchtung über die Reformation der Welt F. R. C. aus ihrer chymischen Hochzeit u. sonst mit viel andern Testimoniis Philosophor.* Wienn, 1751.

**367.** Elucidarius Major, oder, Erleuchtungen über die Reformation der gantzen Welt, F. R. C. auss ihrer Chymischen Hochzeit und sonst mit vielen andern Testimoniis Philosophorum u. s. w. Radtichs Brotoffers Luxemb. — Lüneburg, bey den Sternen Buchh., 1617 ; in-12; 234 pages.

[Eclaircissement majeur, ou Explications sur la Réformation de l'univers entier des F. R. C. Extrait de leurs *Noces chimiques* et accompagné de nombreux autres témoignages de philosophes, etc. Par Radtich Brotoffer, Luxembourgeois].

Kloss, n° 2487, sous le format in-8°. Voir le n° précédent.

**368.** Theophrastus non Theophrastus, oder deutliche Entdeckung was vom Theophrasto Paracelso zu halten sey, ob er seine hohe Weisheit von Gott oder dem Teufel gehabt, durch den Autorem Elucidarii, u. s. w. — Gosslar, Vogt, in Verlegung H. und Heinro Stern zu Lüneburg, 1617 ; in-12.

[Théophraste non Théophraste, ou Révélation précise de ce qu'il faut retenir de Théophraste Paracelse, s'il a reçu sa sagesse de Dieu ou du diable, par l'auteur de l'*Elucidarius*].

Kloss, n° 2488, sous le format in-8°.

L'auteur de l'*Elucidarius* est Radtich Brotoffer ; voir les deux n^os^ précédents

**369.** Frater Crucis Rosatæ, Rosenkreuz-Bruder, d. i. fernerer Bericht, was für eine Beschaffenheit es mit den Rosenkreuzern habe u. s. w. — London, 1617 ; in-12.

[Frère de la Rose-Croix, c'est-à-dire Relation ultérieure de quelle espèce [d'association), il s'agit avec les Rose-Croix].

Le titre complet de cet ouvrage est donné plus loin, n° 371.

**370.** D. O. M. A. Crux absque Cruce, d. i. Wolvermeynte Defension, derer, inter Mundi calumnias blühenden Teutschen Gesellschaft ad S. Sanctum genannt vom R. C. Auctore Vito del Capo de la Bona Speranza (Mense Sept. 1617). — (S. l.), in-12.

[D. O. M. A. La Croix sans Croix, ou Défense bienveillante de cette Société germanique du S. Saint, qui fleurit parmi les calomnies du monde et est appelée (Société du R. C. Par Vitus du Cap de Bonne Espérance (?), Septembre, 1617].

Kloss, n° 2499, sous le format in-8° ; brochure de 8 feuilles.

**371.** M.A.O. T. W. Frater Rosatæ Crucis, Rosen Creutz-Bruder, d. i. fernerer Bericht, was für Beschaffenheit es habe mit den R. C. Brüdern, welcherley Leute sie seyn, sonderlich welcher unter ihrem Orden seyn könne und welcher nicht. Sampt angehangten zwoen

Fragen u. s. w. Durch M. A. O. T. W. (T. S.). — (S. l.), 1617 ; in-8°, 51 pages.

[M. A. O. T. W. Frère de la Rose-Croix, c'est-à-dire Relation ultérieure de quelle espèce (d'association) il s'agit avec les Rose-Croix, quelle sorte de gens ils sont, et spécialement qui peut faire partie, ou non, de leur Ordre. Avec, en appendice, deux questions, etc. Par M. A. O. T. W. (T. S.)].

Kloss, n°2494. Le début du titre de cet ouvrage a déjà été donné plus haut, n° 369.

**372**. Fraternitatis Rosatæ Crucis Confessio recepta, d. i. Kurtzer, nicht unwolmeinender, doch kurtzer gründlicher Discurs, betreffend fürnemlich der F. R. C. Confession, oder Glauben, nützlich zu lesen, denen, so nicht allein ihr zeitliches, sondern auch ihr ewiges Heil betrachten. Beschrieben von A. O. M. T. W. (Mense Martio 1617. — (S. l.), 1617 ; in-12.

La *Confession* de la Fraternité Rose-Croix approuvée, ou Bref Discours, non malveillant, et fondamental quoique court, concernant spécialement la *Confession* ou l'Acte de Foi de la Fraternité R. C. : Utile à lire par ceux qui prennent en considération leur salut, non seulement temporel, mais encore éternel. Composé par A. O. M. T. W. (au mois de mars 1617).]

Kloss, n° 2492, sous le format in-8°, 44 feuilles.

L'auteur qui signe A. O. M. T. W. est le même qui déjà a composé le précédent ouvrage.

**373**. Fama Fraternitatis.—Beneben der Confession oder Bekanntniss derselben Fraternität, an alle Gelehrte und Haüpter in Europa geschrieben. Auch etlichen Responsionen und Antwortungen, von Herrn Haselmeyern und andern gelehrten Leuten auf die Famam gestellet u. s. w. — Frankfurt, Bringer, Berner, 1617 ; in-8°, 108 pages.

[Gloire de la Fraternité.— Avec la *Confession* de la même Fraternité, adressée à tous les savants et souverains d'Europe. En outre, quelques réponses et répliques faites à la *Fama* par M. Haselmeyer et autres savants, etc].

Nouvelle édition du n° 339 ci-dessus. Voir Kloss, n° 2431 ; et plus haut, n°s 267 et 304.

**374**. Assertion oder Bestätigung der Fraternitet R.C., welche man dess R. C. nennet, u. s. w. — Danzig, 1617 ; in-12.

[Assertion ou Confirmation de la Fraternité R. C., qu'on appelle du R. C., etc].

Nouvelle édition du n° 334 ci-dessus. Kloss, n° 2461, la signale sous le format in-8°.

**375**. Wolmeinendes Bedenken, von der Fama und Confession der Brüderschaft dess R.C., eine universal Reformation und Umbkehrung der ganzen Welt vor dem jüngsten Tag, zu einem judidischen (*sic ; lire :* irrdischen) Paradeyss, u. s. w. betreffend. — Erfurt, 1617; in-12.

[Considération amicale sur la *Fama* et la *Confession* de la Fraternité du R. C. relatives à une réformation universelle et à un changement du monde entier, depuis le premier jour jusqu'à (la réalisation) d'un Paradis terrestre].

Nouvelle édition du n° 337 *supra*, sous un titre un peu différent. Elle est notée par Kloss, n° 2475, mais sous le format in-8°.

**376**. Wohlgemeyntes Ausschreiben, an die Hochw. Frat. des R. C. zweyer ungenannten Biederleuth (20 März 1617). — Oppenheim, Hartm. Palthenius, 1617 ; in-4°.

[Missive bienveillante à la très digne Frat. du R. C., par deux braves hommes anonymes (20 mars, 1617)].

Kloss, n° 2491.

**377**. Relation auss Parnasso und moralische Discurse wie dieselben von allethand Welthändeln darinnen ergeben.— (S. l.), 1617 ; in-4°.

[Relation du Parnasse et Discours moraux (montrant) comment ceux-ci (les Frères R. C. ?) se livrent à toutes sortes d'affaires mondiales].

Kloss, n° 2428. Il y eut plusieurs *relations* du même genre. Celle-ci, d'après Kloss, serait la 26°.

**378**. Examinatio brevissima, d. i. kürtzliche Erörterung, worinnen sich Joh. Siverti in seiner Mummenschantz oder Nebelkappe wider die vom R. C. ziemlich verhauen, von H. S. F. — (S. l.), 1617 ; in-12.

[Très bref examen ou courte discussion, où (les arguments) de Jean Sivert dans sa *Mascarade* ou *Manteau fantastique* se démolissent contre ceux du R. C., par H. S. F.]

Kloss, n° 2503, sous le format in-8°. D'après une note de Kloss, l'auteur de cet ouvrage serait un certain « Hojeh Bilthi φιλοφιλος ».

Sur la *Mascarade* de J. Sivert, voir ci-dessous, n° 383.

**379**. Jhesus nobis omnia ! Rosa Florescens, contra F.G. Menapii calumnias, d. i. Kurtzer Bericht und Widerantwort, auff die sub dato 3 Junii 1617 ex agro Norico in Latein, und dann folgends den 15 Julii obgedachten Jahres Teutsch publicirte unbedachte calumnias F. G. Menapii, wider die R. C. Societet, durch Florentinum de Valentia, Ord. Bened. minimum clientem (Francofurti ipsis nundinis autumnalibus).— 1617, in-12.

[Jésus est tout pour nous ! La Rose florissante contre les calomnies de F. G. Menapius ; c'est-à-dire : Brève Relation, et Réplique aux calomnies inconsidérées de F. G. Menapius contre la Société R. C., publiées en latin à la date du 3 Juin 1617 dans la Norique, et ensuite en allemand le 15 Juillet de la susdite année. Par Florentin de Valentia, l'infime serviteur de l'Ordre des Bénédictins (A Francfort, aux foires d'automne)].

KLOSS, n° 2498, sous le format in-8°, 22 feuilles.

Florentin de Valentia est un des pseudonymes de Daniel Mögling (voir ci-dessus, n° 349) ; mais cet ouvrage est aussi attribué à Valentin Andréa (voir KLOSS, n° 2498 *in fine*).

Quel était le nom véritable de F. G. Menapius, calomniateur des Rose-Croix ? On lui connaît un grand nombre de pseudonymes : François Gomez Menapius ; François Gentdorp avec le surnom de Gomez ; Joh. Procopius ; Georges Odaxus ; et peut-être aussi Irenaeus Agnostus. Il s'agirait donc de Gotthard ARTHUSIUS, de Danzig. Voir KLOSS, n°s 2497 et 2524, et ci-dessus, n° 320 ; voir aussi plus loin, n° 413.

LENGLET DU FRESNOY (III, p. 283, n° 681) cite un ouvrage de Menapius : *Cento Virgilianus et Ovidianus de Fr. Roseæ Cr. F. G. Menapio*, in-8°... 1618.

**380**. Kurtzer Discurs von der Fratrum R. C. Confession Orden Glauben. — (S. l.), 1617 ; in-12.

[Bref Discours au sujet de la *Confession* des Frères R. C. (c'est-à-dire) de l'acte de foi de l'Ordre].

Cet ouvrage pourrait bien être le même que celui ci-dessus noté au n° 372.

**381**. Fortalicium Scientiæ, d. i. die unfehlbare vollkommenliche unerschätzliche Kunst aller Künsten und Magnalien, welche allen würdigen, tugendhafften Pansophiæ studiosis die glorwürdige, hocherleuchte Bruderschaft des R. C. zu eröffnen, gesandt u. s. w. — (S. l.), 1617 ; in-12.

[La Forteresse de la Science, ou l'Art impeccable, parfait et inappréciable de tous les Arts et Merveilles, envoyé par la glorieuse et très illuminée Fraternité du R. C. à toutes les dignes et vertueuses personnes qui étudient la totale sagesse, pour le leur faire connaître].

KLOSS, n° 2497, sous le format in-8°, 23 feuilles. D'après la notice de KLOSS, la date exacte de cet ouvrage est : 13 août 1617.

**382**. Einfältigs Antwortschreiben an die Hocherl. Frat. des löbl. R. C. auff ihre an die Gelehrten Europæ aussgesendte Famam et Confess. — Datum Leipzig, den 16 Nov. 1617 ; in-12.

[Simple Réplique à la hautement illuminée Fraternité de l'illustre R. C., au sujet de sa *Fama* et *Confessio* adressée aux savants d'Europe. — Donné à Leipzig, le 16 novembre 1617].

KLOSS, n° 2501, sous le format in-8°, 8 feuilles.

**383**. Entddeckte Mummenschantze oder Nebelkappen, d. i. Christliche Wiederlegung der negst von Cassel ausgeflogenen Stimpelconfession der newen Krugs-Brüder oder wie sie sich nennen R. C., darinnen bewiesen wird, dass diese Leute nicht aus Gott, sondern aus dem Vater der Lügen unnd Verwirrung guter Policey herrühren und seyn. [Durch Joh. SIVERTUM Aegl. (sub fine anni) 1617]. — (S. l.), in-12.

[La Mascarade ou le Manteau fantastique démasqué, c'est-à-dire Réfutation chrétienne de la Confession, récemment échappée de Cassel, des nouveaux Frères de la Croix, ou Rose-Croix, comme ils se nomment ; dans laquelle il est prouvé que ces

gens ne proviennent pas de Dieu et ne lui appartiennent pas, mais du Père des mensonges et de la Confusion de la bonne discipline. Par Jean Sivert, à la fin de l'année 1617].

Kloss, n° 2502, sous le format in-8°, 16 feuilles. C'est à Kloss qu'ont été empruntés le nom de l'auteur et la date, non reproduits par Peeters.

Nous lisons dans Lenglet du Fresnoy (III, p. 282, n° 678) :

*Joan* Siverti *Entdeckte Mummenschantz, oder nebel-kappen, das ist, Widerlegung der Nacht von Cassel auss geflogenen Stumpel-Confession der Neven Krugs-Bruder, oder Wie sie sichnennen Rosen-Creutzer*, in-8°. Magdeburgi, 1617.

**384.** Antipantzerſegerianus, d. i. rechtmässige Antwort auf die Scharteke Joh. Siverti, durch den Autoren der Examinatio. — (S. l.), 1617 ; in-12.

[Contre celui qui se sert d'un balai cuirassé (?), ou Equitable réponse au bouquin de Jean Sivert, par l'auteur de l'*Examinatio*].

Kloss, n° 2504, sous le format in-8°.

Le « bouquin de Jean Sivert » est sa *Mascarade démasquée* notée au n° précédent. Quant à l'*Examinatio*, il s'agit de l'*Examinatio brevissima* qui fait l'objet du n° 378 ci-dessus, et qui est déjà une critique du livre de J. Sivert.

**385.** Denen Widergebornen unnd durch den heiligen Geist ernewten Brüder R. C. Friede in Freude, Segen und Heil, durch den, der da war, ist, und kommen soll. P. P. P. — (S. l.), 1617 ; in-12.

[Aux Frères R. C., nés de nouveau et renouvelés par l'Esprit saint, Paix dans la Joie, Bénédiction et Salut, par celui qui fut là, qui est, et qui doit venir.

Kloss, n° 2505, sous le format in-8°.
Les initiales P. P. P. sont sans doute celles de l'auteur.

**386.** Aperta Arca Arcani Artificiosissimi, d.i. eröffneter und offen stehender Kasten der allergrössten und künstlichsten Geheimnussen der Natur, des Grossen und Kleinen Bauers (von Chortalassaeus, auch Condesyanus genannt, Joh. Grasshof zu Stralsund). — Frankfurt, 1617 ; in-12.

[Le Coffret ouvert du Secret très artificiel, c'est-à-dire la Cassette ouverte, et qui reste ouverte, des secrets les plus grands et les plus artificiels de la Nature, du Grand et du Petit Paysan (par Jean Grasshof de Stralsund, surnommé Chortalassaeûs et Condesyanus)].

Kloss, n° 2506, sous le format in-8°.

Rosenthal (p. 28, n° 399) cite l'ouvrage catalogué par Peeters ; plus quatre autres livres de Grasshoff, n° 400, 401, 402 et n° 621, p. 44.

Cet auteur semble bien celui dont Lenglet du Fresnoy (III, 57) relève six ouvrages dans le tome VI du *Theatrum chimicum* sous le nom de *Joan.* Grosseus. Le premier livre a pour titre : *Arca Arcani, de Naturæ mysteriis.*

**387.** Antwort der Hochw. und Hocher. Bruderschaft dess R. C. auff etzlichen an sie ergangene Schreiben, u. s. w. — (S. l.), 1617 ; in-12.

[Réponse de la Très digne et Très illuminée Fraternité du R. C. à quelques écrits qui lui ont été transmis, etc.]

Kloss, nº 2509, sous le format in-8º, 24 feuilles.

**388**. Silentium post Clamores, d. i. Apologi und Verantwortung wieder etlicher ungestümer Clamanten Verlästerungen und Schmachreden. Erstlich in Latein. Sprach beschrieben, und nachmals ins Teutsche übersetzt durch R. M. F. — Frankfurt, Jennis, 1617 ; in-8º, 19 pages.

[Le Silence après les Clameurs, ou Apologie et Réplique aux diffamations et outrages de quelques violents braillards. D'abord composé en latin, et ensuite traduit en allemand par R. M. F.]

Kloss, nº 2521, sous le format in-8º, 190 pages (et non 19).

Il s'agit de la traduction allemande de l'ouvrage latin de Michel Maier, noté ci-dessus, nº 361. Les initiales R. M. F. sont celles du traducteur allemand.

Voir également ci-dessus, nº 211.

**389**. Antwortschreiben an die hocherleuchtete Fraternität dess R. C. auff ihre ausgesande Famam, u. s. w. — Leipzig, 1617 ; in-8º.

[Réplique à la Fraternité hautement illuminée du R. C., au sujet de la *Fama* publiée par elle, etc.]

Il est probable qu'il ne s'agit pas d'un autre livre que celui catalogué ci-dessus, nº 382.

**390**. Gründlicher Bericht von dem Vorhaben, Gelegenheit und Inhalt der löblichen Bruderschafft des R. C. gestellet durch einen unbenannten, aber doch Furnemen derselbigen Bruderschafft Mitgenossen (E. D. F. O. C. R. Sen.). — Frankfurt, Bringer, 1617 ; in-8º 15 pages.

[Relation fondamentale sur les desseins, les circonstances et l'objet de l'illustre Fraternité du R. C., faite par un compagnon, non désigné mais cependant notable, de cette Fraternité (E. D. F. O. C. R. l'aîné)].

Kloss, nº 2507.

**391**. Ohne die Reformation der ganzen Welt, u. s. w. — Frankfurt Bringer, Berner, 1617 ; in-8º, 108 pages.

[..... sans la *Réformation* de l'univers entier, etc.]

Comme on s'en rend aisément compte, Peeters n'a donné que la fin du titre d'un ouvrage. Il s'agit sans aucun doute d'une édition de la *Fama*, accompagnée de la *Confession*, mais sans la *Réformation*, qui est généralement jointe aux deux précédents manifestes (voir ci-dessus, nº 339). Il s'agit d'ailleurs, selon toute vraisemblance, de l'ouvrage déjà catalogué au nº 373 : le contenu, la date de publication, le nom des éditeurs, le format et le nombre de pages sont, en effet, les mêmes dans les deux cas. Voir aussi Kloss, nº 2431.

**392**. Schnelle Botschafft an die Philosophische Fraternitet vom R. C., durch Valent. TSCHIRNESSUM, Gorlicerum Germanum phil. et Med. Licent. — Danzig, 1617 ; in-8°.

[Rapide Message à la Fraternité philosophique du R. C., par Valentin TSCHIRNESS, philosophe et Licencié en Médecine, à Görlitz en Germanie].

Nouvelle édition de l'ouvrage noté *supra*, n° 335. Cf. KLOSS, n° 2462.

**393**. Sendschreiben an die R.C. in Centro Germaniæ. — (S. l.), 1617 ; in-8°, Kazauer, 40 pages.

[Missive aux R. C. au Centre de l'Allemagne].

KLOSS, n° 2515.

L'indication finale, *Kazauer, 40 pages*, doit être lue avec KLOSS : KAZAUER, p. 40, ce qui signifie que la *Missive* dont il s'agit est mentionnée par Chr. St. KAZAUER, à la page 40 de son ouvrage très riche en données bibliographiques, intitulé : *Disp. histor. de Rosaecrucianis*, et qui fut publié à Wittemberg en 1715. Voir KLOSS, n° 2421.

**394**. Die löblich Bruderschaft zum Leichtschiff. Verteutscht auf einem Latein. Exemplar, so allem ansehen nach eben so alt alss die Bruderschaft zum R. C. seyn will. — (S. l.), 1617 ; in-8°, 16 pages.

[L'illustre Fraternité en tant que vaisseau rapide. Traduit en allemand d'après un exemplaire latin, qui, selon toute apparence, doit être aussi vieux que la Fraternité du R. C.]

KLOSS, n° 2522, qui donne cet ouvrage comme une adaptation du *Monopolii Philosophorum*, paru en 1489.

**395**. Erklärung der versteckten Secretorum Lapidis Phil. Famæ Fraternitatis vom R. C. — (S. l.), 1617 ; in-8°.

[Explication de la *Fama* de la Fraternité du R. C. au sujet des secrets cachés de la Pierre philosophale].

KLOSS, n° 2512.

**396**. Gesprach von der ungeheuern Weltphantasey der R. C. Fraternitet und von dem grossen Phantasten Menippus (von Caspar BUCHER zu Tübingen). — Tübingen, 1617 ; in-8°.

[Dialogue sur la prodigieuse fantaisie universelle de la Fraternité R. C. et sur le grand visionnaire Menippus (par Gaspard BUCHER de Tübingen).]

KLOSS, n° 2519.

« Le grand visionnaire Menippus » fait sans doute allusion au *Menippus* de Valentin Andreæ, dont il a été question ci-dessus, n° 355.

ROSENTHAL cite deux ouvrages de Bucher de Tubingue :

N° 5292, p. 461 : *Mercurius, s. oratio in qua occasione fabulæ de Mercurio et Statuario, prodigiosi philautiæ mercatores, necnon deformes criticorum simiæ perstringuntur.*

Tubingæ, 1615. In-4°.

N° 6644, p. 508 : *Actus oratorius in quo thema de temperentia et ebrietate in utramque partem tractatur.* Tubing, 1618. In-4°.

**397**. Einfältiges Antwortschreiben an die Fraternität des Ordens von Rosencreutz. — (S. l.), 1617 ; in-8°.

[Simple Réplique à la Fraternité de l'Ordre du Rose-Croix.]

Malgré quelques analogies dans le titre, cet ouvrage doit être différent de celui noté ci-dessus, n° 382.

**398**. Ontdeckinghe van een onghenoemde Antworde of de Famam Frato — (S. l.), 1617 ; in-12.

[Découverte d'une réponse anonyme à la *Fama Fraternitatis* (en hollandais).]

D'après une note de Kloss, n° 2434, cet ouvrage serait de Andreas Hoberveschels von Hobernwald.

**399**. Mythologia Christiana ; auctore Joann. Valent. Andrea.— (S. l.), 1618 ; in-4°.

[J. V. Andrea. Mythologie chrétienne.]

Kloss, à la rubrique de cet ouvrage, n° 2571, ne connaît point d'édition de 1618, mais seulement de 1619 ; cf. plus bas, n° 479.

Voir ci-dessus, n° 345.

Brucker, cité par Nicolaï (*op. cit. p.* 176) et par Sédir (*Histoire des Rose-Croix*, p. 156 ; Paris, 1910) donne sur Valentin Andreas des détails qui complètent sa biographie. (*Hist. critica philosophiæ ab incunabulis mundi*, II, 740 ; Leipzig 1742). Né, comme nous l'avons dit (n° 163) à Herrenberg, dans le Würtemberg, le 17 août 1586, où son père était superintendant, il eut pour mère Marie Moseria et pour oncle (non pas pour grand-père, comme le marque Sédir) Jacques Andreas, ou mieux Andreæ, connu dans toute l'Allemagne sous le nom *du second Luther* (Goschler, *Dictionnaire de théologie catholique*, I, 303-308). D'après Brucker, Valentin étudia d'abord sous Michael Beumler, puis à Tubingue. Héfélé (Goschler. *op. cit.* I, 305) nous apprend que son père devint, en 1591, abbé luthérien de Königsbronn et que Valentin reçut sa première éducation dans ce couvent. Le même auteur, un peu plus critique que les protestants et les francs-maçons Brucker, Nicolaï, Mackey (*Encyclopædia of Freemasonry*, I, 69), Sédir et tant d'autres, affirme que Valentin, qui termina ses études théologiques à Tubingue n'affaiblit pas sa santé à travailler jour et nuit, mais « qu'il tomba dans de mauvaises sociétés, qu'il dissipa follement les plus belles années de sa jeunesse, et, qu'il quitta, plein de repentir et de remords, l'Université en 1607, dans l'espoir de retrouver, en voyageant, la santé du corps et la paix de l'âme ». On doit lui rendre cette justice, qu'il sût revenir à une conduite irréprochable et combattre les vices de ses contemporains. Après une première absence prolongée, il revint à Tubingue, où on lui refusa toute fonction ecclésiastique, si bien qu'il dut se faire instituteur. En 1610, il voyagea de nouveau, et se lia d'amitié à Genève avec le prédicateur Jean Scaron. Il demeura ensuite en France, puis rentra à Tubingue « en qualité de précepteur, nous dit Héfélé, d'un jeune de Gemmingen, de Rappenau, près de Wimpfen, dans la maison d'un professeur de théologie, nommé Mathieu Hafenreffer, qui eut beaucoup d'influence sur lui ». Plus tard, il parcourut l'Autriche et l'Italie, et encore de retour à Tubingue, il obtint le droit de Commensal au couvent de cette ville, et, en 1614, il fut nommé diacre de Vaihingen, dans le

Wurtemberg et fit partie de l'école des théologiens mystiques dont Arnd était le chef. « Valentin Andreæ, écrit Héfélé, appartenait à cette classe de mystiques convaincus, et il employa son esprit et son talent, ses connaissances et son imagination à ramener, pensait-il, ses contemporains dans la voie du Christianisme véritable (luthérien), vivant et pratique de la Bible ». Ses ouvrages lui valurent de nombreux ennemis, le *Ménippe* particulièrement. En 1620, Valentin Andreæ devint superintendant de Colw, il exerça ces fonctions durant 29 ans. « Il fut accusé dit Héfélé, de fomenter l'hérésie, de favoriser le wégélianisme, de soutenir les Rose-Croix. Pour se justifier, il publia une profession de foi dans laquelle il proclama son adhésion à la Confession d'Augsbourg, et *son horreur de la tyrannie papale*, de l'orgueil calviniste, de l'hypocrisie des anabaptistes ». Cette déclaration lui valut le titre de docteur en Théologie à l'Université de Tubingue. Marié, le 2 août 1614, avec Elisabeth Grüminger, il fut appelé à Stuttgart comme prédicateur de la cour et conseiller consistorial. Vers 1614, il fut nommé prélat de Bebenhausen, où il se trouva plus malheureux encore qu'à Stuttgart, aussi accepta-t-il la place de prélat et surintendant d'Adelberg, mais il mourut, avant de s'y rendre, à Stuttgart, en 1654, à l'âge de 68 ans.

Cf. Moreri, I, 339 ; Hoefer, II, col. 559 ; Firmin Didot, II, col. 559 reproduit Hoefer ; Michaud, I, 653; Feller, I, 251 ; Goigoux, I, 464 ; Larousse, I, 294.

La *Mythologia christiana* porte le titre suivant dans Hoefer (*loc. cit.*) : *Mythologiæ christianæ, sive virtutum et vitiorum vitæ humanæ imaginum libri III* ; Strasbourg, 1619, in-12 : ce livre a été en partie traduit par Sontag et Herder.

Selon Waite (*lib. cit.* p. 240) la *Mythologia christiana* prouve que Valentin Andreas ne fut pas Rose-Croix. Voici ce passage : « En dépit de l'opinion de Louis Figuier, je ne puis trouver dans la vie ou dans les écrits d'Andréas aucune base qui puisse faire supposer qu'il était un disciple assidu et moins encore un partisan fanatique de Paracelse, et il ressort clairement de sa « *Turris Babel* », de sa « *Mythologia Christiana* », et d'autres de ses ouvrages, qu'il considérait les manifestes rosicruciens comme une mystification répréhensible. Au 25e chapitre du premier de ces livres, l'auteur propose de mettre sa propre Fraternité Chrétienne à la place de la fabuleuse Société des Rose-Croix. De fait, chaque fois qu'il en parle dans ses œuvres connues, c'est toujours avec blâme ou mépris. *Nihil cum hac Fraternitate commune habeo*, dit la Vérité dans la « Mythologia Christiana ».

D'après Nicolaï, au contraire, (lib. cit. p. 178, note 1) la *Mythologia Christiana* contient des preuves que Valentin Andréas ne fut pas étranger à l'établissement des Rose-Croix. « On ne peut lire, écrit-il, sans attendrissement ses plaintes sur la rage de ses adversaires, dans la préface de la troisième partie de sa *Mythologia Christiana* (p. 220). Je vais prouver par ses propres expressions, qu'il est convenu dès l'abord (malgré ses désaveux postérieurs) d'avoir eu quelque part à l'invention de la Rose-Croix. Voyez sa *Mythologia Christiana*, p. 329, où il fait dire à Alethée : « Planissime nihil cum hac Fraternitate habeo commune. Nam cum paulo ante lusum quemdam ingeniosorum, personatus aliquis in litterario foro agere vellet, credidissem, hac imprimis ætate, quæ ad insolita quæque se arrigit, nihil mota sum libellis inter se conflictantibus sed velut in scena, prodeuntes subinde alios histriones non sine voluptate spectavi. At nunc cum Theatrum omne variis opinionum jurgiis impleatur, et conjecturis suspicionibus, maledicentia potissimum pugnetur, subduxi ego me, ne impudentius me ulli rei incertæ et lubricæ immiscerem ».

On le voit, l'histoire des Rose-Croix et de leur fondateur est encore à faire, et le critique sérieux qui l'entreprendra devra approfondir la littérature rosicrucienne, si multiple et si variée, avec un esprit dégagé du préjugé luthérien, qui désormais canonise Valentin Andreas, et de la préoccupation franc-maçonne, trop désireuse de renier de nos jours toute parenté entre la Société des Rose-Croix et la Maçonnerie.

**400**. Jhesus nobis omnia ! Rosa Florescens, contra F. G. Menapii calumnias, etc. — Francofurti, 1618 ; in-12, 23 pages.

[Jésus est tout pour nous ! La Rose florissante contre les calomnies de F. G. Menapius, etc.]

Seconde édition de l'ouvrage catalogué sous le n° 379. Kloss la signale également, n° 2498, mais de format in-8° comme l'édition originale.

Voir ci-dessus, n°s 273, 346 et 379.

L'ouvrage est de Valentin Andreas, bien plus probablement que de Mögling. Au n° 346, Peeters semble avoir juxtaposé les titres de deux ouvrages distincts d'Andreas : l'*Invitatio ad Fraternitatem Christi*, que nous retrouvons dans le numéro suivant, et la *Rosa florescens* contre Menapius, souvent signée d'un des pseudonymes d'Andreas, *Florentius de Valentia*.

Pour le même pseudonyme employé par Mögling, voir les n°s 349 et 379.

**401**. Invitatio Fraternitatis Christi, per (*sic* ; *lire* : pars) altera, paraenetica ; auctore J. Valent. Andrea. — Argentor, haered. Laz. Zetzneri, 1618 ; in-18, 67 pages.

[J.-Val. Andrea. Invitation de la Fraternité du Christ ; Seconde partie : exhortative.]

Seconde partie de l'ouvrage noté ci-dessus, n° 346. Kloss, n° 2518, le catalogue également, mais sous le format in-12 et sous le titre suivant : (J.-Val. Andreæ) *Invitationis ad fraternitatem Christi, pars altera, paraenetica.*

Voir n°s 345, 346, 399 et 400.

Le titre de cet ouvrage est ainsi relevé par Hoefer (II, col. 560) : *Invitatio ad Fraternitatem Christi prior* ; Strasbourg, 1617 ; *posterior, ibid.*, 1618, in-12.

Ce livre, d'après Héfélé (Goschler, *lib. cit.* p. 308) aurait eu pour but de faire croire qu'Andréas n'était pas l'auteur de la *Fama*. « Comme c'était en effet à l'occasion de la *Fama*, dit Héfélé, que s'était fondée la Société fanatique des Rose-Croix, Andreæ chercha à repousser toute solidarité avec elle en la combattant, en se moquant d'elle, et en faisant un appel à la fraternité chrétienne dans un nouvel écrit intitulé : *Fraternitas Christi*. Quoi qu'il en soit, ajoute Héfélé, ce furent quelques-uns de ses amis, pasteurs du Wurtemberg et de Nuremberg, qui, en 1628, se réunirent pour former l'alliance des Rose-Croix ».

**402**. Responsum ad Fratres Rosacae Crucis illustres ; Heus, Leo [Cruce] fidis, Lux sat hodie, nam quando fide curris, onus propulsans ecclesiæ, vigebit. — (S. l.), 1618 ; in-8°.

[Réponse aux illustres Frères de la Rose-Croix. Hé ! Lion qui as confiance [en la croix], la lumière est suffisante aujourd'hui, car quand tu cours avec foi, poussant en avant le fardeau de l'Eglise, celle-ci ne peut qu'être florissante !]

Kloss, n° 2541, à qui le mot *Cruce* entre crochets est emprunté.

La phrase : *Heus ! Leo* [*cruce*] *fidis*, etc. semble une manière d'épigraphe.

**403**. (J. Valent. Andreae) Menippus, sive dialogorum satyricor. Centuria inanitatem nostratium speculum. In grammaticorum gratiam castigatum. — Cosmopoli, 1618 ; in-18, 250 pages.

[(J.-Valent. ANDREA) Ménippe, ou Centurie de dialogues satiriques, montrant la futilité de nos compatriotes. Corrigé en faveur des grammairiens.]

Seconde édition du n° 355, ci-dessus. KLOSS, n° 2518 *b*, la note également, mais sous le format in-12, à l'instar de la première.

HOEFER (II, col. 560) cite la première édition de 1617, et ajoute : « C'est dans ce livre remarquable que l'auteur met en relief les causes qui empêchaient l'Eglise et les lettres d'être aussi utiles qu'elles devraient l'être ».

HÉFÉLÉ écrit sur cet ouvrage (GOSCHLER, I, 306) : « Un des plus importants ouvrages d'Andreæ fut son *Menippe* (du nom d'un ancien philosophe cynique fort mordant), recueil de cent dialogues qu'il avait composés, étant diacre à Vaihingen. Un passage du deuxième dialogue peut donner une idée de la manière d'Andreæ. « Je voudrais, disait-il, offrir quelque chose à tous et à chacun, et reprendre quelque chose à chacun et à tous. Je souhaiterais : aux princes plus de piété et moins de dissipation ; aux conseillers plus de courage et moins d'égoïsme ; aux consistoires plus de miséricorde et moins de bassesse ; aux gentilshommes plus de bravoure et moins de superbe ; aux théologiens plus de vertus et moins d'ambition ; aux juristes plus de conscience et moins de profit ; aux médecins plus d'expérience et moins d'envie ; aux professeurs plus de bon sens et moins de présomption ; aux hommes d'école plus de solide érudition et moins de subtilité ; aux hommes d'Etat plus de sincérité et moins d'athéisme ; aux étudiants plus d'assiduité au travail et moins de dépenses ; aux soldats plus de parole de Dieu et moins de grossièreté ; aux curés plus de vigilance et moins de revenus ». Le langage rude et sincère de l'auteur de *Ménippe* excita chez beaucoup de ses contemporains une sorte de rage contre lui ; certains professeurs de Tubingue surtout se trouvèrent profondément blessés, obtinrent une prohibition du livre et outragèrent grossièrement l'auteur, tandis que d'autres, notamment le célèbre théologien luthérien Jean Gerhard, trouvaient grand plaisir à ce langage libre et hardi ».

**404.** De naturae secretis quibusdam ad Vulcaniam Artis chymiæ. ante omnia necessariis, etc. — (S. l.), 1618 ; in-12.

[De certains secrets de la nature, surtout nécessaires à la Vulcanie de l'art de la chimie, etc.]

KLOSS, n° 2528, sous le format in-8°, donne la suite du titre, qui est la suivante : *An die Hochel. und Kunstreiche Herren der philos. Frat. vom R. C., abgegangen von besondern Liebhabern Gütl. und natürl. Geheimnisse und löblicher Künste* « Adressé aux hautement illuminés et ingénieux Messieurs de la Fraternité philosophique du R. C., par certains amateurs de secrets divins et naturels et d'arts illustres ».

**405.** Antiquæ Physiologiæ Barth. KECKERMANNI examen novum et [ad?] veterem Aristotelicæ Philosophiæ trutinam institutum, etc., etc., disseruit M. Joh. STEKERUS. — Rostock, 1618 ; in-4°.

[Nouvel examen de la Physiologie ancienne de Barth. KECKERMANN, fondée sur la balance antique de la philosophie Aristotélique, etc., etc., par M. Jean STEKER.

KECKERMANN, plus connu que STEKER, naquit et mourut à Dantzig (1573-1609). Il professa l'hébreu à Heidelberg, puis la philosophie à Dantzig. L'excès de travail le tua à 36 ans. Keckermann a fait des systèmes de presque toutes les sciences. Ses œuvres furent réunies en deux volumes in-folio, Genève, 1614. ROSENTHAL (n° 4893, p. 375) cite de Barthélemy Keckermann : *Meditatio de insolito et stupendo illo terræmotu, quo anno præterito, VIII Sept. intra secundam et primam noctis horam tota pene Europa et Asiæ (quantum adhuc compertum est) pars non exigua, uno prope momento*

*contremuit ;* Heidelberg, 1602. Hoefer (XXVII, col. 590) donne sans doute à d'autres éditions du même ouvrage ce titre un peu modifié : *Contemplatio gemina de loco et Terræ Motu*, Hanau, 1607 et 1611. Le même bibliographe catalogue les livres suivants : *Systema Disciplinæ Politicæ ; Systema totius Mathematices ; Systema Ethicum ; Systema Astronomiæ ; Systema Theologiæ ; Rhetorica Ecclesiastica ;* mais il ne signale pas d'ouvrage de physiologie de Keckermann.

Cf. Peignot, II, 250.

**406.** Guilielmi L.F. Knyff, etc. Diæta Analeptica, s. vivendi ratio recreativa, in qua iucundæ maximæque utiles ad corpus humanum ab externis iniuriis, beneficio sex rerum non naturalium, præservandum leges praescribuntur. — Amstelodani, 1618 ; in-4°.

[Guillaume L. F. Knyff. Diète réconfortante, ou méthode récréative de vivre, dans laquelle sont préconisées des règles agréables et utiles au plus haut degré à préserver le corps humain des injures extérieures, grâce à six choses non naturelles.]

**407.** Greg. Horstii D. Dissert. de natura thermarum, etc., cui annexa est resolutio quæstionis, de modo, quo mineralium virtutes, aquis subterraneis communicantur. — Giessæ, 1618 ; in-4°.

[Greg. Horst D. Dissertation sur la nature des eaux thermales, etc, à laquelle est jointe la solution à la question de savoir comment les propriétés des minéraux se communiquent aux eaux souterraines.]

Grégoire Horst (1578-1636), né à Torgau et mort à Ulm, fut premier médecin du landgrave de Hesse. On l'a surnommé l'*Esculape de l'Allemagne*. Ses œuvres, fort nombreuses, furent imprimées à Ulm, à Giessen, à Marbourg, à Nuremberg et à Gouda Ces deux dernières villes en donnèrent une édition complète en 3 volumes, sous la direction de son fils, médecin lui aussi (Peignot, II, 173).

Cf. Michaud, XX, 3 ; Hoefer, XXV, col. 199.

**408.** Monita privata Societatis Jesu. — (S. l.), 1618 ; in-8°.

[Instructions secrètes de la Société de Jésus.]

Kloss, n° 3295, qui ajoute que ces *Avertissements secrets* ont été révélés par le Jésuite Jérôme Zaorowsky, chassé de la Congrégation en 1611.

Les *Monita privata Societatis Jesu* parurent, d'après Crétineau-Joly (*Histoire de la Compagnie de Jésus*, III, 298 ; Paris, Poussielgue, 1851) à Cracovie, en 1612. Barbier (IV, col. 1316, *Anonymes latins*) dit que cet ouvrage anonyme fut édité probablement en 1617 ou 1618, puisque le P. Gretser en publia une réfutation dès l'année 1618. Mais Barbier relève à la colonne suivante l'ouvrage du P. Bembus ainsi intitulé : *Monita salutaria, data anonymo authori scripti nuper editi, cui titulus falso inditur : Monita privata Societatis Jesu*, Math. Bembo, S. J. s. l. 1615, in-4°, pp. 64. (Cf. Sommervogel, *Dict. des Anonymes S. J.* col. 600). Le P. Mathieu Bembus était précisément supérieur de la Maison professe de Cracovie, ce qui lui permit de répondre dès 1615 aux *Monita privata* parus dans cette ville (De Backer, III, 133). Le même bibliographe de la Compagnie de Jésus (I, 355) inscrit une première édition, sans lieu ni date, de la réponse du P. Gretser ; puis une seconde avec le titre suivant : *Contra famosum libellum, cujus inscriptio est : Monita Privata Societatis Jesu, etc. Libri tres apologetici. Primus ipsa Monita examinat. Secundus testimonia illustrium*

*virorum contra societatem discutit. Tertius docet, quid Illustrissimi Præsules et Proceres de Monitis eorumque auctore sentiant.* Ad Reverendissimum et Illustrissimum D. N. Martinum Syskowski, Episcopum Cracoviensem, etc. Ingolstadii apud Elisab. Angermariam, 1628, in-4°, p. 236. Cette édition est postérieure au décès du P. Gretser, qui mourut en 1625. Le P. de Backer ajoute : « Je donnerai ailleurs les développements que demande l'histoire de ce livre » ; nous les avons vainement cherchés dans sa bibliographie des PP. Jésuites.

Ce livre des *Monita* est anonyme. Crétineau-Joly (*loc. cit.*) écrit que Mgr Pierre Tilicki, alors évêque de Cracovie, établit, en 1615, une procédure juridique contre Jérôme ZAOROWSKI, curé de Godzdziec, qui en était l'auteur présumé. Barbier invoque le témoignage du P. Gretser, qui en plusieurs endroits de sa réponse attribue les *Monita* à un Polonais plébéien ; et celui de Mylius (II, 1356) qui nomme Jérôme ZAOROWSKI, ex-jésuite, chassé de la Compagnie vers 1611.

Quoi qu'il en soit, ce livre, d'après Crétineau-Joly, serait resté à l'état d'obscur pamphlet jusqu'à sa réimpression à Paris en 1761.

« Les Jésuites allaient succomber devant les attaques des ministres qui alors gouvernaient les princes de la Maison de Bourbon ; cependant on eut la pudeur de cacher, sous la rubrique de Paderborn, l'édition que personne n'osait avouer. Pour donner une origine à cet ouvrage, l'éditeur annonça que Christian de Brunswick avait saisi les *Monita secreta* dans la bibliothèque des Jésuites de Paderborn ou de Prague. Ce n'était qu'un grossier mensonge historique. Tous les évêques polonais du temps protestèrent avec le Saint-Siège contre une pareille imposture, qui n'a trouvé créance que chez les ignorants ou parmi les hommes pour qui l'erreur est un besoin ».

« Au contraire, Barbier (*loc. cit.*) catalogue une traduction française des *Monita* parue dans les « *Secrets des Jésuites* », Cologne, 1669, in-12, réimprimés sous le titre de « *Cabinet jésuitique* » ; une autre traduction que Jean Le Clerc fit imprimer, avec le texte latin, dans le *Supplément des « Mémoires de Trévoux »*, en 1701 ; puis une édition particulière sous ce titre : « *Les intrigues secrètes des Jésuites, traduites du Monita Secreta* », Turin, 1718, in-8° ; traduction reproduite, sauf quelques changements, avec le texte latin, sous le titre de « *Secreta Monita ou Avis secrets de la Société de Jésus* », Paderborn (*Paris*) 1671, in-12. Cette édition de 1671, Paderborn pour Paris, est fixée en 1661 par Barbier, col. 455. Toujours est-il que l'édition relevée par Crétineau-Joly en 1671 est exacte, comme l'atteste la Préface aux *Monita Secreta* de l'ouvrage intitulé : *Documents concernant la Compagnie de Jésus*, II, 5 et 36 ; Paris, La Charie, 1827. L'auteur des *Documents* cite Barbier avec la date de 1761, et non 1671.

Notre bibliothèque de la « *Revue internationale des Sociétés secrètes* » possède une traduction des *Monita* dans un ouvrage intitulé : « *Les Mystères les plus secrets des Jésuites*, contenus en diverses Pièces Originales » Cologne, Marteau, 1727. C'est peut-être une réimpression des « *Secrets des Jésuites* » de Cologne, 1669. En tout cas, l'embarras de l'éditeur dans son *Avertissement* pour présenter les *Monita* prouve bien leur caractère apocryphe. « Personne ne peut douter, écrit-il, de l'authenticité des *Secreta Monita* ou *Instructions secrètes* des Jésuites, qui sont aussi anciennes que leur ordre. Ce sont les avis qui se donnent aux sages de la Société, à ceux qui ont le Secret de la Compagnie ; car tous ne l'ont pas, il s'en faut beaucoup ; en un mot à ceux que le Général juge propres, dans chaque Maison, à avancer le Bien temporel de la Société. Cet Écrit, pendant longtemps, n'a été connu que de ceux qui gouvernent parmi eux ; et je ne sçais par quel hazard il est tombé entre les mains d'un Libraire qui l'a d'abord imprimé en *Latin*, en *Français* et en *Flamand*. Cette première édition fut bientôt débitée. Elle était devenue fort rare, lorsqu'un Jésuite qui demeurait à *Amsterdam* ayant sçu qu'on la réimprimait, dit à ceux qui l'en avertirent *qu'il n'y voyait point d'autre remède que de nier que cette Pièce fût de la Société.* Cependant

les R. R. P. P. trouvèrent plus à propos d'acheter toute l'Édition, aussitôt qu'elle serait achevée ; mais le Libraire en sauva quelques Exemplaires, dont l'un est tombé entre les mains d'une Personne qui nous en a communiqué une Copie ».

Pour confondre l'auteur des *Monita* nous transcrivons la page suivante des *Documents historiques, critiques et apologétiques concernant la Compagnie de Jésus* (II, 18) : l'auteur cite toutes les pièces authentiques à l'appui de ses affirmations qu'il expose dans une *lettre* au rédacteur de la *Gazette de Saint-Pétersbourg* au sujet d'un article dans lequel ce rédacteur attribuait les *Monita* au R. P. Acquaviva Le P. R*** S. J. lui oppose :

« 1° L'original de la traduction imprimée en 1668 est un livre latin, sans nom d'auteur, imprimé en 1612, qui a paru d'abord à Cracovie.

« 2° L'évêque de Cracovie, Pierre Tylicki, établit, le 14 juillet 1615, une procédure juridique, pour l'examen de ce livre, contre un nommé Jérôme Zaorowski, présumé en être l'auteur.

« 3° Le 14 novembre 1615, le nonce à Varsovie, François Diotallenius, appuya de son autorité celle de l'évêque de Cracovie pour le susdit jugement.

« 4° André Lipski, administrateur de l'évêché de Cracovie, après la mort de Pierre Tylicki, condamna ledit écrit comme libelle diffamatoire, et en défendit la vente et la lecture, le 20 août 1616.

« 5° Le même libelle avait déjà été condamné à Rome, le 10 mai 1616, par les Cardinaux et la Congrégation de l'Index. En voici un témoignage authentique : « Le 10 « mai 1616, dans la Congrégation générale des Cardinaux de l'Index, tenu dans le palais « du cardinal Bellarmin, le rapport ayant été fait d'un livre intitulé *Monita privata* « *Societatis Jesu, Notobirgæ*, 1612, sans nom d'auteur, quatre seigneurs cardinaux ont « décidé que ledit livre, étant faussement attribué à la Compagnie de Jésus, et plein « d'inculpations calomnieuses et diffamatoires, devait être absolument défendu, or- « donnant que désormais il ne fût plus permis à qui que ce soit de vendre, lire ou « garder chez soi ledit livre. En foi de quoi j'ai donné ce témoignage, signé de ma main « le 28 décembre 1616, FRANCISCUS-MAGDALENUS CAPPIFERREUS, dominicain, secré- « taire de ladite Congrégation. A Rome, de l'imprimerie de la Chambre apostolique « 1617, avec permission de l'autorité supérieure ».

« 6° Au mois de mars 1621, un autre décret de la même Congrégation a fait insérer ce libelle dans le catalogue imprimé de livres défendus.

« 7° Voici le témoignage d'un seigneur laïc, bien à portée d'apprécier le libelle en question ; c'est celui du comte Jean d'Ostrorog, palatin de Posnanie, tiré d'une lettre écrite à ses enfants, et imprimé à Neiss, en Silésie, en 1616 : « Il n'a jamais existé « d'écrit conçu avec plus de méchanceté que celui qu'un imposteur anonyme, héré- « tique ou faux politique, vient de publier sous le faux titre des *Instructions secrètes* « *de la Compagnie de Jésus*. Cet imposteur n'a pu trouver dans les membres de cette « Compagnie rien qui pût prêter à une accusation contre la justice et les bonnes mœurs. « Il eût été convaincu de mensonge par l'évidence même de la vérité ; mais aveuglé « par la passion et le désir de nuire à la Compagnie, voulant à quelque prix que ce « soit essayer de la renverser, il a pris le parti de l'accuser d'hypocrisie en présence « de l'Univers ; et, afin qu'on ajoutât foi à ses paroles, il a prétendu avoir puisé les « secrets qu'il révèle, non dans une autre source, mais dans le sein même de la Compa- « gnie. Plusieurs personnes, qui ont réfuté par écrit l'imposteur, pensent que la meil- « leure comme la plus simple réponse qu'on puisse faire à une telle calomnie, est une « dénégation absolue, puisqu'il est certain que ces instructions n'ont jamais été ni « vues ni entendues dans la Compagnie, ni publiquement comme l'auteur l'avoue, ni « secrètement et par un petit nombre de personnes, ainsi qu'il l'avance calomnieu- « sement. Il n'y a effectivement pas de réponse plus convenable à donner à des men- « songes inventés à plaisir ».

Le jugement sur les *Monita* par Crétineau-Joly présente ce curieux caractère que l'ouvrage ne concerne pas les Jésuites, mais qu'il dépeint et précise le pouvoir occulte maçonnique. Lisez plutôt : « Ce livre, où l'on suppose que le Général des Jésuites inculque à ses subordonnés les conseils qui doivent éterniser leur pouvoir et accroître leur fortune, met à nu et justifie toutes les iniquités. Une société quelconque qui partirait de cette base ne serait plus qu'une caverne de voleurs, et il n'y aurait pas assez de toutes les vengeances humaines pour flétrir un pareil code. Ceux qui l'avaient inventé le comprirent bien, ils n'espérèrent tromper que les esprits ayant besoin de mensonge. Leur succès ne put jamais aller au delà ; mais, pour eux, c'était tout ce qu'ils attendaient ».

**409.** Florentius de Valentia. Rosa florescens, d.i. Widerantwort auf die calumnias Menapi wider Rosencreutzishe Societet. — (S. l.), 1618 ; in-8°.

[Florentin de Valentia. La Rose florissante, ou Réplique aux calomnies de Menapius contre la Société des Rose-Croix.]

Voir ci-dessus, nos 273, 346, 379 et 400. Il s'agit très vraisemblablement d'une traduction allemande de l'original latin.

**410.** Von den Gesetzen und Ordnungen der lobliche Fraternitet Rosenkreuzer (von M. Maier). — Frankfurt, 1618 ; in-8°.

[Des lois et ordonnances de l'illustre Fraternité des Rose-Croix (par M. Maier).]

Ni Kloss, ni Taute n'enregistrent d'ouvrage avec ce simple titre. Il s'agit évidemment de la traduction allemande de la *Themis Aurea* de M. Maier, que nous retrouverons plus loin, n° 423, avec son titre complet.

Nous avons déjà parlé longuement de Michel Maier, nos 211, 360, à propos de son *Atalanta fugiens* ; nos 361 et 388, au sujet de son ouvrage : *Silentium post clamores*.

**411.** Pegasus Firmamenti, sive introductio brevis in veram sapientiam, quæ olim ab Aegyptiis et Persis Magia ; hodie vero a venerabili Frat. R. C. Pansophia recte vocatur, in piæ ac studiosæ iuventutis gratiam conscripta a Josepho Stellato secretioris philosophiæ alumno. — (S. l), 1618 ; in-12.

[Le Pégase du Firmament, ou brève introduction à la vraie sagesse, laquelle était jadis appelée Magie par les Egyptiens et les Perses, mais aujourd'hui reçoit de la vénérable Fraternité R. C. le nom légitime de « Pansophie » (Toute Sagesse). Composé en faveur de la pieuse et studieuse jeunesse par Joseph Stellat, adepte de la philosophie secrète.]

Kloss, n° 2529, sous le format in-8°. D'après l'annotation de Kloss, l'auteur de cet ouvrage serait un prédicateur de Eisleben, Maître Chro. Hirsch, qui l'aurait composé à la demande de Joh. Arndt.

Cf. Franz Freudenberg, *Geschite der Rosenkreuser*, p. 24 ; Meerane, Carl Otto, s. d.

Nous avons déjà cité Jean Arndt, n° 399, dans les notes biographiques complémentaires sur Valentin Andréas. Ce théologien allemand (1555-1621), persécuté pour ses doctrines lorsqu'il était ministre à Quedlimbourg et à Brunswich, se retira à Eisleben. Georges, duc de Lunebourg, lui donna en 1611 la surintendance de toutes les